

RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE





Sommaire

I.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE EAU DE LA CREA	6
	1 - Les Chiffres Clés et Faits Marquants	6
	2 - Mode de gestion et d'organisation des services de l'Eau de la CREA au 1 ^{er} janvier 2013	7
	1 - Organisation des services - Pôles de proximité et mode de gestion	7
	2 - Gestion et accueil du public	11
	3 - Indicateurs financiers de la CREA en 2013	14
	1 - Structure budgétaire	14
	2 - Recettes et charges du service	14
	3 - Indicateurs financiers	15
	4 - Facturation et Prix de l'Eau	15
	4 - Ressources en eau - Production et zones de distribution	16
	1 - Les ressources	16
	2 - Qualité des eaux distribuées	21
	3 - Préservation de la ressource - Études	22
	5 - Exploitation - Caractéristiques techniques	26
	1 - Indicateurs techniques	26
	2 - Patrimoine	29
	6 - Gestion clientèle abonnés	31
	1 - Abonnés	31
	2 - Volumes consommés et facturés	31
	3 - Indicateurs de performances	32
	7 - Programme de travaux réalisés sur le territoire de la CREA en 2013	34
I.	PRÉSENTATION PAR SERVICE	38
	1 - Le service exploité en Régie Directe de Rouen	38
	1 - Présentation du service	38
	2 - Indicateurs techniques	39
	3 - Données clientèle - abonnés	41
	4 - Qualité de l'eau	41
	5 - Indicateurs de performance	42

2 - Le service exploité en Régie Directe d'Elbeuf	43
1 - Présentation du service	43
2 - Indicateurs techniques	43
3 - Données clientèle - abonnés	45
4 - Qualité de l'eau	45
5 - Indicateurs de performance	46
3 - Le service exploité en Régie Directe de Yainville	47
1 - Présentation du service	47
2 - Indicateurs techniques	47
3 - Données clientèle - abonnés	48
4 - Qualité de l'eau	49
5 - Indicateurs de performance	49
4 - Contrat pour l'exploitation en Régie avec prestation de service du Secteur Nord Ouest	50
1 - Présentation du service	50
2 - Indicateurs techniques	50
3 - Données clientèle - abonnés	52
4 - Qualité de l'eau	52
5 - Indicateurs de performance	52
6 - Indicateurs financiers	53
5 - Contrat pour l'exploitation par gérance du service d'eau potable des communes d'Anneville-Ambourville, Bardouville, Berville-sur-Seine et Yville-sur-Seine	54
1 - Présentation du service	54
2 - Indicateurs techniques	54
3 - Données clientèle - abonnés	56
4 - Qualité de l'eau	56
5 - Indicateurs de performance	56
6 - Indicateurs financiers	57
6 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable des communes d'Epinay-sur-Duclair, Ste-Marguerite-sur-Duclair et St-Paër	58
1 - Présentation du service	58
2 - Indicateurs techniques	58
3 - Données clientèle - abonnés	60
4 - Qualité de l'eau	60
5 - Indicateurs de performance	60
6 - Indicateurs financiers	61

7 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable des communes de Jumièges et Le Mesnil-sous-Jumièges	62
1 - Présentation du service	62
2 - Indicateurs techniques	62
3 - Données clientèle - abonnés	64
4 - Qualité de l'eau	64
5 - Indicateurs de performance	64
6 - Indicateurs financiers	65
8 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune du Trait	66
1 - Présentation du service	66
2 - Indicateurs techniques	66
3 - Données clientèle - abonnés	68
4 - Qualité de l'eau	68
5 - Indicateurs de performance	68
6 - Indicateurs financiers	69
9 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune de Oissel	71
1 - Présentation du service	71
2 - Indicateurs techniques	71
3 - Données clientèle - abonnés	73
4 - Qualité de l'eau	73
5 - Indicateurs de performance	73
6 - Indicateurs financiers	74
10 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis	75
1 - Présentation du service	75
2 - Indicateurs techniques	75
3 - Données clientèle - abonnés	77
4 - Qualité de l'eau	77
5 - Indicateurs de performance	77
6 - Indicateurs financiers	78
11 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable des communes du secteur d'Houppeville, Le Houlme, Malaunay et du secteur d'Hénouville (le haut), Saint-Pierre-de-Varengeville (bourg)	79
1 - Présentation du service	79 79
2 - Indicateurs techniques	79 79
3 - Données clientèle - abonnés	79 81
o - pointees chenter - abolines	01

4 - Qualité de l'eau	81
5 - Indicateurs de performance	81
6 - Indicateurs financiers	82
12 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable du secteur de Saint-Martin-de-Boscherville : communes d'Hénouville (le bas), Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville et Saint-Pierre-de-Varengeville (extrémité sud)	83
1 - Présentation du service	83
2 - Indicateurs techniques	83
3 - Données clientèle - abonnés	85
4 - Qualité de l'eau	85
5 - Indicateurs de performance	85
6 - Indicateurs financiers	86
13 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune de Duclair	87
1 - Présentation du service	87
2 - Indicateurs techniques	87
3 - Les données clientèle - abonnés	89
4 - Qualité de l'eau	89
5 - Indicateurs de performance	89
6 - Indicateurs financiers	90
ANNEVEC	91
ANNEXES	91
Annexe 1 : Synthèse des données 2013 par commune	92
Annexe 2 : Rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine - Agence Régionale de Santé (ARS)	94
Régie Directe de Rouen : Rouen La Jatte	94 95
Régie Directe de Rouen : Rouen Grand Mare Châtelet et Saint Martin du Vivier Régie Directe de Rouen : Rouen Bas de ville	95 96
Régie Directe de Rouen : Darnétal	97
Régie Directe de Rouen : Grand-Quevilly Régie Directe de Rouen : Fontaine-sous-Préaux	98 99
Régie Directe de Rouen : Plateau Est Franqueville	100
Régie Directe de Rouen : Plateau Est Neuville	101
Régie Directe de Rouen : St. Jacques our Dernétal Eniney HS	102 103
Régie Directe de Rouen : St Jacques-sur-Darnétal Epinay HS Régie Directe de Rouen : Roncherolles sur le Vivier	103
Régie Directe de Rouen : Banlieue Sud de Rouen	105
Régie Directe de Rouen : Moulineaux - Grand Couronne	106 107
Régie Directe de Rouen : La Maison Brulée Régie Directe de Rouen : La Bouille	107
Régie Directe de Rodell : La Bodille Régie Directe d'Elbeuf : Caudebec-lès-Elbeuf	100
Régie Directe d'Elbeuf : Elbeuf Buquet	110
Régie Directe d'Elbeuf : Elbeuf Est	111
Régie Directe d'Elbeuf : Elbeuf Ouest Régie Directe d'Elbeuf : Freneuse	112 113
Régie Directe d'Elbeuf : Orival	114

III.

Régie Directe d'Elbeuf : St Aubin-lès-Elbeuf	115
Régie Directe d'Elbeuf : St Pierre-lès-Elbeuf	116
Régie Directe de Yainville	117
Service en prestation de service EdN - LDEF : Maromme Mélange	118
Service en prestation de service EdN - LDEF : Maromme Usine de traitement	119
Service en prestation de service EdN - LDEF : Déville lès Rouen	120
Service en prestation de service EdN - LDEF : Isneauville	121
Service en prestation de service EdN - LDEF : Sahurs	122
Service en gérance Veolia Eau : Bardouville	123
Service en gérance Veolia Eau : Yville-sur-Seine (Bardouville)	124
Délégation de service public EdN - LDEF : Saint Paër	125
Délégation de service public EdN - LDEF : Jumièges	126
Délégation de service public EdN - LDEF : Le Trait	127
Délégation de service public Veolia Eau : Oissel	128
Délégation de service public Veolia Eau : St Léger du Bourg Denis	129
Délégation de service public Veolia Eau : Malaunay - Le Houlme	130
Délégation de service public Veolia Eau : Houppeville	131
Délégation de service public Veolia Eau : Malaunay - Le Houlme - Hénouville	132
Délégation de service public Veolia Eau : St Martin de Boscherville	133
Délégation de service public Veolia Eau : Duclair	134
Annexe 3 : Délibérations et Programme de travaux sur le territoire de la CREA en 2014	135
Timese o . Denderations of Frogramme as travaux sur le territorie de la ONEA en 2014	100
Annexe 4 : Glossaire	145

Présentation Générale EAU de la CREA

1 - Les Chiffres Clés et Faits Marquants

Chiffres Clés

Nombre d'abonnés : 186 933 pour 496 549 habitants (estimation sur la base des données population totale INSEE 2011), y compris les habitants desservis par EAU de la CREA résidant sur la communes de Quincampoix (hameau de la Muette).

Volumes consommés autorisés : 25 278 693 m³/an, soit 69 257 m³/jour en baisse de 1,2%

Volumes distribués : 33 367 964 m³/an soit 91 419 m³/jour en baisse de 2,0%

40 ressources pour une capacité totale théorique de production de 212 420 m³/jour dont 7 usines de traitement

90 réservoirs pour une capacité globale de 124 360 m³

2 883 km de réseau (hors branchements)

Rendement du réseau 76,23% en progression de 0,8%

Indice linéaire de perte ILP: 7,7 m³/km/jour en progression de 4,7%

Qualité des eaux distribuées :

Paramètres bactériologiques : 99,84% des prélèvements conformes Paramètres physico-chimiques : 99,1% des prélèvements conformes

Faits Marquants

- Augmentation des taux en ammonium observée sur la nappe alimentant l'usine de la Chapelle à Saint Etienne du Rouvray. Une plainte contre X est déposée le 19 avril 2013, au titre de l'article L218-73 du code de l'environnement.
- Étude : Diagnostic de l'évolution de la qualité de la ressource en eau et de sa traitabilité Station de production de la Chapelle à Saint Etienne du Rouvray.
- Basculement de la gestion clientèle du PPE sur le logiciel ANEMONE (logiciel équipant la Régie de Rouen).
- Construction d'un nouveau réservoir d'eau potable de 3 300 m3 sur la commune de Franqueville St Pierre, sécurisation de l'alimentation du Plateau Est, mise en service, programmation juillet 2014.
- Étude de définition sur la reconstruction de l'usine du Mont Duve à Elbeuf (captage des Ecameaux).
- Signature d'une convention entre le SERPN (Syndicat des Eaux du Roumois et du Plateau du Neubourg) et la CREA, concernant le diagnostic et l'animation agricole sur les périmètres communs des captages des VARRAS (SERPN) MOULINEAUX et NOUVEAU MONDE (CREA) et les captages de la vallée de l'OISON (SERPN et CREA)
- Étude : Diagnostic du réseau de Yainville phase 2.

2 - Mode de gestion et d'organisation des services de l'Eau de la CREA au 1^{er} janvier 2013

Créée au 1^{er} janvier 2010, la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe – CREA – est née du regroupement de 4 communautés :

- > La Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucles de Seine (CAEBS) constituée de 10 communes
- La Communauté d'Agglomération Rouennaise (CAR) constituée de 45 communes (44 lors de la fusion de Bois Guillaume et Bihorel en 2012)
- La Communauté de communes Seine-Austreberthe constituée de 14 communes
- La Communauté de communes du Trait-Yainville constituée de 2 communes

Ces quatre communautés d'origine sont constituées de 13 services AEP - Alimentation en Eau Potable - gérés selon les différents modes d'exploitation suivants :

- ➤ 1 service sur l'ex-territoire de la communauté d'agglomération d'Elbeuf Boucles de Seine
 - 1 service (10 communes) exploité en régie directe
- > 5 services sur l'ex-territoire de la communauté d'agglomération de Rouen exploités par la Régie de Rouen :
 - 1 service (28 communes) exploité en régie directe
 - 1 service (12 communes) exploité en régie avec prestation de service
 - 3 services (5 communes) exploités en délégation de service public
 - Délégation de service public pour la commune de Oissel
 - Délégation de service public pour le secteur de Malaunay, Le Houlme, et Houppeville
 - Délégation de service public pour la commune de St Léger du Bourg Denis
- 5 services sur l'ex-territoire de la communauté de communes de Seine-Austreberthe :
 - 1 service (4 communes du syndicat de Bardouville) exploité en contrat de gérance
 - 4 services (11 communes) exploités en délégation de service public :
 - Délégation de service public pour le syndicat de Jumièges
 - Délégation de service public pour le syndicat de St Paër
 - Délégation de service public pour le syndicat de St Martin de Boscherville
 - Délégation de service public pour la commune de Duclair
 - le secteur de St Pierre de Varengeville-Hénouville Haut, exploité en délégation de service public est rattaché contractuellement au service de Malaunay (même contrat historique)
- 2 services exploités sur l'ex-territoire de la communauté de communes du Trait-Yainville :
 - 1 service (commune de Yainville) exploité en régie directe
 - 1 service (commune du Trait) exploité en délégation de service public

Certains de ces services ont été intégralement transférés à la CREA. C'est le cas pour les Syndicats dont toutes les communes d'origine sont membres de celle-ci. Les Syndicats dont seule une partie des communes a adhéré à la CREA ont été scindés.

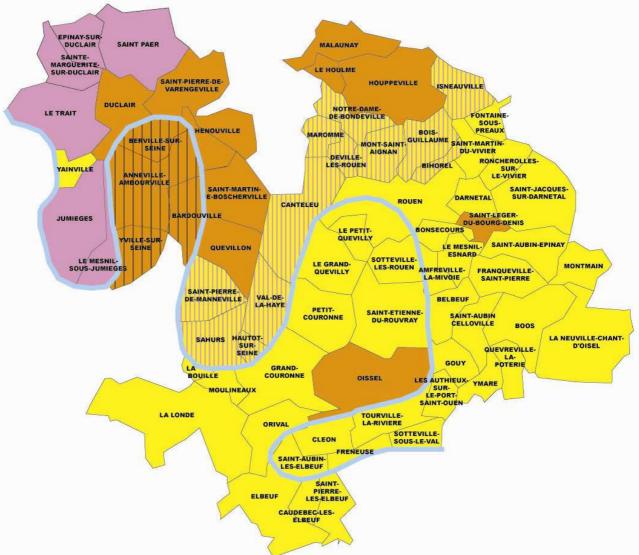
En application de la loi du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, portant notamment sur l'organisation des Communautés d'Agglomération, les contrats de délégation conclus par toutes ces collectivités ont été transférés à la CREA, ils se poursuivent jusqu'à leur terme.

1 - Organisation des services - Pôles de proximité et mode de gestion

Cette organisation des services est synthétisée dans le tableau et la carte ci-joints.

		EAU de la CREA		
		2.		
Póle de Proximité de Duclair	Pôle de Proximité du Trait Yainville	Pôle de Proximité d'Elbeuf	Direction de l'eau	Direction de l'eau Couperin ROUEN
•	•	 -	•	•
Eaux de Normandie	Régie Directe de Yainville	Régie Directe d'Elbeuf	Régie Directe de Rouen	Eaux de Normandie
DSP Sect. de Saint Paër	Yainville	Caudebec lès Elbeuf	Amfreville la Mivoie	PS Sect. Nord Ouest
Duclair (écart)	+	Cléon	Belbeuf	Bihorel
Epinay sur Duclair	Eaux de Normandie	Elbeuf sur Seine	Bonsecours	Bois Guillaume
Saint Paër	DSP Le Trait	Freneuse	Boos	Canteleu
St Pierre de Varengeville (écart)		La Londe	Darnétal	Déville lès Rouen
Ste Marguerite sur Duclair		Orival	Fontaine sous Préaux	Hautôt sur Seine
DSP Jumièges		Sotteville sous le Val	Franqueville St Pierre	Isneauville
Jumièges		St Aubin lès Elbeuf	Gouy	Maromme
Mesnil sous Jumièges		St Pierre lès Elbeuf	Grand Couronne	Mont Saint Aignan
+		Softeville sous le Val	Grand-Quevilly	Notre Dame de Bondeville
Veolia eau		Tourville la Rivière	La Bouille	Quincampoix (ham. de la Muette)
Gérance de Bardouville			La Neuville Chant d'Oisel	Sahurs
Anneville-Ambourville			Le Mesnil Esnard	St Martin du V. (ham. Mt Perreux)
Bardouville			Les Authieux sur le Port St Ouen	St Pierre de Manneville
Berville sur Seine			Montmain	Val de la Haye
Yville sur Seine			Moulineaux	:+
DSP Duclair			Petit Couronne	Veolia eau
DSP Sect. de Malaunay			Petit Quevilly	DSP Oissel
St Pierre de Varengeville (bourg)			Quèvreville la Poterie	DSP St Léger du Bourg Denis
Hénouville Haut			Roncherolles sur le Vivier	DSP Sect. de Malaunay
DSP St Martin de Boscherville			Rouen	Malaunay
Hénouville (le bas)			Sotteville lès Rouen	Houppeville
Quevillon			St Aubin Celloville	Le Houlme
St Martin de Boscherville			St Aubin Epinay	
St Pierre de Varengeville (écart)			St Etienne du Rouvray	
			St Jacques sur Darnétal	
			St Martin du Vivier	
			Yainville (gestion clientèle)	

Communauté de l'agglomération de Rouen-Elbeuf-Austreberthe (LA CREA) ----- Exploitants au 1er Janvier 2013



REGIE DIRECTE : EAU DE LA CREA

REGIE - PRESTATION DE SERVICE EXPLOITATION EAUX DE NORMANDIE

DSP EXPLOITATION EAUX DE NORMANDIE

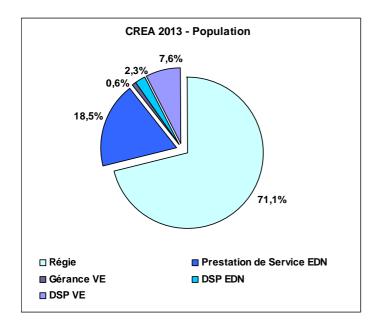
DSP EXPLOITATION VEOLIA EAU

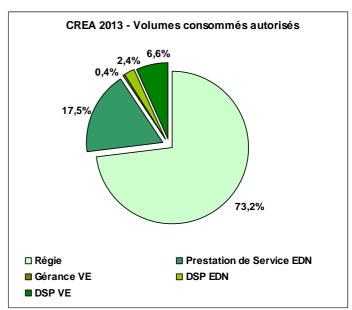
GERANCE VEOLIA EAU



LA CREA - Pôle de l'Eau - AD - CA.06.09 - Juillet 2014

Les services gérés en régie assurent l'alimentation de 71,1% de la population et 73,2% des volumes consommés autorisés. Si on intègre la prestation de service, ce sont 89,6% de la population, correspondant à 90,6% des volumes consommés autorisés qui bénéficient des services et des prix fixés par délibération de la collectivité.





2 - Gestion et accueil du public

Pour toutes questions relatives à la gestion de leur contrat de fourniture d'eau potable, les abonnés sont invités à contacter ALLO COMMUNAUTE 24h/24 et 7jours/7 au 0 800 021 021.

ACCUEIL DU PUBLIC DES SERVICES GERES EN REGIE DIRECTE

Régie directe de ROUEN

Pour toute question relative à leur facture (consommation, relevés d'index, tarif.....), les usagers sont accueillis dans les locaux de la Direction de l'Eau, aux adresses suivantes :

- Abonnés de la rive nord de la Régie Directe de Rouen
 110, rue François COUPERIN
 76000 ROUEN
- Abonnés de la rive sud de la Régie Directe de Rouen
 71, boulevard Charles De Gaulle
 76140 PETIT-QUEVILLY

Ouverture au public du lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 17h00 Le vendredi : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

Tous les courriers doivent impérativement être envoyés à l'adresse suivante :

La Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe 14 bis avenue Pasteur CS 50589 76006 ROUEN CEDEX

Pour toute question relative au règlement de la facture, les abonnés peuvent s'informer auprès de la Trésorerie Principale Municipale, à l'adresse suivante :

110-112, avenue du Mont Riboudet 76037 ROUEN CEDEX ■: 02 35 07 94 16

Régie directe de YAINVILLE

La Régie Directe de Yainville fait l'objet d'une prestation de service pour la production et les interventions techniques par Eaux de Normandie filiale Lyonnaise des Eaux. La gestion du service clientèle est assurée par la Direction de l'Eau sur le site de Couperin à Rouen depuis le second semestre 2010.

Pour toute question relative à leur facture (consommation, relevés d'index, tarif.....), les usagers sont accueillis dans les locaux de la Mairie de Yainville :

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Tous les courriers doivent impérativement être envoyés à l'adresse suivante :

La Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe 14 bis avenue Pasteur CS 50589 76006 ROUEN CEDEX

Pour toute question relative au règlement de la facture, les abonnés peuvent s'informer directement auprès du :

Trésor Public de Duclair 250, rue Jules Ferry 76480 DUCLAIR

Régie directe d'ELBEUF

Pour toute question relative à leur facture (consommation, relevés d'index, tarif.....), les usagers sont accueillis dans les locaux de la CREA - pôle de proximité d'Elbeuf, à l'adresse suivante :

8, rue Aristide Briand 76504 ELBEUF SUR SEINE

Ouverture au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tous les courriers doivent impérativement être envoyés à l'adresse suivante :

CREA - Pôle de Proximité d'Elbeuf 8, rue Aristide Briand 76504 ELBEUF SUR SEINE

Pour toute question relative au règlement de la facture, les abonnés peuvent s'informer auprès de la Trésorerie Principale Municipale d'Elbeuf.

ACCUEIL DU PUBLIC DU SERVICE GERE EN REGIE PRESTATION DE SERVICE

Prestation de service du secteur Nord Ouest - Maromme

Sur ce territoire de la CREA, Eaux de Normandie (filiale Lyonnaise des Eaux Suez) dessert 1 service :

• Maromme, Bihorel, Bois-Guillaume, Canteleu, Mont-Saint-Aignan, Notre-Dame-de-Bondeville, Dévillelès-Rouen, Isneauville, Sahurs, Hautôt-sur-Seine, Saint-Pierre-de-Manneville et Val-de-la-Haye

> Agence Eaux de Normandie 37, rue Raymond Duflo 76150 MAROMME

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Les abonnés peuvent également joindre le service client au : 0 800 021 021 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à13h00

Par ailleurs le numéro suivant permet de répondre à toutes les urgences 7j/7 et 24h/24 : 0 810 884 884

A noter également le lancement en 2005 de l'Agence clientèle en ligne :

www.lyonnaise-des-eaux.fr, permettant à l'usager de s'informer sur son compte ou sa facture.

<u>ACCUEIL DU PUBLIC DES SERVICES EXTERNALISES en DSP et GERANCE</u>

ACCUEIL DU PUBLIC DES SERVICES GERES PAR EAUX DE NORMANDIE

Sur le territoire de la CREA, Eaux de Normandie (filiale Lyonnaise des Eaux Suez) dessert 3 services :

- Saint-Paër, Epinay-sur-Duclair et Sainte-Marguerite-sur-Duclair
- Jumièges et le Mesnil-sous-Jumièges
- Le Trait

Agence Eaux de Normandie 37, rue Raymond Duflo 76150 MAROMME

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Les abonnés peuvent également joindre le service client au : 0 810 384 384 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à13h00

Par ailleurs le numéro suivant permet de répondre à toutes les urgences 7j/7 et 24h/24 : 0 810 884 884

A noter également le lancement en 2005 de l'Agence clientèle en ligne :

www.lyonnaise-des-eaux.fr, permettant à l'usager de s'informer sur son compte ou sa facture.

ACCUEIL DU PUBLIC DES SERVICES GERES PAR VEOLIA EAU

Sur le territoire de la CREA, Veolia Eau dessert 5 services gérés par 2 filiales :

- Compagnie des Eaux et de l'Ozone (CEO) :
 - Oissel
- SADE Exploitation de Normandie :
 - Saint Léger du Bourg-Denis
 - Malaunay, Houppeville, Le Houlme, Saint-Pierre-de-Varengeville, et Hénouville (le haut)
 - Saint-Martin-de-Boscherville, Quevillon, Hénouville (le bas) et Saint-Pierre-de-Varengeville (bas)
 - Duclair
 - Bardouville, Anneville-Ambourville, Berville-sur-Seine et Yville-sur-Seine

Agence Veolia Eau Bray & Caux ZA du Moulin d'Ecalles 76750 BUCHY

8h à 18h du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h

Les usagers disposent également d'un numéro d'appel unique : 0 810 00 42 19 ainsi que d'un site internet : www.service-client.veoliaeau.fr, permettant à l'abonné d'accéder à des informations générales sur l'eau et de consulter les informations relatives à son compte-client 24h/24.

3 - Indicateurs financiers de la CREA en 2013

Les factures type 120m³ sont présentées dans la note liminaire.

1 - Structure budgétaire

Le budget de l'Eau regroupe les deux types de fonctions de la Régie Autonome de l'Eau de la CREA :

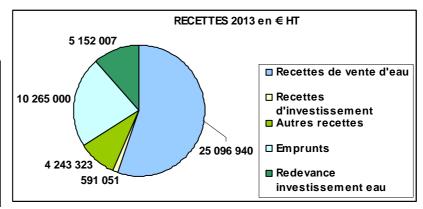
- ➤ La fonction d'exploitant qui inclut l'exploitation du service la production et la distribution de l'eau, la facturation et la gestion clientèle, l'entretien courant des ouvrages et équipements (les charges et les recettes s'y rapportant figurent dans la section de fonctionnement du budget) et enfin le renouvellement des équipements électromécaniques, des compteurs et des branchements à l'instar des délégataires de services d'eau (les charges correspondantes sont portées en section d'investissement);
- ➤ La fonction de maître d'ouvrage, dont l'objet essentiel est le maintien et le développement du patrimoine de l'ensemble des services, qu'ils soient exploités en régie directe ou contrôlés (prestation de service) ou encore en délégation de service public.

Les graphiques ci-après distinguent, par grandes masses, les dépenses et les recettes de l'exercice 2013 et leur répartition par fonction. Les redevances perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (préservation de la ressource et pollution) et qui lui sont reversées, ont été extraites des comptes tant en recettes qu'en dépenses.

2 - Recettes et charges du service

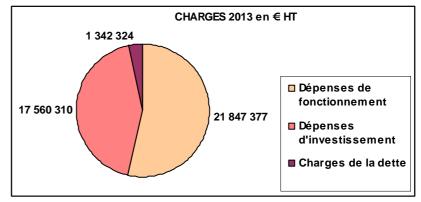
Recettes

Recettes (Montant en € HT) Eau de la CREA	2013
Recettes de vente d'eau	25 096 939,61 €
Recettes d'investissement	591 051,25€
Autres recettes	4 243 323,08 €
Emprunts	10 265 000,00€
Redevance investissement eau	5 152 006,67 €
TOTAL	45 348 320,61 €



Charges

Charges (Montant en € HT) Eau de la CREA	2013
Dépenses de fonctionnement	21 847 377,17 €
Dépenses d'investissement	17 560 309,88 €
Charges de la dette	1 342 323,61 €
TOTAL	40 750 010,66 €



3 - Indicateurs financiers

• Montant des abandons de créances :

La CREA a signé une convention avec le Conseil Général de Seine-Maritime pour la gestion du Fonds de Solidarité Logement. Dans ce cadre, les montants versés pour 2013 s'élèvent à 110 000 €. Ce fonds est directement géré par le Conseil Général.

➤ Taux du montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité, indicateur de performance P109.0 : 0,0050 €/m3

• Dettes de la collectivité :

- Durée d'extinction de la dette, indicateur de performance P153.2 : 2,57 années
- ➤ En cours de la dette au 31/12/2013 : 21 847 377,17 €
- Montant de l'annuité :

Capital: 1 181 348,23 €
Intérêts: 160 975,38 €

Montant des amortissements 2013 : 5 027 393,22 € HT

Montant global de subventions perçu : 141 158,55 € HT

Agence de l'Eau Seine Normandie : 90 407 € HT
 Conseil Général de Seine-Maritime : 50 751,55 € HT

4 - Facturation et Prix de l'Eau

Les abonnés reçoivent 2 factures par an :

Une facture sur estimation de couleur verte et une facture sur relevé d'index du compteur de couleur bleue

Les factures type 120 m³ sont présentées dans la note liminaire.

Prix de l'eau sur le territoire en Régie (régie directe et prestation de service)

Le prix de l'eau 2013 a été adopté par délibération du Conseil Communautaire du 14 décembre 2012.

Ce prix comporte:

- Une part fixe
- > Une part « consommation », correspondant au coût de fonctionnement du service de l'eau
- > Une part « redevance investissement » destinée à financer les études et investissements sur les installations de production et de distribution

Prix de l'eau sur les services en DSP

Ce prix comporte:

- > Une part fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur
- > Une part « consommation », correspondant au coût de fonctionnement du service de l'eau
- > Une part « redevance investissement » destinée à financer les études et investissements sur les installations de production et de distribution.

La part « exploitant » du tarif est révisable par application d'une formule contractuelle

4 - Ressources en eau - Production et zones de distribution

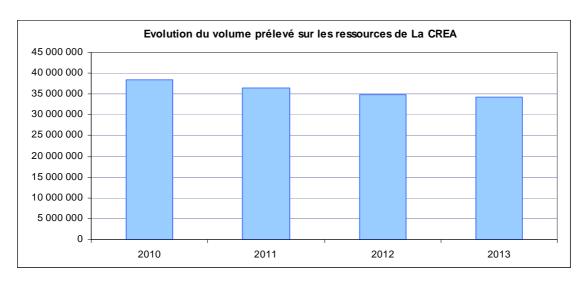
1 - Les ressources

Les ressources en eau de la CREA proviennent de forages ou de sources situés soit sur le territoire même de la CREA soit en périphérie. Du fait de son étendue la CREA est ainsi alimentée par 40 ressources internes sous maitrise d'ouvrage CREA, dont les capacités sont fortement variables de 600 à 50 000 m³/jour, et 7 ressources externes.

Production

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des volumes prélevés sur les ressources de la CREA.

Territoire de La CREA	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
Volume prélevé en m³	38 400 231	36 492 182	34 847 380	34 323 550	-1,5%



Ces valeurs à la baisse, gain de 4 millions de m3 en 4 ans, soit -10,6%, sont représentatives des tendances observées suivantes :

Baisse des volumes consommés par les abonnés de -3,4% sur 4 ans.

Amélioration du rendement de réseau (+8,6%) et diminution de l'indice linéaire de perte (-30,0%) sur 4 ans.

Par ailleurs et afin de satisfaire l'ensemble des besoins et en fonction des structures historiques particulières, la CREA importe et ou exporte de l'eau vers les collectivités voisines.

Importation en provenance:

- Du SERPN pour les communes de La Bouille, Yville sur Seine, la Londe, la partie nord de la commune d'Elbeuf et le hameau de la Maison Brulée à Moulineaux
- Du Syndicat de Préaux pour la commune de Roncherolles
- Du SIAEPA de Montville pour les communes de Malaunay, Le Houlme, Houppeville, St Pierre de Varengeville et Hénouville
- Du Syndicat de l'Austreberthe pour les hameaux du Pont des Vieux à St Pierre de Varengeville et le hameau du Paulu à St Paër

Exportation vers les collectivités suivantes :

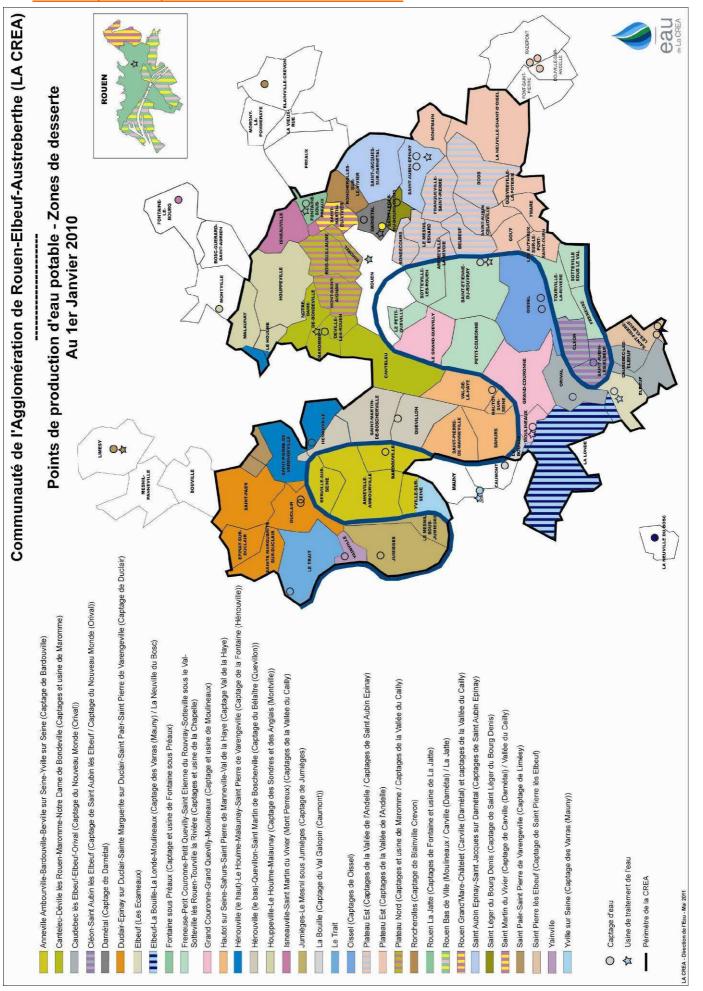
- SIAEPA de Montville
- SIAEPAP de l'Andelle
- CCVS St Wandrille Rançon hameau de Gauville

Les importations représentent 3,4% des volumes distribués, les exportations représentent 2% des volumes produits.

Caractéristiques des points de production

Suivant leurs caractéristiques, les eaux suivent un traitement de filtration et de désinfection, ou seulement une désinfection au chlore gazeux, avant refoulement dans les réservoirs de stockage et distribution.

	CREA	Capacité technique de	DUP			Volume en 2013	
Ou	ıvrage / Commune	production en m 3/j (base 20h)	Date	Q m 3/j	Q m 3/h	en m 3/j	en m 3/an
	Ressource Moulineaux (2 puits)	28 500	23/09/87	44 000	1 650	15 243	5 563 800
	Ressource Fontaine (Jatte) (3 sources)	24 000	27/11/81	20 000		17 815	6 502 480
	Ressource Fontaine (Village)	24 000	27711701	20 000		101	36 972
	Ressource Carville (2 sources)	8 000	15/11/04	8 000	300	3 011	1 098 900
	Ressource Darnétal	2 000	DU	JP en cou	ırs	1 358	495 769
Régie Rouen	Douville - Grande Aulnaie	4 000	15/09/94	2 000	200	1 436	524 200
nogio nodon	Radepont - Château	4 800	15/09/94	4 200	210	1 521	555 100
	Radepont - Petite Aulnaie	4 000	31/03/05	2 800	200	1 836	670 200
	St Aubin Ep Longues Raies	7 000 27/03/95 4 500			1 099	401 200	
	St Aubin Ep (Puits) Serv. Bas	560	03/08/93 1 400 70		70	151	55 040
	St Jacques - (Forage) Serv. Haut	900	03/00/33	1 400	70	548	200 110
	St Etienne du R La Chapelle (3 forages)	50 000	15/11/85	75 000		15 265	5 571 700
	Forage des Ecameaux - Station du Mont Duve	6 000	1994	12 000	600	1 151	419 939
	Forage du Nouveau Monde F1 - Orival	3 000	28/3/91	3 600	150	926	338 070
Régie Elbeuf	Forage du Nouveau Monde F2 - Orival	5 000	1991	6 000	250	2 933	1 070 478
Régie Elbeuf	orage F1 (1925) - St Aubin lès Elbeuf 2 800		1984	2 000	100	467	170 408
	Forage F2 (1949) - St Aubin lès Elbeuf	2 800	22/11/84	2 000	100	631	230 363
Régie Elbeuf	Forage de l'Oison ('Saint Cyr') - St Pierre lès E.	2 200	1986 2 200 110		808	295 075	
	Forage du Vallon de La Fieffe - St Pierre lès E.	1 000	24/4/87	2 000	100	372	135 737
5′	Forage de Yainville 1948		14/1/85	1 200	40	0	0
Régie Yainville	Forage de Yainville 2003	800	10/12/03	1 200	100	503	183 723
	Cailly F7	6 000			300	3 605	1 315 936
	Cailly F8	3 000			160	1 120	408 726
	Cailly F10	1 760	1		80	1 049	382 931
	Cailly F11	4 200	12/03/81	20 000	250	2 638	963 018
PS NO	Cailly F12	1 860	1		165	1 073	391 616
Prestation de Service	Cailly F13	4 680	215		2 955	1 078 517	
Nord Ouest	Maromme champ captant (5 sources)	12 000	1 213			4 535	1 655 203
	Maromme Forage F1	4 000	1 42			1 422	519 089
	Maromme Forage F2	4 400	DUP en c	ours d'in	struction	943	344 042
	Maromme Forage F3	3 000	DUP en cours d'instruction		644	234 952	
	Forage de Val de la Haye	1 280			540	197 238	
	Forage de La Perreuse	1 800	01/07/91	2 000	105	1 337	488 124
Oissel	Forage du Catelier	1 400	21/08/00	1 500	80	820	299 187
St Léger du Bourg Denis	Forage du Vieux Château	1 500	29/09/00	1 000	160	570	208 093
Jumièges	Forage de Jumièges	600	27/03/08	580	25	433	158 064
Le Trait	Forage de La Neuville - Le Trait	NR	2000	1 200	100	1 171	427 581
Saint Paër	1 280			573	209 241		
Duclair	Forage de Duclair - commun aux 2 services	1 000	22/11/05	2 000	185	698	254 602
Bardouville	Forage de Bardouville	600	10/07/09	500	30	321	117 019
St Martin de Boscherville		700	DUP en c	ours d'in	struction	414	151 106
	TOTAL CREA	212 420				94 037	34 323 548



Patrimoine production

Le patrimoine production est constitué de 7 usines de traitement et 30 forages.

Com	CREA m une / Ouvrage		Type de Filière de traitement	Capacité nominale de production en m³/jour
	Darnétal	Carville	Traitement sur filtres bicouche, sable de quartz et anthracite, et désinfection au chlore.	8 000
	Moulineaux	Depuis fin décembre 2008, le traitement est réalisé au ineaux Moulineaux travers d'une unité d'ultrafiltration membranaire, suivi d'un affinage sur charbon actif avant stérilisation au chlore.		28 500
Régie ROUEN	Rouen Jatte Depuis 2001, le traitement de l'eau est réalisé par la technique de l'ultrafiltration et désinfection au chlore.		20 000	
	St Aubin Epinay	Longues Raies	Traitement sur filtration sable, ozonation, collage au sulfate d'aluminium et désinfection au chlore gazeux.	4 500
	St Etienne du R.	La Chapelle	Traitement de préozonation, filtration bi-couche charbon actif / sable et désinfection au chlore gazeux.	50 000
Régie Elbeuf	Elbeuf	Mont Duve	Traitement sur filtres bicouche, sable de quartz et anthracite, et désinfection au chlore.	6 000
PS NO Prestation de Service Nord Ouest	Maromme	Maromme	Le traitement comprend un pré-traitement par coagulation (chlorure ferrique), un étage de filtration sur filtres bicouches (pierre ponce et sable), une stérilisation à l'ozone, une filtration sur charbon actif en grains et une désinfection finale au chlore gazeux. En période de forte turbidité, la filtration est précédée d'un prétraitement supplémentaire la floculation.	20 000

	Bâches usines	Capacité en m³
Elbeuf	Elbeuf - Usine du Mont-Duve	60
Grand Quevilly	Grand-Quevilly	3 000
Rouen	Rouen - Grand Mare	2 250
Rouen	Rouen - Moulineaux	560
Rouen	Rouen - Carville	400
St Aubin Epinay	St Aubin Epinay - Longues Raies	200
St Etienne du Rouvray	St Etienne du Rouvray - La Chapelle (2 x 1250)	2 500
	8 970	

Avant distribution l'eau est stockée dans des réservoirs qui outre le rôle de stockage assurent la pression.

Réservoirs de	distribution (hors bâches usines)	Capacité en m ³
Amfreville la Mivoie	Service Bas Buissonnets	300
Amfreville la Mivoie	Service Haut	300
Bardouville	Bardouville	150
Bardouville	Ambourville	450
Bardouville	Yville sur Seine	300
Belbeuf	Serv. Bas - Becquet	100
Bois Guillaume	Sainte Venise	1 500
Canteleu	Canteleu Sente aux Lapins	2 000
Caudebec lès Elbeuf	Service Bas	3 000
Caudebec lès Elbeuf	Service Haut	500
DA RNETA L	Mont aux Asniers	1 140
DA RNETA L	Branly Bas	570
DA RNETA L	Branly Haut	300
DA RNETA L	Table de Pierre - "Cimetière"	300
DA RNETA L	Bois du Roule	300
Déville lès Rouen	Fontenelle 1 / Déville lès Rouen	1 200
Déville lès Rouen	Fontenelle 2 / Déville lès Rouen	1 200
Duclair	Le Maupas / Duclair	150
Duclair	Le Chinois / Duclair	1 000
Elbeuf sur Seine	Bourgtheroulde	3 000
Elbeuf sur Seine	Neubourg	1 000
Elbeuf sur Seine	Mesliers	500
Elbeuf sur Seine	Saint-Cyr	300
Elbeuf sur Seine	Chêne à la Vierge	200
Fontaine sous Préaux	Ruette aux Cailloux	400
Franqueville St Pierre	Franqueville St Pierre - La Lorie	800
Franqueville St Pierre	Franqueville St Pierre - RN14	600
Gouy	Réservoir de Gouy - Les Fries	500
Grand Couronne	Service Bas	1 000
Grand Couronne	Service Moyen	850
Grand Couronne	Service Moyen - Les Bouttières	500
Grand Couronne	Service Haut - Les Essarts	500
Hautôt sur Seine	Hautôt sur Seine	350
Hénouville	La Cabotterie	200
Houppeville	Bâche surpresseur	500
sneauville	Ventelette 1 - 2 et 3 (Quincampoix)	4 000
Jumièges	Jumièges	350
_a Londe	La Londe	350
_a Neuville Chant d'Oisel	La Neuville Chant d'Oisel	600
_e Houlme	Bois Planté	300
_e Houlme	Domaine aux Loups	200
_e Trait	Caudebec / Le Trait	450
_e Trait	Duclair / Le Trait	450
_e Trait	Archimède / Le Trait	250
Malaunay	BAS route de Barentin	150
Maromme	Maromme 1 (Service Haut)	2 500
Maromme	Maromme 2 (Service Bas)	2 500
Maromme	Maromme Garstedt	1 200
Mesnil sous Jumièges	Mesnil sous Jumièges	250
	Boucicaut	2 000
Mont Saint Aignan		
Mont Saint Aignan	Galliéni 1	300
Mont Saint Aignan	Galliéni 2	200
Moulineaux	Moulineaux	350
Notre Dame de Bondeville	Notre Dame de Bondeville	300
Dissel	Diguet Oissel	3 000
Orival	Roches à Orival	150
Quevillon	Service Bas	500
Quèvreville la Poterie	Quèvreville la Poterie	500
Roncherolles sur le Vivier	Roncherolles	300

ROUEN	Champ de Courses (St Etienne du Rouvray)	13 000
ROUEN	Sainte Marie	6 000
ROUEN	Moïse	6 000
ROUEN	la Jatte	6 000
ROUEN	Saint Hilaire	3 000
ROUEN	Ernemont	2 000
ROUEN	Bel Air (Mont St Aignan)	1 500
ROUEN	Mont Gargan	1 000
ROUEN	Canadiens (Bihorel)	1 500
ROUEN	Châtelet	4 500
Sotteville lès Rouen	Léon Salva - Service Bas	10 400
Sotteville lès Rouen	Léon Salva - Service moyen	7 400
Sotteville sous le Val	Sotteville ss le Val	500
St Aubin Epinay	St Aubin Epinay - Bois des Chartreux	300
St Aubin lès Elbeuf	Service Bas	2 000
St Aubin lès Elbeuf	Service Haut	1 200
St Etienne du Rouvray	Maryse Bastié	3 500
St Jacques sur Darnétal	St Jacques sur Darnétal	300
St Léger du Bourg Denis	Cantony	150
St Léger du Bourg Denis	La Lande	200
St Léger du Bourg Denis	Waddington	200
St Martin de Boscherville	Le Genetey	100
St Martin du Vivier	Mesnil Grémichon	150
St Paër	Saint-Paër	350
St Pierre de Varengeville	Saint Pierre de Varengeville	150
St Pierre lès Elbeuf	Service Bas	1 500
St Pierre lès Elbeuf	Service Bas	1 200
St Pierre lès Elbeuf	du Bosc-Tard	350
Tourville la Rivière	Tourville la Rivière	2 000
Yainville	Tour 1950	300
Yainville	Semi-enterré 1976	500
	Global Eau de La CREA	124 360

2 - Qualité des eaux distribuées

La surveillance des eaux distribuées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) donne les résultats suivants :

- 99,84 % de conformité sur les paramètres microbiologiques
- 99,10 % de conformité sur les paramètres physico-chimiques

Territoire de La CREA	Paramètres microbiologiques			ogiques Paramètres physico-chimiques		
An née 2013	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
TOTAL	1 244	2	99,84%	1 441	13	99,10%

Sur les paramètres microbiologiques, on note 2 non conformités, 1 sur le secteur de Rouen et 1 sur le secteur d'Oissel. Ces 2 non-conformités ont été levées suite aux contre-analyses.

Sur les paramètres physico-chimiques, on note 13 non conformités,

- 4 sur le secteur de Rouen et Fontaine sous Préaux (1 dépassement sur le paramètre Métaldéhyde : 0,12μg/l norme 0,10μg/l et 3 dépassements sur le paramètre Chlortoluron 0,207 ; 0,190 et 0,178μg/l norme 0,10μg/l) ;
- 2 sur le secteur de Malaunay (2 dépassements de la norme de 10µg/l pour la somme des tri et tétrachloroéthylène). Néanmoins, les valeurs observées et conformément aux avis de l'AFSSA, ces teneurs sont inférieures aux valeurs sanitaires de référence, l'eau peut donc être consommée sans risque pour la santé.
- 1 sur le secteur d'Elbeuf (dépassement sur le paramètre ammonium de la référence de qualité 0,1mg/l)

- 1 sur le secteur de la PS NO secteur Maromme (1 dépassement sur le paramètre Bromate : 11μg/l norme 10μg/l)
- 2 sur le secteur de Jumièges (2 dépassements sur le paramètre Atrazine déséthyl : 0,12 et 0,12μg/l norme 0,10μg/l)
- 3 sur le secteur de Bardouville (3 dépassements sur le paramètre Atrazine déséthyl : 0,102 ; 0,12 et 0,11μg/l norme 0,10μg/l)
 - o Interconnexion du secteur de Bardouville avec la ressource de Quevillon en cours de réalisation, objectif de mise en service fin 2014.

Qualité d'eau : Dérogations en cours

- Dérogation CHLORTOLURON Rouen et Fontaine sous Préaux sources de Fontaine.
 - o Demande de dérogation le 05/09/2011 Arrêté de dérogation 16/01/2012.
 - o Suivi renforcé du paramètre pendant la période hivernale : aucun dépassement de la norme 2012/2013, et 3 dépassements sur la période 2013/2014.
 - o Programme associé à la demande
 - Diagnostic agricole printemps 2012.
 - Réunions avec les différents intervenants (agriculteurs et prescripteurs).
 - Programme d'action suite à l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2013 (cf. étude BAC).
 - 1^{er} bilan du programme d'action juin 2014 (action de sensibilisation et accompagnement des agriculteurs – objectif année 2014 action renforcée sur les zones enherbées, haies et fascines (création d'un poste pour assurer la promotion, accompagnement et suivi auprès de la cellule du SAGE Aubette-Cailly)
- Dérogation TRI et TETRACHLORETHYLENE Malaunay Le Houlme Houppeville.
 - Arrêté de dérogation février 2011 ressource forage de Montville (SIAEPA de Montville).
 - o Interconnexion : Ventelette (ressources Vallée du Cailly) / SIAEPA de Montville.
 - Travaux réalisés :
 - Depuis août 2013, la commune de Houppeville est desservie par le réservoir de la Ventelette (ressources Vallée du Cailly).
 - Depuis juillet 2013, l'interconnexion réservoir de la Ventelette (ressources Vallée du Cailly) – réservoir de Montville est en service, elle est gérée par le SIAEPA de Montville. Les communes de Malaunay et Le Houlme bénéficient de cette interconnexion.
- Dérogation ATRAZINES et DERIVES Hameaux du Pont des Vieux et du Paulu St Paër et St Pierre de Varengeville.
 - o Ressource sous maîtrise d'ouvrage Syndicat de l'Austreberthe
 - Arrêté de dérogation du 7 septembre 2012

3 - Préservation de la ressource - Études

Indice d'avancement de protection de la ressource P108.3

Cet indice définit le taux d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection des ressources (points de prélèvement dans le milieu naturel).

La valeur de l'indicateur déterminée par l'ARS, est fixée comme suit :

0% aucune action

20% Étude environnementale et hydrogéologique en cours

40% Avis d'hydrogéologue rendu

50% Dossier déposé en préfecture

60% Arrêté préfectoral

80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus) et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

Année					
	2009 : Indice 108.3 DDASS / ARS	2010 : Indice 108.3 DDASS / ARS	2011 : Indice 108.3 ARS	2012 : Indice 108.3 ARS	2013 : Indice 108.3 ARS
Nom du Captage	en %	en %	en %	en %	en %
Ressource Moulineaux	60%	60%	60%	60%	60%
Ressource Fontaine (Jatte)	60%	60%	60%	60%	60%
Ressource Carville	60%	60%	60%	60%	60%
Ressource Darnétal	40%	40%	50%	50%	50%
Douville - Grande Aulnaie	60%	60%	60%	60%	60%
Radepont - Château	60%	60%	60%	60%	60%
Radepont - Petite Aulnaie	60%	80%	80%	80%	80%
St Aubin Ep Longues Raies	60%	60%	60%	60%	60%
St Aubin Ep. (Puits) Serv. Bas	60%	60%	60%	60%	60%
St Jacques (Forage) Serv. Haut	60%	60%	60%	60%	60%
SER - Forage de La Chapelle	60%	60%	60%	60%	60%
Elbeuf - (Mont Duve) For. Les Ecameaux	60%	60%	60%	60%	60%
Orival - 2 For. du Nouveau Monde	60%	60%	60%	60%	60%
St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages	60%	60%	60%	60%	60%
St Pierre lès Elbeuf - For. de l'Oison ('St Cyr')	60%	60%	60%	60%	60%
St Pierre lès Elbeuf - For. Vallon de La Fieffe	60%	60%	60%	60%	60%
Forage Yainville 1948	60%	60%	60%	60%	60%
Forage Yainville 2003	60%	60%	60%	60%	60%
Forages Vallée du Cailly	60%	60%	60%	60%	60%
Sources de Maromme	20%	20%	20%	40%	40%
Forage de Val de la Haye	50%	50%	50%	60%	60%
Forage de La Perreuse	60%	60%	60%	60%	60%
Forage du Catelier	60%	60%	60%	60%	60%
Forage du Vieux Château	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Jumièges	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de La Neuville	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Duclair	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Bardouville	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Quevillon	40%	40%	40%	50%	50%
Indice consolidé périmètre CREA				58,4%	58,6%

L'indice d'avancement de protection de la ressource consolidé, calculé en prorata des volumes prélevés, est de 58,6%.

Études DUP

• DUP Darnétal :

- o Le dossier est en phase de consultation auprès des services de l'état avis rendu
- Traçage dans le cadre du futur contournement EST de ROUEN positif sur le forage de Darnétal, impliquant la nomination d'un hydrogéologue agréé pour avis complémentaire : avis rendu en février 2013.
- o Phase d'enquête publique en cours (5 septembre au 4 octobre 2014).

• DUP Maromme :

- o Avis hydrogéologue agréé rendu
- Le dossier est en phase de consultation auprès des services de l'état enquête administrative, complément d'information avant avis définitif.

- DUP Vallée du Cailly :
 - Avis hydrogéologue agréé rendu
 - Le dossier est en phase de consultation auprès des services de l'état enquête administrative, complément d'information avant avis définitif.
- DUP Quevillon :
 - o Le dossier est en phase de consultation auprès des services de l'état avis rendu
 - o Enquête publique réalisée, avis du commissaire rendu (favorable)
 - o Passage au CODERST octobre 2014.
- Révision de la DUP Fontaine sous Préaux :
 - Étude environnementale réalisée
 - Traçages complémentaires réalisés en mars 2014
 - o Présentation Avis hydrogéologue agréé septembre 2014.
- Révision de la DUP Moulineaux :
 - Étude environnementale réalisée
 - o Étude complémentaire d'incidence sur le niveau du ruisseau des Moulins 2014

Études BAC : Études de Bassin d'Alimentation des Captages

- BAC Fontaine sous Préaux
 - o Rapport de phase 1 présenté en avril 2012.
 - Arrêté préfectoral le 5 novembre 2012 délimitant l'Aire d'Alimentation du Captage.
 - o Programme d'action agricole : arrêté préfectoral 17 décembre 2013.
 - 1^{er} bilan du programme d'action juin 2014 (action de sensibilisation et accompagnement des agriculteurs – objectif année 2014 action renforcée sur les zones enherbées, haies et fascines (création d'un poste pour assurer la promotion, accompagnement et suivi à la cellule du SAGE Aubette-Cailly)
 - o En parallèle révision de la DUP Fontaine sous Préaux.
- BAC Moulineaux et Les Varras
 - Arrêté inter-préfectoral (Seine-Maritime et Eure) le 19 août 2013 délimitant l'Aire d'Alimentation du captage.
 - o Programme d'action agricole : Arrêté préfectoral 4 avril 2014.
 - Programme d'action lancé au printemps 2014
 - o En parallèle révision de la DUP de Moulineaux.
- BAC Les Ecameaux à Elbeuf et Le Nouveau Monde à Orival
 - o Délimitation des aires d'alimentation
 - o En parallèle une révision des DUP est engagée sur 2013.
- Signature d'une convention entre le SERPN (Syndicat des Eaux du Roumois et du Plateau du Neubourg) et La CREA, concernant le diagnostic et l'animation agricole sur les périmètres communs des captages des VARRAS (SERPN) MOULINEAUX et NOUVEAU MONDE (CREA) et les captages de la vallée de l'OISON (SERPN et CREA).

Étude eaux brutes - ressource de la Chapelle

Compte tenu de l'évolution significative de la concentration en azote minéral observée sur les forages 1 et 2 de La Chapelle, la CREA a confié au bureau d'études ARTELIA la réalisation d'une étude hydrogéologique générale visant à une meilleure connaissance de la zone d'alimentation des captages et à proposer des moyens de protection de la qualité de la ressource (état des lieux, dispositifs de surveillance, audits de la station, modélisation hydrogéotechnique fine et recommandations sur la préservation du champ captant et le traitement ou la création d'un forage complémentaire).

Cette étude initiée dans le contexte de l'augmentation de la teneur en ammonium, prend également en compte toutes les autres substances susceptibles d'impacter la qualité des eaux souterraines, ainsi que la .validation du projet d'augmentation des volumes journaliers prélevés pour fiabiliser l'alimentation du Plateau Est.

Les industriels voisins concernés (SCO et YARA, ainsi que RETIA intervenant dans le cadre d'une garantie de passif) ont accepté de participer à cette étude en intégrant les prescriptions de la DREAL. La CREA participe à hauteur de 135 170 euros, financés à 80% par l'AESN, RETIA à hauteur de 226 108 euros, et YARA à hauteur de 17 650 euros.

Le comité de pilotage est composé de la DREAL, l'ARS, la CREA, l'AESN et les industriels concernés.

En septembre 2013, l'étude a été lancée officiellement lors du premier comité de pilotage.

La phase actuelle consiste à réaliser des mesures synchronisées (niveau de nappe, qualité) sur l'ensemble des piézomètres, dont certains (8) ont été nouvellement créés dans le cadre de l'étude.

Une modélisation sera ensuite effectuée.

Le rendu de l'étude est attendu pour fin 2014.

A noter que la qualité des eaux brutes et distribuées est maitrisée et conforme aux normes de potabilité.

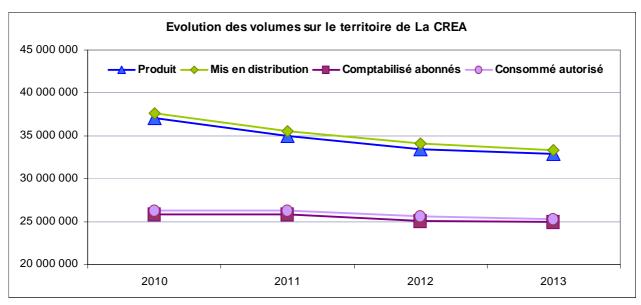
5 - Exploitation - Caractéristiques techniques

1 - Indicateurs techniques

Volumes en m³

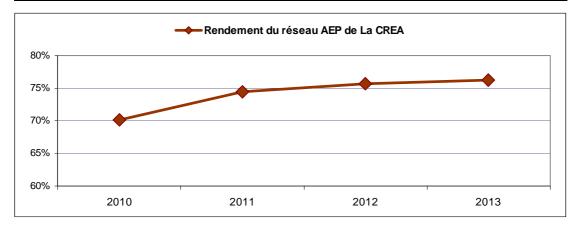
Les principaux indicateurs techniques concernant les volumes, prélevés, produits, mis en distribution et consommés sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Services AEP de la CREA	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
V1 Volumes prélevés	38 400 231	36 492 182	34 847 380	34 323 550	-1,5%
V2 Volumes de service utilisés dans le processus de production	1 347 070	1 502 686	1 360 849	1 430 637	5,1%
Volumes produits sur la CREA : V3 = V1 - V2	37 053 161	34 989 496	33 486 531	32 892 913	-1,8%
V4 Volumes importés en gros (1) (Import d'eau provenant des syndicats hors de La CREA)	1 263 777	1 229 644	1 232 262	1 142 004	-7,3%
V5 Volumes exportés en gros (2) (Export d'eau hors du territoire de La CREA)	645 581	672 667	675 996	666 953	-1,3%
Volumes mis en distribution sur la CREA : V6 = V3 + V4 - V5	37 671 357	35 546 473	34 042 797	33 367 964	-2,0%
V7 Volumes de service du réseau	111 016	117 599	111 315	139 158	25,0%
V8 Volumes comptabilisés	25 793 256	25 782 285	25 089 607	24 919 609	-0,7%
V9 Volumes autorisés non comptés	344 126	381 723	379 332	219 926	-42,0%
Volumes consommés autorisés : V10 = V7 + V8 + V9	26 248 398	26 281 607	25 580 254	25 278 693	-1,2%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	70,19%	74,42%	75,63%	76,23%	0,8%
Linéaire de canalisation (hors branchements) : L en km	2 853	2 860	2 874	2 883	0,3%
Indice Linéaire des volumes non comptés : en m³/km/jour ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	11,41	9,35	8,53	8,03	-5,9%
Indice Linéaire de pertes en réseau : en m³/km/jour ILP = (V6 - V10) / L / 365	10,97	8,87	8,07	7,69	-4,7%
Indice Linéaire des volumes consommés : ILC = (V10+V5) / L / 365	25,83	25,82	25,03	24,66	-1,5%
Nombre d'abonnés : N	179 778	182 412	184 499	186 933	1,3%
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements) : R = N / L	63,02	63,78	64,19	64,84	1,0%



Indicateurs de performances

Indicateurs Techniques de l'Eau de La CREA	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
Rendement du réseau P104.3	70,19%	74,42%	75,63%	76,23%	0,8%
Indice Linéaire des Volumes non comptés : ILVnc (m³/km/jour) P105.3	11,4	9,4	8,5	8,0	-5,9%
Indice Linéaire de Perte en Réseaux : ILP (m³/km/jour) P106.3	11,0	8,9	8,1	7,7	-4,7%
Indice Linéaire des volumes Consommés : ILC (m³/km/jour)	25,8	25,8	25,0	24,7	-1,5%



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau.

L'amélioration du rendement de réseau se poursuit avec un gain sur les 4 dernières années, correspondant à l'exercice de la CREA, de 8,6%.

Le décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012, relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'action pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable, précise dans son article 2 : les modalités d'application de la majoration du taux de redevance pour l'usage « alimentation en eau potable ».

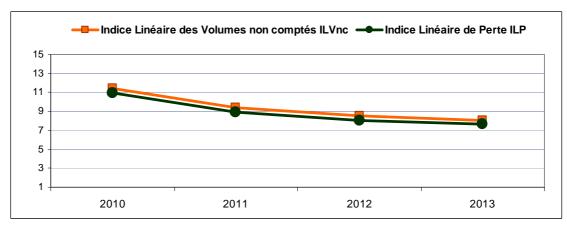
L'une des conditions d'application de cette majoration serait : « lorsque le rendement de réseau est inférieur à 85% ou lorsque cette valeur n'est pas atteinte au résultat de la somme d'un terme fixe égal à 65 et du cinquième de la valeur de l'indice linéaire de consommation (...). Si les prélèvements réalisés sur des ressources faisant état de règle de répartition sont supérieurs à 2 millions de m³/an, la valeur du terme fixe est égale à 70. »

Ainsi pour l'Eau de la CREA, le rendement est de 76,23%, les volumes prélevés sont supérieurs à 2 millions de m³/an ; la somme « S » à prendre en compte est donc de :

$$S = 70 + 1/5 (ILC) = 70 + 4,93 = 74,93$$

Cette somme est inférieure au rendement de la CREA.

En parallèle le gain observé, pour la période 2010/2013, sur l'**Indice Linéaire de Perte (ILP)** est de **30,0%**. Il s'établit pour l'année 2013 à 7,7 m³/km/jour.



L'indice linéaire de consommation (ILC) est compris entre 10 et 30 m³/km/jour, à ce titre est conforme au standard de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le réseau peut être qualifié d'intermédiaire, ni urbain ILC >30, ni rural ILC <10. Cette notion regroupe des réalités très différentes entre les différents services. Elle doit être relativisée, à titre d'exemple le service de Rouen, dont l'ILC est de 29,8 m³/km/jour est qualifié d'urbain, celui de Bardouville à 5,2 m³/km/jour ou de Jumièges 6,5 m³/km/jour sont caractéristiques d'un service rural.

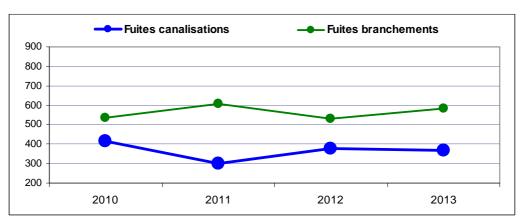
L'indice linéaire de perte (ILP) permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement des réseaux qui vise à lutter contre les pertes, et d'autre part les actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez l'abonné.

L'indice linéaire des volumes non comptés (ILVnc) permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraisons des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

Fuites

Territoire de La CREA	2010	2011	2012	2013
Nbre de fuites réparées sur canalisation	414	302	376	369
Nbre de fuites réparées sur branchement	535	609	533	585
Nbre de fuites réparées sur dispositif de comptage	2 528	2 142	1 928	1 992
Nombre TOTAL de fuites réparées	3 477	3 029	2 841	2 946

La baisse observée sur les dispositifs de comptages n'est pas représentative. De fait certains services (opérateurs) ne comptabilisent pas ou peu ce type d'incident. La consolidation à l'échelle de « Eau de la CREA » est donc difficilement interprétable.



L'indice linéaire de réparation (ILR) permet de caractériser l'état général du réseau, de même pour l'indice de réparation des branchements. L'évolution de ces indices (à périmètre constant) reflète les tendances observées sur le nombre de fuites.

Territoire de La CREA	2010	2011	2012	2013
Nbre de fuites réparées sur canalisation	414	302	376	369
Linéaire de canalisation en km	2 852	2 860	2 874	2 883
Indice Linéaire de Réparation : ILR	0,15	0,11	0,13	0,13

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Territoire de La CREA	2010	2011	2012	2013
Nbre de fuites réparées sur branchement	535	609	533	585
Nombre de branchements	126 818	127 269	127 527	127 908
Indice de Réparation de branchement : IRb	0,42	0,48	0,42	0,46

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

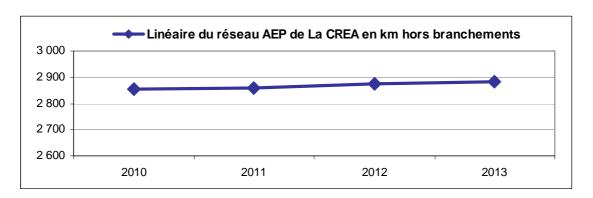
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées, indicateur de performance P151.1

La consolidation de cet indicateur sur le périmètre de la CREA est de 2,02 pour 1000 abonnés.

2 - Patrimoine

Réseau

Territoire de La CREA	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Linéaire de réseau en km hors branchements	2 853	2 860	2 874	2 883	0,3%



Taux moyen de renouvellement de réseau, indicateur de performance P107.2

Il est calculé sur la moyenne du linéaire de réseau renouvelé des 5 dernières années et s'élève à 0,51%.

Dans le cadre du budget investissement canalisation, un effort est fait afin de rationaliser le réseau (suppression des canalisations en doublon, simplification des maillages...), sur l'année 2013, cet effort a porté sur 2,5 km, il participe à la pérennisation du réseau et à la diminution de l'âge moyen de ce dernier.

Territoire de La CREA	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Linéaire de réseau renouvelé en km	11,980	13,556	16,335	18,221	11,5%
Taux de renouvellement annuel du linéaire	0,42%	0,47%	0,57%	0,63%	11,2%
Taux moyen de renouvellement du linéaire sur 5 ans P107.2	0,43%	0,45%	0,48%	0,51%	6,1%

La programmation du renouvellement d'une canalisation est priorisée en fonction de sa vétusté (âge, matériaux, analyse de la fréquence et nombre de fuites), des besoins nouveaux (urbanisation, renforcement) mais également en fonction des travaux de voirie engagés par les communes ou les autres concessionnaires.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable, indicateur de performance P103.2

Cet indice est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013, il annule le précédent indice défini dans l'annexe I de l'arrêté du 2 mai 2007.

Sa valeur est comprise entre 0 à 120 suivant l'existence de : plans (10 points), procédure de mise à jour (5 points), la connaissance des diamètres, nature et âges (30 points).

Dès qu'un minimum de 40 points est obtenu, les points supplémentaires peuvent être acquis en fonction de la localisation des équipements annexes, d'un inventaire des équipements électromécaniques, la localisation des branchements, une synthèse de la recherche et réparation de fuites, la localisation des autres interventions (purges,...), programme pluriannuel de renouvellement de canalisation, et une modélisation du réseau (75 points).

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable de La CREA, résulte de la consolidation des indices des différents services au prorata du linéaire de réseau et s'élève à 105,9%.

Branchements

Territoire de La CREA	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre de branchements	126 818	127 269	127 527	127 908	0,3%
Solde branchement plomb	12 856	12 856 10 098 7 71		5 525	-28,4%
% de branchement plomb	10,1%	7,9%	6,0%	4,3%	

A fin 2013, le nombre de branchements est de 127 908.

Le nombre de branchements neufs réalisés dans le cadre de l'exploitation des réseaux (hors lotissements privés) est de 538 unités, en parallèle 155 branchements ont été supprimés dont 114 branchements plomb. Le nombre de branchements renouvelés en 2013 est de 2 651, dont 2 200 en plomb.

Compteurs

Territoire de La CREA	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre TOTAL de compteurs	192 361	195 460	195 940	200 404	2,3%
Nombre de compteurs renouvelés	13 304	13 948	24 733	11 207	-54,7%
Taux de renouvellement	6,92%	7,14%	12,62%	5,59%	-55,7%
Age moyen du parc compteurs en année		10,88	9,54	7,73	-18,9%

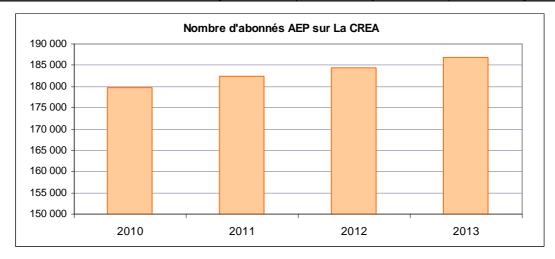
Le nombre de compteurs est en augmentation. Il correspond d'une part aux nouveaux branchements, et d'autre part à l'individualisation des consommations dans les immeubles collectifs (compteurs divisionnaires).

L'accroissement du taux de renouvellement résulte entre autre de l'activation de la tranche conditionnelle n³ du contrat de prestation de service Nord Ouest PS NO, qui intègre le renouvellement de l'ensemble des compteurs sur les 3 premières années.

6 - Gestion clientèle abonnés

1 - Abonnés

Territoire de La CREA	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'Abonnés Domestiques			184 173	186 616	1,3%
Nombre d'Abonnés Non Domestiques			326	317	-2,8%
Nombre TOTAL d'Abonnés	179 778	182 412	184 499	186 933	1,3%



Le nombre d'abonnés est en constante évolution, ce point résulte également de l'individualisation des consommations dans les immeubles collectifs.

Les abonnés domestiques ou assimilés sont les abonnés qui sont redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution domestique. Pour ces abonnés, les redevances sont perçues par l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service puis reversées à l'agence de l'eau.

Les abonnés non domestiques, sont donc les abonnés pour lesquels l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service, ne recouvre pas la redevance due au titre de la pollution domestique.

Le nombre moyen d'habitant par abonné domestique est de 2,66.

2 - Volumes consommés et facturés

Territoire de La CREA	2010	2011	2012	2013	N/N-1
TOTAL des volumes consommés en m³	25 750 890	25 728 969	25 030 924	24 878 661	-0,6%

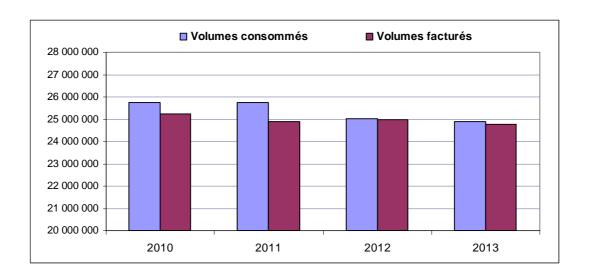
On observe depuis plusieurs années une baisse sensible des volumes consommés qui traduit d'une part la prise de conscience des abonnés sur la maitrise de leur consommation et d'autre part l'évolution des appareils de plus en plus économes.

Ainsi en cumulé depuis 2010 la baisse du volume consommé est de -3,4%. Et pour l'année 2013 la consommation a diminué de -0,6%.

Territoire de La CREA	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Volume facturé aux abonnés domestiques			23 151 701	22 800 440	-1,5%
Volume facturé aux abonnés non domestiques			1 846 210	1 970 876	6,8%
TOTAL des volumes facturés en m ³	25 214 812	24 908 811	24 983 123	24 771 316	-0,8%

92,0% des volumes facturés sont qualifiés de domestiques contre 8,0% de non domestiques (cf. définition domestiquenon domestique ci-dessus).

La consommation moyenne par abonné domestique est de 133,3 m³/an soit 137,3 litres/jour/habitant (base 365 jours).



3 - Indicateurs de performances

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés P152.1

L'ensemble des services de la CREA, ont un délai d'ouverture de 48h00.

Ce délai s'applique aux branchements neufs (hors délai de réalisation) et aux remises en service de branchements existants et fonctionnels. Dans le cas où il n'y a pas de coupure d'eau entre le départ et l'arrivée de deux abonnés successifs, on considère que la remise en eau est immédiate et que le délai d'ouverture du branchement est respecté. Ce point explique un taux de 100%.

Territoire de La CREA	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre d'interventions pour ouverture	9 070	8 865	9 085	8 942	-1,6%
Nombre d'interventions n'ayant pas respecté le délai d'ouverture	0	0	0	0	
Taux de respect du délai d'ouverture P152.1	100%	100%	100%	100%	

Taux de réclamations P155.1

Cet indicateur comptabilise les réclamations écrites (courrier, mail, fax...) correspondant à des écarts ou non conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service ou vis-à-vis de la réglementation, en particulier en ce qui concerne l'application du règlement de service.

Ces réclamations peuvent porter notamment sur la qualité de l'eau, la qualité du service, la facturation à l'exception du niveau de prix.

Territoire de La CREA	2010	2011	2012	2013	N/N-1
Nombre de réclamations écrites	5 134	2 476	2 554	2 612	2,3%
Taux de réclamations pour 1000 abonnés P155.1	28,56	13,57	13,84	13,97	

En 2011, l'exploitant Lyonnaise des Eaux – Eaux de Normandie, a revu son mode de calcul. Le taux de réclamations consolidé à l'échelle de La CREA est de 14,0 pour 1000 abonnés.

Taux d'impayés sur la facture d'eau de l'année précédente P154.0

Cet indicateur mesure le montant des impayés TTC au titre de l'année N-1 comptabilisé au 31/12 de l'année N, divisé par le chiffre d'affaire TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12 de l'année N.

Cet indicateur doit prendre en compte uniquement les parts liées à la facture EAU POTABLE (hors assainissement), il s'agit donc :

Part EAU exploitant (opérateur éventuel)

Part EAU de la collectivité - part investissement

Redevance prélèvement agence de l'eau

Redevance pollution agence de l'eau (comptabilisée sur le chapitre EAU de la facture)

Taxe Voies Navigables de France

TVA

La consolidation de cet indicateur a été réalisée à partir des données des différents exploitants, à noter que le taux d'impayés est commun aux secteurs Régie Rouen, Régie Elbeuf, Régie Yainville et PS Nord Ouest. Pour la CREA le taux d'impayés sur la facture d'eau est de 1,93%.

Les données individualisées par service sont disponibles dans le chapitre II.

Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité P109.0

Ce montant comptabilise les abandons de créances à caractère social : votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité et les abandons de créances réalisés par l'opérateur (notamment ceux liés au fond de solidarité logement) ; ainsi que les versements effectués par la collectivité au profit d'un fond créé en application de l'article L.261-4 du code de l'action sociale et des familles pour aider les personnes en difficulté (fond de solidarité logement).

La CREA a versé à un fond de solidarité logement la somme de 110 000 €.

Le montant cumulé des abandons de créances des 2 opérateurs privés Eaux de Normandie et Veolia Eau s'élève à 1 004,09 €ht.

La règle de calcul est : montant en euros hors taxes / volumes facturés, soit 0,0044 €/m³.

Remises pour fuite

	Remises pour fuites instruites dans le cadre du règlement de service								
Territoire de La CREA	Nom bre de	demandes	Part	Part exploitant		Redevance investissement		assainissement	
Année 2013	refusées	acceptées	Volumes Montant HT		Volumes	Montant HT	Volumes	Montant HT	
TOTAL	154	478	241 556	328 497,87 €	277 131	60 810,60 €	298334	295 635,53 €	

A noter, l'exploitant Veolia Eau n'a pas renseigné ces données.

7 - Programme de travaux réalisés sur le territoire de la CREA en 2013

S'agissant des engagements financiers en terme d'investissement, certains travaux peuvent avoir été achevés en 2014

Commune	Nom ouvrage	Objet					Description	Montant Total Travaux 2013
							Renouveler les branchements plomb	
		Renouvellement d			s en p	lomb	(sous traitance, en régie directe et contrat exploitation)	2 700 000,00
		Renouvellement d	e comp	teurs			Renouveler les compteurs anciens et équiper de radio relève	3 000 000,00
		Protection de la re	ssource	9				
Bardouville	Bardouville (forage)	Etude de BAC et DUP	(3)				DUP - avis HGA	2 212,00
Darnétal	Darnétal (forage)	Etude de BAC et DUP					DUP - mise à jour dossier administratif	4 420,00
Fontaine sous Préaux	Fontaine sous Préaux (station)	Etude de BAC et DUP					DUP - avis HGA	1 824,00
Fontaine sous Préaux Fontaine sous Préaux	Fontaine sous Préaux (station) Fontaine sous Préaux (station)	Etude de BAC et DUP Etude de BAC et DUP					DUP - analyses CEE DUP - étude environnementale complément dossier BAC	2 200,00 2 440,00
Fontaine-le-Bourg	Haut-Cailly (forages)	Etude de BAC et DUP	. ,				DUP - étude impact	3 275,00
Fontaine-le-Bourg	Haut-Cailly (forages)	Etude de BAC et DUP					DUP - phase administrative - complément pour +30 parcelles	4 950,00
Fontaine-le-Bourg	Haut-Cailly (forages)	Etude de BAC et DUP	(3)				DUP - analyses CEE forages en service	13 200,00
Maromme	Maromme (station)	Etude de BAC et DUP	(3)				DUP - avis HGA complémentaire	457,20
Maromme	Maromme (station)	Etude de BAC et DUP	(3)				DUP - étude impact	3 275,00
Maromme	Maromme (station)	Etude de BAC et DUP	(3)				DUP - phase administrative - complément pour +126 parcelles	20 790,00
Moulineaux	Moulineaux (station)	Etude de BAC et DUP					DUP - étude environnementale complément dossier BAC	1 600,00
Moulineaux	Moulineaux (station)	Etude de BAC et DUP					DUP - étude incidence ruisseaux	14 225,00
Quevillon	Quevillon (forage)	Etude de BAC et DUP	. ,				DUP - commissaire enquêteur	1 500,20
Quevillon Val de la Haye	Quevillon (forage) Val-de-la-Haye (Forage)	Etude de BAC et DUP Etude de BAC et DUP					DUP - frais de pub enquête publique DUP - frais de pub notification	2 099,07 361,65
val de la Flaye	val-de-la-riaye (Folage)	Etude de BAC et DOF	(3)				Doi - Irais de pub notification	301,03
Commune	Nom ouvrage	Objet	Longueur renouvelée	Longueur extension	Nbre brts renouvelés	dont brts Plomb	Description	Montant Total Travaux 2013
Bihorel	Lestanville (rue de)	Renouvellement de canalisation (4)	70	30	0	0	Renouveler le réseau en coordination avec les travaux de voirie	0,00
Bihorel	Roy (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	175	0	2	2	Renouveler le réseau en coordination avec les travaux de voirie	84 450,56
Boos	Gendarmerie	Déplacement de canalisation (4)	65	0		0	Déplacer la conduite dans le cadre de l'agrandissement de la Gendarmerie	21 672,88
Boos	Anneau (rue de l')	Renouvellement de canalisation (4)	337	260	17	0	Renouveler et renforcer le réseau en tenant compte de la sécurisation de l'alimentation du réservoir de la Neuville par le réservoir des Vaubeuges	275 622,37
Boos	Prés (rue des)	Renforcement du réseau (8)	150	110	12	0	Renforcer le réseau	69 679,61
		Renouvellement de						
Canteleu	Pommiers (clos des)	canalisation (4) Renouvellement de	183	0	13	0	Renouveler la canalisation et les branchements Renouveler la canalisation de 100mm avec reprise des branchements avant la	66 116,67
Darnétal	Mont Maclou (rue)	canalisation (4) Renforcement du	300		18	2	refection des trottoirs Renforcer et sécuriser l'alimentation du hameau du Faux et tenir compte d'une	92 158,72
Franqueville St Pierre	Alexandre Saas (rue)	réseau (8) Renouvellement de	690	909	5	0	sécurisation de l'alimentation du réservoir de la Neuville en Ø300	340 939,48
Franqueville St Pierre	route de Paris	canalisation (4) Sécurisation de la	80	0	0	0	Renouveler la canalisation avant la rénovation du parking poids lourds	0,00
Houppeville		production (2)	0	3260	0	0	Alimenter Houppeville via l'interconnexion de Montville avec le réservoir de la Ventelette	321 916,09
Houppeville	Camu (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	215	0	0	0	Renouveler la canalisation avant la rénovation de la voirie	67 827,91
Houppeville	Audines (rue des)	Rationalisation du réseau (4)	0	-1850	0	^	Supprimer l'ancienne conduite alimentant le réservoir de Houppeville	2 828,39
Houppeville Houppeville	le Défenseur (lieu dit)	Sécurisation distribution (6)	0	-1650	0		Supplimer l'article mile conduite allimentair le reservoir de houppevine Pose d'un débitmètre à l'interconnexion avec le réservoir de la Ventelette - débitmètre autonome	2 883,25
La Bouille	Côte de la Maison Brulée	Renouvellement de canalisation (4)	220		2		Mailler la canalisation en PVC passant chez M. Martins, mise à nue en 2009, unique pour alimenter le quartier du cimetière	46 060,36
Le Houlme		Renouvellement de canalisation (4)	425	0	0		Renouveler la canalisation avant les travaux de voirie	175 285,32
	Hugo (rue)	Rationalisation du	425					
Le Houlme	Pasteur (rue)	réseau (4) Renouvellement de	Ů	-90	0		Renouveler la canalisation avant les travaux de voirie Renouveler la conduite et les branchements en coordination avec le	2 474,62
Le Houlme	Pasteur (rue)	canalisation (4) Renouvellement de	310	0	8	0	programme de voirie	104 567,63
Malaunay	Gaudines (hameau)	canalisation (4) Renouvellement de	200	-49	5	0	Renouveler par tubage dn150 l'alimentation du hameau des Gaudines	38 577,94
Mesnil Esnard	route de Paris	canalisation (4)	160	0	4	0	Renforcer le réseau en Ø200 sur l'axe RD6014	93 931,66
Mesnil Esnard	Sadi Carnot (rue)	Renforcement du réseau (8)	43,9			0	Renouveler et renforcer le réseau	28 604,03
Mesnil Esnard	Pasteur (rue)	Renouvellement de canalisation (4) Renouvellement de	430	430	25	5	Renouveler et renforcer le réseau	198 775,04
Moulineaux	Drakkar (Lotissement le)	canalisation (4)	35			0	Renouveler la canalisation en acier implantée en domaine privé par tubage	17 430,00

Commune	Nom ouvrage	Objet	Longueur renouvelée	Longueur extension	Nbre brts renouvelés	dont brts Plomb	Description	Montant Total Travaux 2013
Oissel	De Gaulle (avenue)	Renouvellement de canalisation (4)	633		44	0	Renouveler la canalisation en coordination avec les aménagements de voirie	160 028,83
Oissel	Bourgogne (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	270		28	0	Renouveler le réseau suite aux fuites avant les travaux de voirie	77 645,66
Oissel	Mairie (rue de la)	Renouvellement de canalisation (4)	100		15	0	Renouveler la canalisation suite aux fuites	45 500,00
Oissel		Renouvellement de canalisation (4)	55		5	0	Renouveler la canalisation acier et mettre en conformité les branchements	19 500,00
		Renouvellement de						
Petit-Couronne	Pierre d'Etat (rue de la)	canalisation (4)	275		7	3	Renouveler et rationaliser les canalisations avant les travaux de voirie	88 730,00
Petit-Quevilly		Sécurisation de la production (2)	0	0		0	Complément à la création de 5 accès (trou d'homme) pour permettre les visites de contrôle et raccordement de Petit Quevilly sur la conduite de refoulement de la station de Moulineaux (suite incident rupture du refoulement en 2010 et optimisation des coûts de pompage) - travaux débutés en 2012	53 227,00
Petit-Quevilly	Général Foy (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	320		7	0	Renouveler le réseau avant les travaux de voirie	146 731,52
Petit-Quevilly	Général Foy (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	35		5	0	Renouveler le réseau avant les travaux de voirie	10 124,56
Petit-Quevilly	Lambard (Rue)	Rationalisation du réseau (4)		-520	4	0	Rationaliser le réseau avant les travaux de voirie	27 074,68
Petit-Quevilly	Lambard (Rue)	Rationalisation du réseau (4)		0	0	0	Rationalisation du réseau avant les travaux de voirie	12 750,25
Petit-Quevilly	Galilée (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	132		14	4	Renouveler la canalisation avant la voirie	0,00
Petit-Quevilly	Kennedy (rue du Pdt)	Renouvellement de canalisation (4)	236		21		Rationalisation du réseau avant les travaux de voirie	133 752,00
Petit-Quevilly	Maupassant (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	80		10		Renouveler le réseau suite aux défaillances alarmantes de la canalisation	25 348,00
		Renouvellement de canalisation (4)			1		Renouveler la canalisation Ø400 au droit du Lycée	
Petit-Quevilly	Avenue des Alliés	Renouvellement de	4,5				Renouveler le branchement du Lycée et déplacer la Bouche Incendie sur	4 114,58
Petit-Quevilly	Avenue des Alliés	canalisation (4) Renouvellement de	15		1		domaine public. Mettre hors service la canalisation Ø80 rue Paul Lambard Renforcer la canalisation dans le cadre de l'aménagement de la place des	13 464,85
Petit-Quevilly	Macé (Rue)	canalisation (4) Extension du réseau	140		15	0	Chartreux	59 121,87
Quèvreville la Poterie	Rouen (route de) Bâche - jonction entre le réseau et	(7)	0	85	0	0	Etendre le réseau en zone urbanisée dans le cadre d'une division parcellaire	26 100,43
Roncherolles sur le Vivier	le réservoir de la nouvelle adduction	Renouvellement de canalisation (4)	35		0	0	Renouveler et finaliser la jonction de l'interconnexion entre St Jacques sur Darnétal et Roncherolles sur le Vivier	47 460,77
Roncherolles sur le Vivier	Réservoir Préaux	Renouvellement de canalisation (4)	5	0	0	0	Renouveler la canalisation en acier dans la station par de l'inox	5 267,67
Rouge	Albert Dupuis	Renouvellement de canalisation (4)	165		0		Réhabiliter la conduite Acier Ø300mm par application d'une résine Polyuréthane- complément 2013	33 468,00
Rouen		Renouvellement de					Réhabiliter la conduite Acier Ø300mm par application d'une résine	
Rouen	Alfred de Musset	canalisation (4) Renouvellement de	235		0		Polyuréthane sur une longueur de 400ml Renouveler la conduite et les branchements dans le cadre de l'aménagement	95 683,94
Rouen	, ,	canalisation (4) Renouvellement de	80		9	5	du quartier du Châtelet Création d'un By pass du branchement du Pavillon Becquerel pour	22 870,63
Rouen	Becquerel (pavillon)	canalisation (4)	10	10	0	0	changement de réseau si nécessaire (Jatte vers Sainte Marie) Créer une interconnexion de sécurisation permettant un basculement de	5 376,75
Rouen	Becquerel (pavillon)	Sécurisation distribution (6)	0	10	0	0	réseau de distribution (Jatte / Ste Marie) du branchement du Pavillon Becquerel (CHU)	10 892,93
Rouen	Camille Saint Saëns et Fardeau (rues)	Renouvellement de canalisation (4)	165	0	15	10	Renouveler la conduite en acier Acier Ø100mm suite aux nombreuses défaillances	74 250,00
Rouen	Chanzy (rue du Gal)	Déplacement de canalisation (4)	25		2	0	Déplacer la conduite en domaine privée pour la construction d'un bâtiment	14 519,32
Rouen	Châtelet aménagement quartier	Renouvellement de canalisation (4)	250		0		Accompagner les travaux d'aménagement de la ville	144 980,86
	Cité de la Forge / Gustave Louvet	Renouvellement de canalisation (4)	197,3		37		Renouveler la canalisation et les branchements	80 322,40
Rouen		Renouvellement de						
Rouen	Dévé (rue du Dr)	canalisation (4) Renouvellement de	416		21		Renouveler la conduite suite aux nombreuses défaillances	150 256,80
Rouen	Emmurées (place des)	canalisation (4) Renouvellement de	312		28		Renouveler le réseau dans le cadre de l'aménagement de la place Renouveler la conduite avant l'aménagement d'une nouvelle voie d'accés	211 868,83
Rouen	Gambetta (boulevard)	canalisation (4) Déplacement de	110		0	0	pompiers par la Ville de Rouen Déplacer une conduite située en domaine privé pour permettre une	44 493,90
Rouen	Hector Berlioz (rue)	canalisation (4) Renouvellement de	8		0	0	construction Renouveler la conduite et les branchements en coordination avec les travaux	10 230,02
Rouen	Hopital (rue de l') Jeanne d'Arc	canalisation (4) Renouvellement de	105		11	7	d'aménagement de la voirie Renouveler la conduite acier par un tubage PEHD 107/125 dans le cadre des	40 164,75
Rouen	x Jean Lecanuet	canalisation (4) Renouvellement de	18		0	0	travaux voirie	16 005,29
Rouen	Juifs (rue aux)	canalisation (4)	103,4		15	15	Renouveler la conduite et les branchements en coordination avec les travaux d'aménagement de la voirie	52 549,11
Rouen	Léonard Bordes (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	68		5	5	Renouveler la conduite suite aux nombreuses défaillances	26 447,73
Rouen	Lyons (route de)	Renouvellement de canalisation (4)	10		0	0	Remplacer la conduite lors du renouvellement du pont de l'Aubette ouvrage CG76	3 807,29
Rouen	Malatiré (n⁴8, impasse)	Extension du réseau (7)	0	55	5	0	Créer une canalisation en PEHD 58,8/75 sur une longueur de 55ml pour remplacer les branchements	24 193,64
Rouen	Malouet (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	84		5	1	Renouveler la conduite suite aux nombreuses défaillances	54 295,45
Rouen	Préfontaine (Petite rue)	Renouvellement de canalisation (4)	88		12	12	Renforcer la canalisation pour répondre à l'augmentation de la demande	37 509,40
Rouen	ZAC Martainville	Extension du réseau (7)		94	0		Mailler le réseau de distribution	26 770,14

Commune	Nom ouvrage	Objet	Longueur renouvelée	Longueur extension	Nbre brts renouvelés	dont brts Plomb	Description	Montant Total Travaux 2013
St Jacques sur Darnétal	Plis (rue des)	Déplacement de canalisation (4)	75		4	0	Déplacer la canalisation existante en amiante ciment située en terrain privé pour permettre les travaux de construction	24 249,89
St Jacques sur Darnétal	Bois Tison (rue du)	Défense incendie (10)	300		18	0	Renforcer le réseau pour la défense contre l'incendie	135 142,00
St Martin du Vivier	le Bouvier (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	880		76	0	Renouveler la conduite en PVC (pose avant 1980) avant les travaux de voirie. Réalisation par éclatement	299 265,28
St Pierre de Manneville	le Valnaye	Renouvellement de canalisation (4)	456	0	9	0	Renouveler la canalisation par tubage sur 351ml et déplacer 75 m en tranchée (canalisation privée remis sur domaine public)	32 841,08
Sotteville lès Rouen	Bancel (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	170		23	12	Renouveler la conduite et les branchements suite aux nombreuses défaillances	72 239,38
Sotteville lès Rouen	Deguerville (rue)	Sécurisation distribution (6)		30	0	0	Mailler pour assurer un renouvellement de l'eau	0,00
Sotteville lès Rouen	Grainville (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	392		64	30	Renouveler la conduite suite aux nombreuses défaillances	155 941,00
Sotteville lès Rouen	Jacquard (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	180		37	13	Rationalisation du réseau avant les travaux de voirie	115 386,86
Sotteville lès Rouen	Macé (rue)	Sécurisation distribution (6)		40	0	0	Mailler pour assurer un renouvellement de l'eau	20 935,19
Sotteville lès Rouen	Salva (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	90		6	0	Rationaliser et renouveler les canalisations par une seule canalisation à diamètre équivalent	145 675,61
St Etienne du Rouvray	Jaurès (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	235		26	0	Mailler et rationnaliser les canalisations de diamètre 150 mm + renouveler sous plateau surélevé - voirie 2013 ?	87 226,79
St Etienne du Rouvray	Champagne (rue)	Renouvellement de canalisation (4)	390		24	0	Renouveler la conduite suite aux nombreuses défaillances	87 226,79
Franqueville St Pierre	Champs Fleuris (rue des)	Création ouvrage de stockage (5)	0	0	0	0	Création d'un réservoir de 3 300 m3 pour palier au déficit de stockage du secteur du plateau Est	2 147 432,00
Rouen	Sainte Marie (réservoir)	Gros entretien d'ouvrages GC (4)	0	0	0	0	Réalisation d'une étanchéité intérieure du réservoir (mortier hydraulique)	142 533,00
Duclair	Marais (chemin du) Verdun (rue de)	Renouvellement de canalisation (4)	130				Renouvellement de 130ml de conduite en fonte DN100 et suppression d'une conduite DN 40 et reprise de 27 branchements	
Duclair	Eglise (Place de) Clos Bollard (rue du)	Renouvellement de canalisation (4)	230				Renouvellement de 230ml de conduite en fonte DN100 et reprise de 11 branchements	
Saint Paër	Elondettes (chemin des)	Renouvellement de canalisation (4)	2 200				Renouvellement de 2200ml de conduite en fonte DN80 par du PEHD DN80 et reprise de 15 branchements	
Le Trait	Victor Hugo	Renouvellement de canalisation (4)	100				Renouvellement de 100ml de conduite en fonte DN100 et reprise de 9 branchements	
Le Trait	Victor Hugo	Renouvellement de canalisation (4)	60				Renouvellement de 60ml de conduite DN60	
Yainville	Arago et Watt (rues)	Renouvellement de canalisation (4)	600				Renouvellement de 600ml de conduite en fonte DN100 et reprise de 31 branchements	
Pôle de proximité d'Elbeuf			2 902				2902 ml de canalisation (1100 ml en dn 150 et 1802 ml en dn 100) et reprise de 421 branchements de toutes natures y compris plomb	

<u>Dans le programme de travaux, outre les actions de remplacement des canalisations, on note les actions spécifiques suivantes :</u>

Interconnexion:

 Entre le réservoir de la Ventelette (ressource du Cailly) : et le réservoir de Montville SIAEPA de la Région de Montville d'une part et le réservoir de Houppeville (les Gaudines) d'autre part

Sécurisation:

• Construction du réservoir des Vaubeuges de 3 300 m³ sur Franqueville St Pierre

Diagnostic de réseau - Recherche de fuites :

- Équipement sur le réseau centre de Rouen (Intra-boulevard) de 100 détecteurs enregistreurs de fuites à poste fixe
- Pose de 3 compteurs de sectorisation sur le secteur de Yainville

Étude Diagnostic du réseau eau potable de Yainville : phase 2

Renouvellement de 13 605 compteurs dans le cadre de la tranche conditionnelle n°3 sur le marché PS NO secteur Maromme en 2013 (soit 27 613 compteurs sur 2 ans).

Dans le programme de travaux, usine et réservoir, on note les opérations majeures suivantes :

Renouvellement des vannes de survitesse en sortie des réservoirs du Champ de Courses et de Moïse

Réfection complète du revêtement interne d'étanchéité du réservoir Sainte Marie

Renouvellement Usine de Maromme groupe électropompe source n°1, lavage filtre n°2

Renouvellement Usine de Maromme Armoires de commande (pompes sources, arrivée BT, ozoneurs, pompes de lavage filtre)

Renouvellement champs captants du Cailly groupe électropompe F8

Renouvellement préventif sur les sites du PPE : pompes, analyseurs de chlore, turbidimètres, chloration et anti-bélier

Présentation par service

1 - Le service exploité en Régie Directe de Rouen

1 - Présentation du service

Au 1^{er} janvier 2012, la régie directe de Rouen regroupe les services de production, distribution et gestion clientèle des 29 communes suivantes :

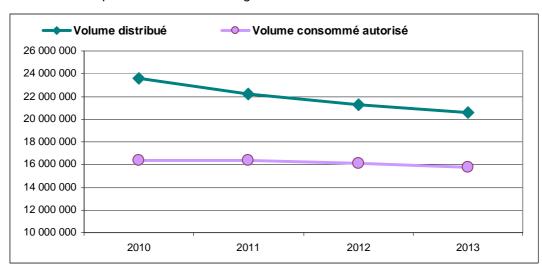
- Amfreville-la-Mivoie
- Belbeuf
- Bonsecours
- Boos
- Darnétal
- Fontaine-sous-Préaux
- Franqueville-St-Pierre
- Gouy
- Grand-Couronne
- Grand-Quevilly
- La Bouille
- La Neuville-Chant-d'Oisel
- Le Mesnil Esnard
- Les Authieux-sur-le-Port-St-Ouen
- Montmain

- Moulineaux
- Petit-Couronne
- Petit-Quevilly
- Quèvreville-la-Poterie
- Roncherolles-sur-le-Vivier
- Rouen
- Sotteville-lès-Rouen
- St-Aubin-Celloville
- St-Aubin-Epinay
- St-Etienne-du-Rouvray
- St-Jacques-sur-Darnétal
- St-Martin-du-Vivier
- Ymare
- Yainville (partie clientèle)

Ce service distribue environ 62,3% des volumes consommés de la CREA, il alimente 295 085 habitants (selon recensement INSEE population totale 2011) soit 55,9% des abonnés domestiques.

Service de	la Régie Directe de Rouen	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
	Moulineaux	5 695 700	5 278 200	5 444 700		2,2%
	Fontaine sous Préaux - Jatte	6 245 362		6 362 400	6 502 480	2,2%
	Fontaine sous Préaux (Village)	39 400	35 500	39 444	36 972	-6,3%
	Darnétal - Carville	1 024 000	972 900	1 013 989	1 098 900	8,4%
	Darnétal (Village)	555 560	458 600			9,4%
	Douville - Grande Aulnaie	580 588	589 006			,
Volumes prélevés	Radepont - Château Radepont - Petite Aulnaie	585 383 765 144	585 985 774 155	564 500 679 600		-1,7% -1,4%
	St Aubin Epinay - Longues Raies	362 510	237 651	403 900		-0,7%
	St Aubin Epinay - Puits Bas Service	66 419	64 008			
	St Jacques sur D Forage Haut Service	159 250				,
	St Etienne du Rouvray - La Chapelle	8 198 938	7 679 080			
	TOTAL : V1	24 278 254		22 200 602		-2,4%
Volumes de service utilisés dans le processus de production	TOTAL: V2	1 041 388	1 227 225	1 151 303	1 227 886	6,7%
Volumes produits : V3 = V1 -	V2	23 236 866	21 948 534	21 049 299	20 447 585	-2,9%
	En provenance des ressources du Cailly LDEF	741 860	719 099	609 500	510 800	-16,2%
Volumes importés en gros	Achat au Syndicat de Préaux (> Roncherolles)	59 632	59 534	52 840	1 030	-98,1%
(1)	Achat d'eau au SERPN (> La Bouille)	56 735	75 384	60 658	86 476	42,6%
	TOTAL: V4	858 227	854 017	722 998	598 306	-17,2%
_	Convention échange Régie Directe de Rouen / St Léger du Bourg Denis - Oissel	4 424	4 162	4 268	4 999	17,1%
Volumes exportés en gros	Vers SIAEPAP (ex-SIAEP 276)	229 614	255 152	253 097	228 927	-9,5%
(2)	Vers CAEBS - Régie Pôle de Proximité d'Elbeuf	298 198	318 140	281 000	268 300	-4,5%
	TOTAL: V5	532 236	577 454	538 365	502 226	-6,7%
Volumes mis en distributior	1: V6 = V3 + V4 - V5	23 562 857	22 225 097	21 233 932	20 543 665	-3,3%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	84 596	83 473	81 803	104 863	28,2%
Volumes comptabilisés : V8		15 968 805	15 952 898	15 651 922	15 457 733	-1,2%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	328 826	354 205	351 931	191 702	-45,5%
Volumes consommés autor	isés : V10 = V7 + V8 + V9	16 382 227	16 390 576	16 085 656	15 754 298	-2,1%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	70,20%	74,41%	76,35%	77,24%	1,16%
Linéaire de canalisation (hor	s branchements) : L en km	1 482,244	1 482,718	1 493,477	1 494,893	0,1%
Indice Linéaire des volumes	non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	14,04	11,59	10,24	9,32	-9,0%
Indice Linéaire de pertes en	réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365	13,27	10,78	9,44	8,78	-7,1%
Indice Linéaire des volumes	consommés: ILC = (V10+V5) / L / 365	31,26	31,35	30,50	29,79	-2,3%
Nombre d'abonnés : N		100 905	102 276	102 624	104 400	1,7%
Nombre d'abonnés/km rése	au (hors branchements) : R = N/L	68,08	68,98	68,71	69,84	1,6%

En 2013 les volumes utilisés par les bouches de lavage & fontaines de la ville de ROUEN ont été diminués de moitié.



Réseau

	20	10	20	11	20	12	20	13
Régie Directe de Rouen	hors branchements	y compris branchements *						
TOTAL linéaire réseau en km	1 482,244	1 811,574	1 482,718	1 813,108	1 493,477	1 824,462	1 494,893	1 826,698

Branchements

	201	0	201	11	201	12			Nombr	e de bran	chements	en 2013		
Régie Directe de Rouen	TOTAL	dont plomb	TOTAL	dont plomb	TOTAL	dont plomb	Neufs	Suppri- més	TOTAL	Renou- velés	dt plomb renou- velés	dt plomb suppri- més	Solde plomb	% de brcht plomb
Nombre TOTAL de branchements	65 866	5 520	66 078	4 011	66 197	2 830	279	115	66 361	1 261	1 233	52	1 545	2,3%

La Régie a engagé depuis plusieurs années une démarche volontariste de renouvellement des branchements en plomb. Ainsi, 1 285 branchements en plomb ont été éradiqués en 2013.

Compteurs

Régie Directe de Rouen			TOTAL		deco		mbre s renou	ıvelés *		Ta de rempl	lux lacemen	t	d	Age moy du parc com (au 31/12		rs
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Nombre TOTAL de compteurs	111 418	113 558	111 806	115 500	6 893	7 176	6 975	7 908	6,19%	6,32%	6,24%	6,85%	10,79	10,68	10,87	9,05

Nota : Un compteur de la commune de Quincampoix (rue du Val Normand) est rattaché à St Martin du Vivier.

Nota: Les compteurs renouvelés en 2010, sur Fontaine sous Préaux et Saint Martin du Vivier sont comptabilisés avec ceux de Darnétal (code postal identique).

<u>Fuites</u>

Régie Directe	Nbre		s réparé	es sur	Nbı	re de fuit	es répar	ées			es répar			Nombre		
de Rouen		canal	isation			sur brar	nchemen	t	surc	dispositif	de com	ptage	•	de fuites	réparé	es
de Nodeli	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	222	149	198	223	278	300	285	303	1 622	1 288	1 116	951	2 122	1 739	1 599	1 477

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Régie Directe de Rouen	Nbre		s réparé isation	es sur	Lir		éaire de canalisation en km Indice Linéaire de Réparation : ILR					
de Rouen	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	222	149	198	223	1 482,24	1 482,72	1 493,48	1 494,89	0,15	0,10	0,13	0,15

Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

Régie Directe de Rouen	Nbre		s réparé nement	es sur	Nom	bre de b	ranchem	ents			éparatior ment : IR	
de Rouen	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	278	300	285	303	65 866	66 078	66 197	66 361	0,42	0,45	0,43	0,46

Abonnés

Régie Directe	TOTAL	TOTAL	TOTAL	dont abonnés	dont abonnés	TOTAL
de Rouen	2010	2011	2012	Domestiques	Non Domestiques	2013
Nombre d'abonnés	100 905	102 276	102 624	103 993	407	104 400

Répartition des volumes consommés et facturés

Régie Directe de Rouen	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Volumes consommés	15 968 805	15 952 898	15 609 157	13 949 550	1 508 183	15 457 733
Volumes facturés	15 877 992	15 625 196	15 720 938	14 028 090	1 508 183	15 536 273

4 - Qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire effectué par l'ARS.

Année 2013	Parame	ètres microbiolog	iques	Paramè	tres physico-chi	miques
Régie Directe de Rouen	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
TOTAL	645	1	99,84%	772	4	99,48%

Nota: Les non-conformités ont été levées suite aux contre analyses

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'eau est de très bonne qualité bactériologique sur l'ensemble des zones de distribution et de bonne qualité bactériologique sur l'UDI ROUEN Grand-Mare Châtelet.

Concernant la qualité chimique des zones de distribution de ROUEN La Jatte et Bas de ville, le contrôle sanitaire a révélé des dépassements pendant un mois de la norme de 0,1 µg/l pour le chlortoluron et pour le métaldéhyde (pesticides). Néanmoins l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Une dérogation a été accordée par le Préfet le 16/01/2012 pour le chlortoluron pour une durée de 3 ans période pendant laquelle la collectivité met en œuvre des mesures de prévention auprès des utilisateurs de chlortoluron (pesticide) et de métaldéhyde (antilimace).

Concernant la qualité chimique des zones de distribution de ROUEN Grand Mare Chatelet, le contrôle sanitaire n'a révélé aucun dépassement de la norme de 0,1 µg/l pour l'oxadiazon (pesticide). Néanmoins l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. La station de filtration de Carville doit faire l'objet d'une réfection et des actions de lutte contre les ruissellements et les pollutions diffuses par les pesticides doivent être menées dans l'aire d'alimentation de la ressource de Darnétal.

Concernant la qualité chimique des zones de distribution de Fontaine sous Préaux, le contrôle sanitaire a révélé des dépassements pendant un mois de la norme de 0,1 µg/l pour le chlortoluron et pour le métaldéhyde (pesticides). Néanmoins l'eau peut être consommée sans risque pour la santé, conformément aux avis de l'AFSSA du 08/06/2007 et du 07/02/2008. Une dérogation a été accordée par le Préfet le 16/01/2012 pour le chlortoluron pour une durée de 3 ans période pendant laquelle la collectivité met en œuvre des mesures de prévention auprès des utilisateurs de chlortoluron (pesticide) et de métaldéhyde (antilimace).

Concernant la qualité chimique des zones de distribution des Plateaux EST Franqueville et Neuville, le suivi mensuel des pesticides (métazachlore et dimétachlore) n'a pas révélé de dépassement de la norme. Pour l'UDI Plateau Est Neuville, le suivi renforcé du chlorure de vinyl sur l'antenne du réseau de Quévreville la Poterie n'a révélé aucun dépassement de la norme. Les mesures correctives mises en place (purges) doivent être poursuivies jusqu'à suppression de la canalisation en PVC à l'origine du problème.

Concernant la qualité chimique de la zone de distribution du secteur Sud de Rouen, un dépassement ponctuel de la limite de qualité a été mesuré pour le fer et n'a pas été confirmé. De plus, le suivi renforcé de l'ammonium mis en place suite à l'augmentation des teneurs dans l'eau brute a révélé des dépassements de la référence de qualité sur une zone de distribution (la zone industrielle de St Etienne du Rouvray et de Sotteville lès Rouen).

Concernant les autres zones de distribution (Darnétal, Roncherolles sur le Vivier, Grand-Quevilly, Grand Couronne Moulineaux, La Bouille) l'eau est de très bonne qualité chimique. Néanmoins, des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage du secteur de ST JACQUES pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides.

Voir les synthèses de l'Agence Régionale de Santé jointes en annexe.

5 - Indicateurs de performance

Service de la Régie Directe de	Rouen	Code indicateur	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport	les paramètres microbiologiques	P 101.1	99,84%	100%	100%	99,84%
aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	99,69%	99,41%	99,71%	99,48%
	Moulineaux		60%	60%	60%	60%
	Fontaine		60%	60%	60%	60%
	Carville] [60%	60%	60%	60%
	Darnétal		40%	50%	50%	50%
	Vallée du Cailly		60%	60%	60%	60%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Douville - Grande Aulnaie		60%	60%	60%	60%
muice à avancement de la protection de la ressource	Radepont - Château		60%	60%	60%	60%
	Radepont - Petite Aulnaie	80% P 108.3 60%	80%	80%	80%	80%
	St Aubin Ep Longues Raies		60%	60%	60%	
	St Aubin Ep Puits Serv. Bas		60%	60%	60%	60%
	St Jacques - Forage Serv. Haut	t	60%	60%	60%	60%
	St Etienne du R La Chapelle		60%	60%	60%	60%
	UGE 114 Sect. Sud		60%	60%	60%	60%
	UGE 145 Sect. St Jacques		60%	60%	60%	60%
Indice d'avancement de la protection de la ressource P 108.3 Indices consolidés / UGE	UGE 167 ROUEN	1 1	60%	60%	60%	60%
1 100.5 maices consolides / COL	UGE 169 Darnétal	1 1	40%	50%	50%	50%
	UGE 337 Sect. Plateau Est	1	65%	66,7%	66,7%	66,7%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du	réseau d'eau potable	P 103.2	68,02%	69,97%	70,28%	110%
Rendement du réseau de distribution (en %)		P 104.3	70,20%	74,41%	76,35%	77,24%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j	our)	P 105.3	14,04	11,59	10,24	9,32
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P 106.3	13,27	10,78	9,44	8,78
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau po	P 107.2	0,38%	0,43%	0,44%	0,49%	
Taux d'occurrence des interruptions de service non p (Nombre pour 1000 abonnés)	programmées	P 151.1	2,20	1,46	1,93	2,13
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des bra nouveaux abonnés (en %)	anchements pour les	P 152.1	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)	P 155.1	16,08	20,44	21,52	22,70	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année préd	P 154.0	3,50%	10,91%	1,89%	1,92%	

Remarque : Le taux d'impayés intègre les Régies de Rouen, Elbeuf, Yainville et la PS Nord Ouest.

2 - Le service exploité en Régie Directe d'Elbeuf

1 - Présentation du service

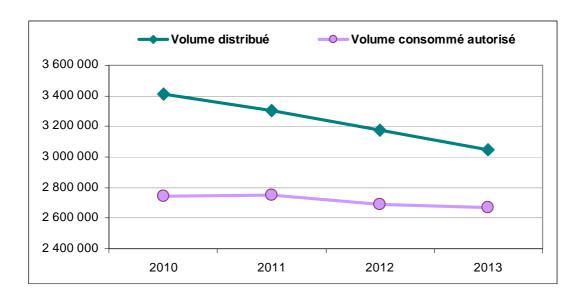
La Régie d'Elbeuf regroupe les services de production et de distribution d'eau des 10 communes suivantes :

- Caudebec-lès-Elbeuf
- Cléon
- Elbeuf-sur-Seine
- Freneuse
- La Londe

- Orival
- Saint-Aubin-lès-Elbeuf
- Saint-Pierre-lès-Elbeuf
- Sotteville-sous-le-Val
- Tourville-la-Rivière

Ce service distribue environ 10,6% des volumes consommés de la CREA, il alimente 56 827 habitants (selon recensement INSEE population totale 2011) soit 12,0% des abonnés domestiques.

Régie Directe	du Pôle de Proximité d'Elbeuf	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
	Elbeuf - Station du Mont-Duve 'Les Ecameaux'	649 492	620 104	553 685	419 939	-24,2%
	Orival - 2 Forages du Nouveau Monde		1 292 860			16,8%
Volumes prélevés	St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages	448 180			400 771	-22,9%
volumes preferes	St Pierre lès Elbeuf - Forage de l'Oison ('St Cyr')				295 075	-12,8%
	St Pierre lès Elbeuf - Forage Vallon de La Fieffe	141 791	134 494	135 674	135 737	0,0%
	TOTAL: V1	2 921 954	2 841 437	2 753 502	2 660 070	-3,4%
Volumes de service	Usines de la CAEBS	0	0	0	0	
utilisés dans le processus de production	TOTAL: V2	0	0	0	0	
Volumes produits : V3 = V1 -	V2	2 921 954	2 841 437	2 753 502	2 660 070	-3,4%
Valumas importés au musa	En provenance de SER usine de 'La Chapelle' pour le secteur Nord-Est de la CAEBS	335 581	318 140	281 044	270 666	-3,7%
Volumes importés en gros (1)	En provenance de Mauny 'Les Varras' (SERPN) pour La Londe et le Nord-Ouest d'Elbeuf	152 688	146 232	142 669	118 951	-16,6%
	TOTAL: V4	488 269	464 372	423 713	389 617	-8,0%
Volumes exportés en gros	Aucun export d'eau	0	0	0	0	
(2)	TOTAL: V5	0	0	0	0	
Volumes mis en distribution	n : V6 = V3 + V4 - V5	3 410 223	3 305 809	3 177 215	3 049 687	-4,0%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	9 605	9 605	9 605	9 668	0,7%
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365	2 726 159	2 732 235	2 673 453	2 652 863	-0,8%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	7 000	7 000	7 000	7 000	0,0%
Volumes consommés autor	isés : V10 = V7 + V8 + V9	2 742 764	2 748 840	2 690 058	2 669 531	-0,8%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	80,43%	83,15%	84,67%	87,53%	3,4%
Linéaire de canalisation (hors branchements) : L en km		351,501	351,501	351,501	351,501	0,0%
ndice Linéaire des volumes non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365			4,47	3,93	3,09	-21,2%
ndice Linéaire de pertes en réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365			4,34	3,80	2,96	-22,0%
ndice Linéaire des volumes consommés : ILC = V10 / L / 365			21,43	20,97	20,81	-0,8%
Nombre d'abonnés : N			21 541	22 366	22 411	0,2%
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements) : R = N / L			61,28	63,63	63,76	0,2%



Réseau

				Longueur du	réseau en km			
Régie Directe	20	10	20	11	20	12	20	13
d'Elbeuf (PPE)	hors	y compris						
a Libour (11 L)	branchements	branchements *						
TOTAL	351,501	443,921	351,501	444,186	351,501	444,401	351,501	444,656

Branchements

	201	10	201	11	2012 Nombre de branchements en 2013				13					
Régie Directe d'Elbeuf (PPE)	TOTAL	dont plomb connu	TOTAL	dont plomb estimé	TOTAL	dont plomb estimé	Neufs	Suppri- més	TOTAL	Renou- velés	dt plomb renou- velés	suppri-	Solde plomb ESTIM E*	% de brcht plomb connu
TOTAL	18 484	2 961	18 537	3 060	18 580	2 961	71	20	18 631	198	162	0	2 799	15,0%

Solde plomb estimé : mise à jour de l'inventaire de la base branchements en 2011.

Compteurs

Régie Directe d'Elbeuf (PPE)		Nombre TOTAL de compteurs			Nombre de compteurs renouvelés			Taux de remplacement				dı	Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N)			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	22 430	22 857	23 765	23 765	2 077	2 351	2 518	2 870	9,26%	10,29%	10,60%	12,08%	NR	10,58	7,89	6,79

Fuites

Régie Directe d'Elbeuf (PPE)	Nbre		réparée sation	ssur	Nbre de fuites réparées sur branchement			Nbre de fuites réparées sur dispositif de comptage				Nombre TOTAL de fuites réparées				
d Libedi (FFL)	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	26	25	35	22	NR	30	27	34	178	270	312	451	204	325	374	507

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Régie Directe d'Elbeuf (PPE)	Canalisation				Linéaire de canalisation en km				Indice Linéaire de Réparation : ILR				
u Libeui (FFL)	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
TOTAL	26	25	35	22	351,50	351,50	351,50	351,50	0,07	0,07	0,10	0,06	

Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

Régie Directe d'Elbeuf (PPE) Nbre de fuites réparées sur branchement					Noml	ore de b	ranchem	ents	Indice de Réparation de branchement : IRb			
u Libeui (i i L)	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	NR	30	27	34	18 484	18 537	18 580	18 631	NR	0,16	0,15	0,18

Abonnés

Régie Directe	TOTAL	TOTAL	TOTAL	dont abonnés	dont abonnés	TOTAL
d'Elbeuf (PPE)	2010	2011	2012	Domestiques	Non Domestiques	2013
Nombre d'abonnés	21 035	21 541	22 366	22 335	76	22 411

Répartition des volumes consommés et facturés

Régie Directe d'Elbeuf (PPE)	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Volumes consommés	2 697 959	2 698 840	2 678 520	2 539 888	112 975	2 652 863
Volumes facturés	2 697 959	2 698 840	2 654 754	2 539 888	112 975	2 652 863

4 - Qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire effectué par l'ARS.

Année 2013	Parar	nètres microbiologi	ques	Paramètres physico-chimiques				
Régie Directe d'Elbeuf (PPE)	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité		
Bilan sur les 10 communes	174	0	100%	191	1	99,48%		

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Voir les synthèses de l'Agence Régionale de Santé jointes en annexe.

Pour l'UDI FRENEUSE : Eau de très bonne qualité bactériologique et de bonne qualité chimique. Un dépassement ponctuel de la norme en ammonium a été constaté.

Pour l'UDI ELBEUF OUEST : Eau de bonne qualité bactériologique et chimique. La réfection de la station de traitement des Ecameaux doit être programmée.

Pour l'UDI ST AUBIN LES ELBEUF : Eau de très bonne qualité bactériologique et de bonne qualité chimique. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage de St Aubin lès Elbeuf pour lutter contre les pollutions diffuses par les pesticides.

Pour les autres UDI eau de très bonne qualité bactériologique et chimique.

5 - Indicateurs de performance

Régie Directe du Pôle de Proximité	d'Elbeuf	Code indicateur	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100%	100%	100%	100%
aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	100%	100%	100%	99,48%
	Elbeuf - (Mont Duve) For. Les Ecameaux		60%	60%	60%	60%
	Orival - 2 For. du Nouveau Monde		60%	60%	60%	60%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages	P 108.3	60%	60%	60%	60%
	St Pierre lès Elbeuf - For. de l'Oison ('St Cyr')		60%	60%	60%	60%
	St Pierre lès Elbeuf - For. Vallon de La Fieffe		60%	60%	60%	60%
P 108.3 Indice consolidé / UGE	UGE 236 CREA CAEBS		60%	60%	60%	60%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du	réseau d'eau potable	P 103.2	48,5%	54,0%	64,0%	38%
Rendement du réseau de distribution (en %)		P 104.3	80,43%	83,15%	84,67%	87,5%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j	our)	P 105.3	5,33	4,47	3,93	3,09
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P 106.3	5,20	4,34	3,80	2,96
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau po	otable sur 5 ans (en %)	P 107.2	1,17%	0,99%	0,95%	0,76%
Taux d'occurrence des interruptions de service non p (Nombre pour 1000 abonnés)	orogram m ées	P 151.1	1,24	1,16	1,56	0,98
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des bra nouveaux abonnés (en %)	nchements pour les	P 152.1	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)	P 155.1	4,66	3,62	3,67	6,25	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année préd	P 154.0	10,13%	8,37%	10,60%	16,81%	

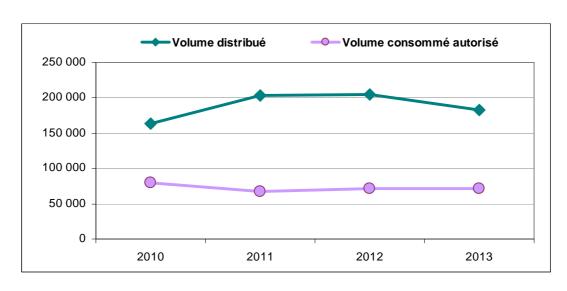
Le taux des impayés calculé dans ce tableau, ne tient pas compte des éventuels encaissements perçus directement par le TPM : il correspond uniquement à celui de la Régie de Recette d'Elbeuf.

3 - Le service exploité en Régie Directe de Yainville

1 - Présentation du service

Ce service distribue environ 0,3% des volumes consommés de la CREA, il alimente 1 121 habitants (selon recensement INSEE population totale 2011) soit 0,3% des abonnés domestiques.

Service de la	a Régie Directe de Yainville	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
	Forage de Yainville 1948	0	0	1 001	0	-100,0%
Volumes prélevés	Forage de Yainville 2003	163 507	204 166	206 808	183 723	-11,2%
	TOTAL: V1	163 507	204 166	207 809	183 723	-11,6%
Volumes de service	Forage de Yainville 1948	NR	0	1 001	0	-100,0%
utilisés dans le processus	Forage de Yainville 2003	NR	1 012	988	876	-11,3%
de production	TOTAL: V2	0	1 012	1 989	876	-55,9%
Volumes produits : V3 = V1 -	V2	163 507	203 154	205 820	182 847	-11,2%
W.I. and the state of the state	En provenance du Trait	0	0	0	25	
Volumes importés en gros (1)	En provenance de Jumièges	0	0	391	0	-100,0%
(1)	TOTAL: V4	0	0	391	25	-93,6%
Valumas avenuetás an musa	Vers Le Trait	0	0	612	149	-75,6%
Volumes exportés en gros (2)	Vers Jumièges	45	408	705	156	-77,8%
(2)	TOTAL: V5	45	408	1 317	306	-76,8%
Volumes mis en distributior	1 : V6 = V3 + V4 - V5	163 462	202 746	204 894	182 567	-10,9%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	680	693	680	704	3,5%
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365	78 256	65 836	69 901	70 469	0,8%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	305	694	694	702	1,1%
Volumes consommés autor	isés : V10 = V7 + V8 + V9	79 241	67 223	71 275	71 875	0,8%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	48,49%	33,29%	35,20%	39,47%	12,1%
Linéaire de canalisation (hor	s branchements) : L en km	12,560	15,295	15,158	15,291	0,9%
Indice Linéaire des volumes	non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	18,59	24,52	24,40	20,08	-17,7%
Indice Linéaire de pertes en	réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365	18,37	24,28	24,15	19,83	-17,9%
Indice Linéaire des volumes	consommés: ILC = V10/L/365	17,29	12,11	13,12	12,93	-1,4%
Nombre d'abonnés : N		550	546	544	539	-0,9%
Nombre d'abonnés/km rése	au (hors branchements) : R = N / L	43,79	35,70	35,89	35,25	-1,8%



Réseau

	20	10	20	11	20	12	20	13
Régie Directe de Yainville	hors branchements	y compris branchements *						
TOTAL linéaire réseau en km	12,560	14,080	15,295	17,950	15,158	17,838	15,291	17,971

Branchements

	201	0	201	1	201	12			Nombre	de bran	che m e nt	s en 2013		
Régie Directe de Yainville	TOTAL 2010	dont plomb	TOTAL 2011	dont plomb	TOTAL 2012	dont plomb	Neufs	Suppri- més	TOTAL 2013	Renou- velés	dt plomb renou- velés	dt plomb suppri- més	Solde plomb	% de brcht plomb
Nombre TOTAL de branchements	531	45	531	45	536	45	0	0	536	54	О	45	0	0,0%

Compteurs

Régie Directe de Yainville			TOTAL		Non		compt uvelés	eurs	C	Ta le remp	ux lacemer	nt	dι	parco	noyen ompter 1/12/N)	urs
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Nombre TOTAL de compteurs	555	555	563	563	2	554	2	4	0,36%	99,82%	0,36%	0,71%	8,86	0,27	1,27	2,23

Début 2011, le Parc compteurs de Yainville a fait l'objet d'un renouvellement global par des compteurs équipés de radio relève.

Fuites

							Noml	ore de fu	ites rép	arées						
Régie Directe de Yainville		sur cana	alisations	3	s	ur branc	chement	s	sur di	spositifs	de com	ptage		то	ΓAL	
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Yainville	0	1	1	0	5	5	3	5	8	10	5	2	13	16	9	7

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Régie Directe de Yainville	No		fuites s sation	ur	Linéair	e de can	alisation	en km	Indice		re de Réparation : ILR		
de famville	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
Yainville	0	1	1	0	12,56	15,30	15,16	15,29	0,00	0,07	0,07	0,00	

Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

Régie Directe de Yainville	No	m bre de branch	fuites s ement	ur	Nom	ore de b	ranchem	ents		Indice de Réparatio		
de famville	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Yainville	5	5	3	5	531	531	536	536	0,94	0,94	0,56	0,93

3 - Données clientèle - abonnés

Abonnés

Régie Directe	TOTAL	TOTAL	TOTAL	dont abonnés	dont abonnés	TOTAL
de Yainville	2010	2011	2012	Domestiques	Non Domestiques	2013
Nombre d'abonnés	550	546	544	537	2	

Répartition des volumes consommés et facturés

Régie Directe de Yainville	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Volumes consommés	78 256	65 836	70 093	70 753	-284	70 469
Volumes facturés	64 322	64 491	72 748	60 468	1 695	62 163

4 - Qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire effectués par l'ARS.

Année 2013	Para	mètres microbiolog	iques	Paran	nètres physico-chim	niques
Régie Directe de Yainville	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité
TOTAL	19	0	100%	19	0	100%

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Voir la synthèse de l'Agence Régionale de Santé jointe en annexe.

5 - Indicateurs de performance

Service de la Régie Directe de Ya	inville	Code indicateur	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100%	100%	100%	100%
distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	100%	100%	100%	100%
Indica d'avancement de la protection de la recognition	Forage Yainville 1948		60%	60%	60%	60%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Forage Yainville 2003	P 108.3	60%	60%	60%	60%
P 108.3 Indice consolidé / UGE	UGE 189 Yainville		60%	60%	60%	60%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du	réseau d'eau potable	P 103.2	42,5%	42,5%	66,9%	104%
Rendement du réseau de distribution (en %)		P 104.3	48,49%	33,29%	35,20%	39,47%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j	our)	P 105.3	18,59	24,52	24,40	20,08
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P 106.3	18,37	24,28	24,15	19,83
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau po	otable sur 5 ans (en %)	P 107.2	2,05%	1,95%	1,57%	2,30%
Taux d'occurrence des interruptions de service non p (Nombre pour 1000 abonnés)	orogram mées	P 151.1	0,00	1,83	1,84	0,00
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des bra nouveaux abonnés (en %)	anchements pour les	P 152.1	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)		P 155.1	0,00	10,99	voir RDR	voir RDR
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année pré	cédente (en %)	P 154.0	3,54%	3,16%	voir RDR	voir RDR

Remarque : Les taux de réclamations et d'impayés sont fusionnés avec ceux de la Régie de Rouen.

4 - Contrat pour l'exploitation en Régie avec prestation de service du Secteur Nord Ouest

1 - Présentation du service

Le service du Secteur Nord Ouest est exploité en prestation de service par Eaux de Normandie.

Il concerne les communes de Bihorel, Bois-Guillaume, Canteleu, Déville-lès-Rouen, Hautôt-sur-Seine, Isneauville, Maromme, Mont-Saint-Aignan, Notre-Dame-de-Bondeville, Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville et Val-de-la-Haye, le Hameau de la Muette en partie sur la commune de Quincampoix, et le Hameau du Mont Perreux sur la commune de Saint-Martin-du-Vivier.

Ce service distribue environ 17,5% des volumes consommés de la CREA, il alimente 91 657 habitants (selon recensement INSEE population totale 2011) soit 19,7% des abonnés domestiques.

Historique du contrat

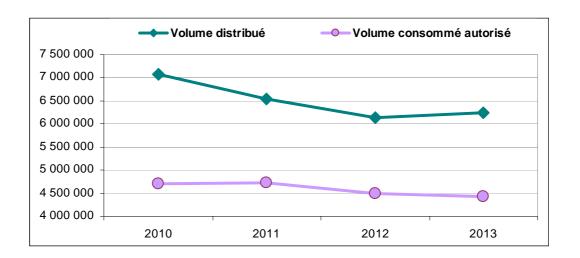
Le contrat a été conclu par la CREA et Eaux de Normandie filiale de Lyonnaise des Eaux Suez, pour 6 années à compter du 01/01/2012 jusqu'au 31/12/2017.

Ce dernier définit les modalités de l'exploitation production, distribution et de la gestion clientèle des abonnés.

2 - Indicateurs techniques

Prestation de S	Service secteur Nord-Ouest	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
	Forages des champs captants du Cailly	3 771 093	4 302 259	3 956 928	4 540 744	14,8%
Volumes prélevés	Sources de Maromme	4 572 872	3 429 940	3 159 953	2 753 285	-12,9%
volumes preleves	Forage de Val de la Haye	162 500	165 340	187 736	197 238	5,1%
	TOTAL: V1	8 506 465	7 897 539	7 304 617	7 491 267	2,6%
Valumas da assuiss	Forages des champs captants du Cailly	27 604	28 595	40 315	49 012	21,6%
Volumes de service utilisés dans le processus	Sources de Maromme	269 875	235 810	159 959	145 210	-9,2%
de production	Forage de Val de la Haye	0	0	0	0	
de production	TOTAL: V2	297 479	264 405	200 275	194 222	-3,0%
Volumes produits : V3 = V1 -	V2	8 208 986	7 633 135	7 104 342	7 297 045	2,7%
	En provenance de Rouen (Fond du Val - MSA)	2 304	1 828	6 686	1 461	-78,1%
Volumes importés en gros	En provenance du Houlme (> ND Bondeville)	0	0	0	40 796	
(1)	En provenance de Quevillon	0	234	556	246	-55,7%
	TOTAL: V4	2 304	2 062	7 241	42 503	486,9%
	Vers Rouen	741 860	707 470	580 377	546 066	-5,9%
	Vers Quevillon	0	0	0	168	
	Vers SIAEPA de Montville (> Montville)	0	0	0	90 073	
Volumes exportés en gros	Vers SIAEPA de Montville (> Houppeville)	0	0	0	55 489	
(2)	Vers SIAEPA de Montville (> Montigny)	68 707	55 115	55 419	53 317	-3,8%
	Vers SIAEPA de Montville - Sect. Quincampoix	321 143	335 700	332 787	353 535	6,2%
	Vers SIAEPA de Montville pour le SIDERO			7 143	6 924	-3,1%
	TOTAL: V5	1 131 710	1 098 284	975 726	1 105 573	13,3%
Volumes mis en distributior	1: V6 = V3 + V4 - V5	7 079 580	6 536 913	6 135 857	6 233 976	1,6%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	9 566	11 818	11 739	14 240	21,3%
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365 (ou 366j)	4 692 345	4 701 236	4 462 555	4 389 997	-1,6%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	6 955	13 568	13 158	13 418	2,0%
Volumes consommés autor	isés : V10 = V7 + V8 + V9	4 708 866	4 726 622	4 487 452	4 417 655	-1,6%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	71,13%	76,29%	76,82%	75,25%	-2,0%
Linéaire de canalisation (hor	s branchements) : L en km	502,324	503,483	506,783	514,145	1,5%
Indice Linéaire des volumes	non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	13,02	9,99	9,05	9,83	8,6%
Indice Linéaire de pertes en	réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365	12,93	9,85	8,91	9,68	8,6%
Indice Linéaire des volumes	consommés: ILC = V10 / L / 365	31,86	31,70	29,53	29,43	-0,3%
Nombre d'abonnés : N		35 304	35 575	36 419	36 851	1,2%
Nombre d'abonnés/km rése	au (hors branchements) : R = N / L	70,28	70,66	71,86	71,67	-0,3%
Rem : l'import de 40 796 m ³ d'eau	i denuis Le Houlme fait suite à l'effondrement de	la rte de Die	nne sur la co	mmune de N	otre Dame de	Rondeville

Rem : l'import de 40 796 m³ d'eau depuis Le Houlme fait suite à l'effondrement de la rte de Dieppe sur la commune de Notre Dame de Bondeville.



Réseau

			Longueur du rés	seau en km				
Secteur	20	10	20	11	20	12	20	13
Nord-Ouest	hors	y compris	hors	y compris	hors	y compris	hors	y compris
Hora Gaddt	branchements	branchements	branchements	branchements*	branchements	branchements*	branchements	branchements*
TOTAL	502,324	NR	503,483	598,167	506,783	601,673	514,145	607,629

Les linéaires de réseau ont été recalculés sur la base du SIG en 2013.

Branchements

	201	10	201	11	201	12	Nombre de branchements en 2013							
Secteur Nord-Ouest	TOTAL 2010	dont plomb	TOTAL 2011	dont plomb	TOTAL 2012	dont plomb	Neufs	Suppri- més	TOTAL 2013	Renou- velés	dt plomb renou- velés	dt plomb suppri- més	Solde plomb	% de brcht plomb
TOTAL	22 464	3 387	22 511	2 556	22 536	1 593	86	20	22 602	725	682	17	937	4,1%

Compteurs

Secteur Nord-Ouest	de compteurs		Nombre de compteurs renouvelés			Taux de remplacement				Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N)			urs			
	2010	2011	11 2012 2013		2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	35 376	35 585	36 358	36 928	1 392	2 693	14 008	13 605	3,93%	7,57%	38,53%	36,84%	10,79	10,12	6,20	2,38

Fuites

								Nomb	re de fu	ites répa	rées						
ſ	Secteur Nord-Ouest	sur canalisations			sur branchements			sur dispositifs de comptage				TOTAL					
	Nord-Odest	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
	TOTAL	68	68	74	61	125	161	143	130	357	344	381	508	550	573	598	699

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Secteur Nord-Ouest	Nombre de fuites sur canalisation				Linéaire de canalisation en km				Indice Linéaire de Réparation : ILR				
Nord-Odest	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
TOTAL	68	68	74	61	502,32	500,60	503,90	511,27	0,14	0,14	0,15	0,12	

Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites sur branchement / nombre de branchements x 100

Secteur Nord-Ouest	Nombre de fuites sur branchement				Nombre de branchements				Indice de Réparation de branchement : IRb				
Nord-Odest	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
TOTAL	125	161	143	130	22 464	22 511	22 536	22 602	0,56	0,72	0,63	0,58	

Abonnés

				Nombre d'abonnés		
Secteur Nord-Ouest	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Nombre d'abonnés	35 304	35 575	36 419	36 797	54	36 851

Répartition des volumes consommés et facturés

Secteur Nord-Ouest	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Volumes consommés	4 674 265	4 701 236	4 462 555	4 250 724	139 273	4 389 997
Volumes facturés	4 304 587	4 323 651	4 356 671	4 092 068	140 715	4 232 783

4 - Qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire effectué par l'ARS.

Année 2013	Param	ètres microbiolo	giques	Parame	tres physico-chi	miques
Secteur Nord-Ouest	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité
TOTAL	226	0	100%	255	1	99.6%

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par l'Agence Régionale de Santé, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides (Synthèse ARS jointe en annexe).

5 - Indicateurs de performance

Service du secteur Nord-Ou	e st	Code indicateur	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport	les paramètres microbiologiques	P 101.1	99,57%	100%	100%	100%
aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	100%	100%	100%	99,6%
	Forages Vallée du Cailly		60%	60%	60%	60%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Sources de Maromme		20%	20%	40%	40%
	Forage de Val de la Haye	P 108.3	50%	50%	50%	60%
P 108.3 Indice consolidé / UGE	UGE 334 Sect. Maromme		40,6%	39,1%	49,6%	49,6%
P 106.3 maice consolide / OGE	UGE 077 Sect. Sahurs		50%	50%	60%	60%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du	réseau d'eau potable	P 103.2	73,81%	77,13%	75,95%	108%
Rendement du réseau de distribution (en %)		P104.3	71,13%	76,29%	76,82%	75,25%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j	our)	P 105.3	13,02	9,99	9,05	9,83
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P106.3	12,93	9,85	8,91	9,68
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau po	otable sur 5 ans (en %)	P 107.2	0,55%	0,42%	0,41%	0,36%
Taux d'occurrence des interruptions de service non p (Nombre pour 1000 abonnés)	orogram m é e s	P 151.1	2,55	1,91	1,48	1,47
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des bra nouveaux abonnés (en %)	anchements pour les	P 152.1	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)		P 155.1	81,41	5,85	5,77	1,82
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année préd	cédente (en %)	P 154.0	0,55%	0,44%	0,77%	
Taux du montant des abandons de créances ou des v solidarité (en €/m³)	ersements à un fond de	P 109.0	0,0001	0,0003		

En 2011, le mode de calcul de l'indicateur P155.1 utilisé est celui de l'arrêté alors que précédemment Lyonnaise des Eaux comptabilisait plus de thèmes de réclamations.

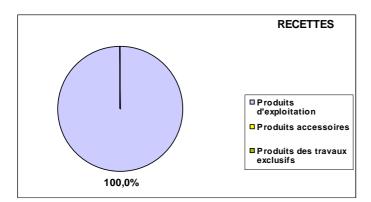
A partir de 2012, le taux du montant des abandons de créances P109.0 est inclus avec celui de la Régie.

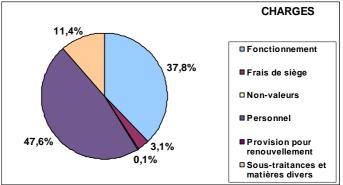
A partir de 2013, le taux d'impayé de l'année N-1 est inclus avec celui de la Régie.

6 - Indicateurs financiers

Recettes et charges du service

(Service du secteur Nord-Ouest		Montant en € HT
	Produits d'exploitation		3 232 723 €
Recettes	Produits accessoires		0 €
Receiles	Produits des travaux exclusifs		0 €
		Total	3 232 723 €
	Fonctionnement		1 197 657 €
	Frais de siège		99 376 €
	Non-valeurs		3 980 €
Charges	Personnel		1 508 198 €
	Provision pour renouvellement		0 €
	Sous-traitances et matières divers		359 961 €
		Total	3 169 172 €
	Résultat Brut en 2013		63 551 €





Suivi des obligations contractuelles

Le programme contractuel étant pluriannuel, l'écart entre ce dernier et les travaux réalisés se juge au solde du contrat.

Etat du renouvellement électromécanique

2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
188 459,79	345 287,72	228 958,61	324 073,06	336 408,04	322 140,21	1 745 327,43
1,00	1,03	1,031				
188 460	355 646	236 056	0	0	0	0
0	-37 244	-10 289	0	0	0	0
188 460	318 403	225 767	0	0	0	0
225 704	328 692					
37 244	10 289					
225 704	554 396	554 396	554 396	554 396	554 396	554 396
	188 459,79 1,00 188 460 0 188 460 225 704 37 244	188 459,79 345 287,72 1,00 1,03 188 460 355 646 0 -37 244 188 460 318 403 225 704 328 692 37 244 10 289	188 459,79 345 287,72 228 958,61 1,00 1,03 1,031 188 460 355 646 236 056 0 -37 244 -10 289 188 460 318 403 225 767 225 704 328 692 37 244 10 289	188 459,79 345 287,72 228 958,61 324 073,06 1,00 1,03 1,031 188 460 355 646 236 056 0 0 -37 244 -10 289 0 188 460 318 403 225 767 0 225 704 328 692 37 244 10 289	188 459,79 345 287,72 228 958,61 324 073,06 336 408,04 1,00 1,03 1,031 188 460 355 646 236 056 0 <ld>0 0 -37 244 -10 289 0 0 188 460 318 403 225 767 0 0 225 704 328 692 0 0 37 244 10 289 0 0</ld>	188 459,79 345 287,72 228 958,61 324 073,06 336 408,04 322 140,21 1,00 1,03 1,031

Etat du renouvellement de compteurs

Obligation contractuelle de renouvellement de 95 % du parc compteurs à horizon 2014.

Suivi TC 3 COMPTEURS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Total Réalisé	15 446	15 233					
Cumul réalisé	15 446	30 679	30 679	30 679	30 679	30 679	
Programme contractuel							
Cumul Programme contractuel	0	0	0	0	0	0	
Ecart avec Programme Contractuel	15 446	30 679	30 679	30 679	30 679	30 679	

Le nombre de compteurs renouvelé en 2012 a été corrigé et prend en compte les compteurs équipés de tête radio posés en 2012.

5 - Contrat pour l'exploitation par gérance du service d'eau potable des communes d'Anneville-Ambourville, Bardouville, Berville-sur-Seine et Yville-sur-Seine

1 - Présentation du service

Le service dessert les communes d'Anneville-Ambourville, Bardouville, Berville-sur-Seine et Yville-sur-Seine.

Il distribue environ 0,4% des volumes consommés de la CREA, il alimente 2 947 habitants (selon recensement INSEE population totale 2011) soit 0,6% des abonnés domestiques.

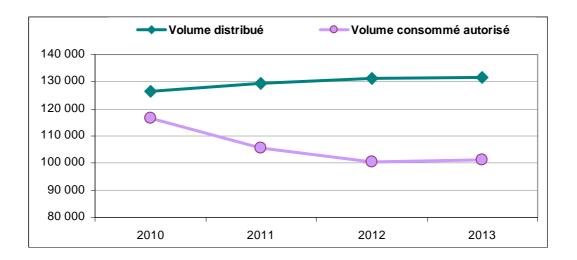
Historique du contrat

Le contrat de type gérance a été conclu par le SIAEPA de la région de Bardouville avec SADE Exploitation de Normandie - Veolia Eau, à compter du 01/01/2003 jusqu'au 31/12/2014 pour une durée initiale de 12 années.

Ce dernier est de type gérance, l'exploitant est rémunéré en fonction des volumes produits, distribués et de la gestion clientèle. Le prix de l'eau est fixé par la collectivité.

Les travaux d'entretien et de réparation sont à la charge du délégataire, ce dernier assurant une garantie de continuité du service.

Serv	ice de Bardouville	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	Forage de Bardouville	115 079	118 501	120 121	117 019	-2,6%
volumes preleves	TOTAL: V1	115 079	118 501	120 121	117 019	-2,6%
Volumes de service utilisés dans le processus	Forage de Bardouville	3 801	4 623	3 683	4 036	9,6%
de production	TOTAL: V2	3 801	4 623	3 683	4 036	9,6%
Volumes produits : V3 = V1 -	· V2	111 278	113 878	116 438	112 983	-3,0%
Volumes importés en gros	Achat d'eau au SERPN (> Yville sur Seine)	15 309	15 338	14 832	18 487	24,6%
(1)	TOTAL: V4	15 309	15 338	14 832	18 487	24,6%
Volumes exportés en gros	Aucun export d'eau	0	0	0	0	
(2)	TOTAL: V5	0	0	0	0	
Volumes mis en distributior	n : V6 = V3 + V4 - V5	126 587	129 216	131 270	131 470	0,2%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	720	720	720	720	0,0%
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365	115 759	104 121	99 287	99 849	0,6%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	0	678	600	621	3,5%
Volumes consommés autor	isés : V10 = V7 + V8 + V9	116 479	105 519	100 607	101 190	0,6%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	92,02%	81,66%	76,64%	76,97%	0,4%
Linéaire de canalisation (hor	s branchements) : L en km	49,100	49,100	49,214	53,130	8,0%
Indice Linéaire des volumes	non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	0,60	1,40	1,78	1,63	-8,4%
Indice Linéaire de pertes en	réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365	0,56	1,32	1,71	1,56	-8,5%
Indice Linéaire des volumes	consommés: ILC = V10/L/365	6,50	5,89	5,60	5,22	-6,8%
Nombre d'abonnés : N		1 172	1 173	1 175	1 175	0,0%
Nombre d'abonnés/km rése	au (hors branchements) : R = N / L	23,87	23,89	23,88	22,12	-7,4%



Réseau

				Longueur du	réseau en km			
Secteur	20	10	20	11	20	12	20	13
de Bardo uville	hors branchements	y compris branchements*	hors branchements	y compris branchements *	hors branchements	y compris branchements *	hors branchements	y compris branchements *
	Dianchements	branchements	branchements	Dianchements	Dianchements			
TOTAL	49,100	55,600	49,100	55,190	49,214	55,304	53,130	59,240

^{*} Le linéaire de branchement est estimé sur la base de 5 ml par unité.

Les linéaires de réseau ont été recalculés sur la base du SIG en 2013.

Branchements

	201	10	201	11	201	12	Nombre de branchements en 2013					
Secteur de Bardouville	TOT AL 2010	dont plomb	TOTAL 2011	dont plomb	TOTAL 2012	dont plomb	Neufs	Suppri- més	TOTAL 2013	Renou- velés	Solde plom b	
TOTAL	1 210	0	1 218	0	1 221	0	1	0	1 222	0	0	

A noter qu'il n'y a pas de branchements en plomb recensés sur ces communes.

Compteurs

Secteur de Bardouville		Nombre TOTAL de compteurs		Noi	Nombre de compteurs renouvelés			Taux de remplacement				Age moyen du parc compteurs (au 31/1 <i>2</i> /N)				
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	1 218	1 222	1 227	1 229	11	73	4	7	0,90%	5,97%	0,33%	0,57%	12,31	11,80	NR	14,93

Fuites

							Nom b	re de fuit	es répa	rées						
Secteur de Bardouville		sur cana	lisations		sur branchements			sur dispositifs de comptage				TOTAL				
de Bardouville	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	2	3	1	6	2	2	0	3	1	16	0	1	5	21	1	10

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR ILR = Nombre de fuite canalisation / linéaire de canalisation en km

ILK = Nombre de ruite	canaisanc	m / iliteali	e ue cana	iis ation en	NIII								
Secteur de Bardouville	No	mbre de canali		ur	Linéaire de canalisation en km				Indice Linéaire de Réparation : ILR				
de Bai dodville	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
TOTAL	2	3	1	6	49,10	49,10	49,21	53,13	0,04	0,06	0,02	0,11	

Indice de réparation de Branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites sur branchement / nombre de branchements x 100

Secteur de Bardouville	No	m bre de branch		ur	Nom	bre de br	anchem	ents	Indice de Réparation de branchement : IRb				
de bardouville	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
TOTAL	2	2	0	3	1 210	1 218	1 221	1 222	0,17	0,16	0,00	0,25	

Abonnés

				Nombre d'aboni	nés	
Secteur de Bardouville	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Nombre d'abonnés	1 172	1 173	1 178	1 175	0	1 175

Répartition des volumes consommés et facturés

Secteur de Bardouville	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Volumes consommés	117 028	99 557	99 557	99 849	675	100 524
Volumes facturés	114 587	97 861	99 557	98 535	NR	98 535

4 - Qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire effectué par l'ARS.

Année 2013	Paran	nètres microbiologic	ques	Param	ètres physico-chir	niques
Libellé ARS	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité
TOTAL	19	0	100%	29	3	89,66%

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par l'Agence Régionale de Santé, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et bonne qualité chimique (Synthèse ARS jointe en annexe).

Le suivi mensuel des triazines a révélé des dépassements de la norme pendant trois mois pour la déséthyl-atrazine. Néanmoins l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. La collectivité doit poursuivre les actions dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les pesticides et les nitrates.

5 - Indicateurs de performance

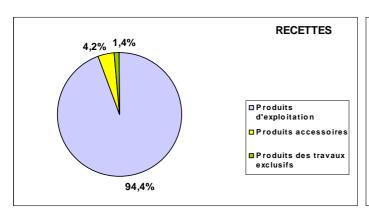
Service du secteur de Bardouv	ille	Code indicateur	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100%	100%	100%	100%
distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	100%	96,0%	100,0%	89,7%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Forage de Bardouville	P 108.3	60%	60%	60%	60%
P 108.3 Indice consolidé / UGE	UGE 125 Bardouville	P 100.3	60%	60%	60%	60%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du	réseau d'eau potable	P 103.2	20%	40%	40%	29%
Rendement du réseau de distribution (en %)		P 104.3	92,02%	81,66%	76,64%	76,97%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j	our)	P 105.3	0,60	1,40	1,78	1,63
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P 106.3	0,56	1,32	1,71	1,56
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau po	table sur 5 ans (en %)	P 107.2	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Taux d'occurrence des interruptions de service non p (Nombre pour 1000 abonnés)	orogram m é e s	P 151.1	1,71	2,56	2,55	3,40
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des bra nouveaux abonnés (en %)	nchements pour les	P 152.1	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)		P 155.1	1,71	1,71	0,85	0,85
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année préd	cédente (en %)	P 154.0	0,09%	0,14%	0,43%	0,31%
Taux du montant des abandons de créances ou des v solidarité (en €/m³)	ersements à un fond de	P 109.0	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000

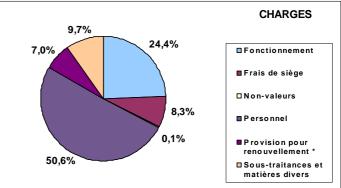
6 - Indicateurs financiers

Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

Se	rvice du secteur de Bardouville		Montant en € HT
	Produits d'exploitation		145 715 €
Recettes	Produits accessoires		6 522 €
Receiles	Produits des travaux exclusifs		2 085 €
		Total	154 322 €
	Fonctionnement		32 324 €
	Frais de siège		10 959 €
	Non-valeurs		140 €
Charges	Personnel		67 085 €
	Provision pour renouvellement *		9 306 €
	Sous-traitances et matières divers		12 828 €
		Total	132 642 €
	Résultat Brut en 2013		21 680 €

^{*} Garantie de continuité de service et fonds contractuels





6 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable des communes d'Epinay-sur-Duclair, Ste-Marguerite-sur-Duclair et St-Paër

1 - Présentation du service

Le service dessert les communes d'Epinay sur Duclair, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Saint-Paër et une partie des communes de Duclair et Saint-Pierre-de-Varengeville.

Il distribue environ 0,7% des volumes consommés de la CREA, il alimente 3 723 habitants (selon recensement INSEE population totale 2011) soit 0,8% des abonnés domestiques.

Historique du contrat

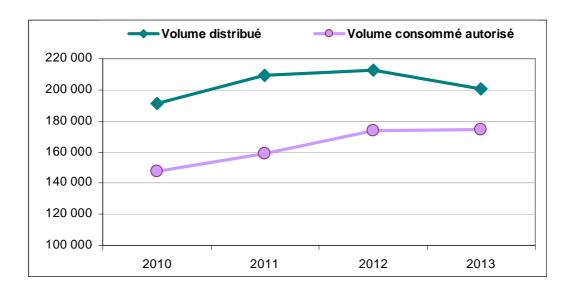
Le contrat d'affermage a été conclu entre le SIAEPA de la région de Saint Paër et La Lyonnaise des Eaux – Eaux de Normandie, à compter du 01/07/2006 jusqu'au 30/06/2018, pour une durée initiale de 12 ans.

Il s'agit d'un contrat d'affermage (délégation de service public). Ce dernier définit les modalités de l'exploitation du service et de la gestion des abonnés clients.

Les travaux d'entretien et de réparation, de relevé compteur et facturation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électro-mécaniques. A cette fin, un plan de renouvellement prévisionnel est annexé au marché.

Par ailleurs un compte de renouvellement est abondé à hauteur de 7 500 €ht/an (hors actualisation).

Service d	u secteur de Saint Paër	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	Forage de Duclair	207 329	218 205	223 444	209 241	
volulites preleves	TOTAL: V1	207 329	218 205	223 444	209 241	-6,4%
Volumes de service utilisés dans le processus	Forage de Duclair	360	365	355	361	
de production	TOTAL: V2	360	365	355	361	1,7%
Volumes produits : V3 = V1 -	· V2	206 969	217 840	223 089	208 880	-6,4%
Volumes importés en gros (1)	En provenance du secteur de Malaunay par St Pierre de Varengeville (> Hameaux du Pont des Vieux et du Paulu)	0	6 300	4 163	5 555	
	TOTAL: V4	0	6 300	4 163	5 555	33,4%
Volumes exportés en gros (2)	Vers Hameau de Gauville (#) St Wandrille Rançon	15 905	15 043	14 915	13 896	-6,8%
(2)	TOTAL: V5	15 905	15 043	14 915	13 896	
Volumes mis en distribution	n : V6 = V3 + V4 - V5	191 064	209 097	212 337	200 539	-5,6%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	260	260	290	315	8,6%
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365	147 539	158 349	173 224	174 101	0,5%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	115	205	218	255	17,1%
Volumes consommés autor	isés : V10 = V7 + V8 + V9	147 914	158 814	173 732	174 671	0,5%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	79,15%	77,57%	83,01%	87,94%	5,9%
Linéaire de canalisation (hor	s branchements) : L en km	73,911	75,333	76,174	77,287	1,5%
Indice Linéaire des volumes	non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	1,61	1,85	1,41	0,94	-33,4%
Indice Linéaire de perte : ILF	P = (V6 - V10) / L / 365	1,60	1,83	1,39	0,92	-34,0%
Indice Linéaire des volumes	consommés : ILC = V10 / L / 365	6,07	6,32	6,78	6,68	-1,5%
Nombre d'abonnés : N		1 535	1 590	1 618	1 557	-3,8%
Nombre d'abonnés/km rése	au (hors branchements) : R = N/L	20,77	21,11	21,24	20,15	-5,2%



<u>Réseau</u>

		Longueur du réseau en km											
Γ	Secteur	20	10	20	11	20	12	2013					
	de Saint Paër	hors	y compris	hors	y compris	hors	y compris	hors	y compris				
L		branchements	branchements *	branchements	branchements *	branchements	branchements *	bran chements	branchements *				
ľ	TOTAL	73,911	80,897	75,333	82,719	76,174	83,670	77,287	84,818				

Branchements

		201	10	201	1	201	12	Nombre de branchements en 2013					
	Secteur de Saint Paër	TOTAL 2010	dont plomb	TOTAL 2011	dont plomb	TOTAL 2012	dont plomb	Neufs	Suppri- més	TOTAL 2013	Renou- velés	Solde plomb	
ſ	TOTAL	1 536	0	1 616	0	1 638	0	7	0	1 645	0	0	

Compteurs

Secteur de Saint Paër			e TOTAL npteurs		Nombre de compteurs renouvelés		Taux de remplacement				(au 31/12/N)	du parc compteurs				
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	1 529	1 591	1 620	1 625	42	86	34	70	2,75%	5,41%	2,10%	4,31%	11,62	10,68	11,27	11,40

Fuites

							Non	nbre de fu	iites répar	rées						
Secteur		sur cana	lisations		sur branchements				sur dispositifs de comptage				TOTAL			
de Saint Paër	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	11	5	11	3	14	10	6	6	24	14	15	23	49	29	32	32

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR ILR = Nombre de fuite canalisation / linéaire de canalisation en km

Secteur de Saint Paër	Nom br	e de fuites	s sur cana	lisation	Linéa	ire de can	alisation	en km	Indice Linéaire de Réparation : ILR				
de Saint Paër	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
TOTAL	11	5	11	3	73,911	75,333	76,174	77,287	0,15	0,07	0,14	0,04	

Indice de réparation de Branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites sur branchement / nombre de branchements x 100

Secteur	Nombre	de fuites	sur branc	hement	No	mbre de b	ran ch em e	ents	Indice de Réparation de branchement : IRb				
de Saint Paër	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
TOTAL	14	10	6	6	1 536	1 616	1 638	1 645	0,91	0,62	0,37	0,36	

Abonnés

				Nombre d'abonné	s	
Secteur de Saint Paër	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Nombre d'abonnés	1 535	1 590	1 618	1 537	20	1 557

Répartition des volumes consommés et facturés

Secteur de Saint Paër	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Volumes consommés	147 539	158 349	158 309	157 963	2 242	160 205
Volumes facturés	146 339	153 098	154 244	154 964	2 242	157 206

4 - Qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire effectué par l'ARS.

Année 2013	Param	ètres microbiolo	giques	Parame	tres physico-chi	miques
Secteur de Saint Paër	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité
TOTAL	5	0	100%	5	0	100%

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par l'Agence Régionale de Santé, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et de bonne qualité chimique (Synthèse ARS jointe en annexe).

5 - Indicateurs de performance

Service du secteur de Saint Pa	ër	Code indicateur	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100%	100%	100%	100%
aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	100%	100%	100%	100%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Forage de Duclair	P 108.3	60%	60%	60%	60%
P 108.3 Indice consolidé / UGE	UGE 058 Sect. St Paër	F 100.3	60%	60%	60%	60%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du	réseau d'eau potable	P 103.2	74,7%	74,8%	74,3%	105%
Rendement du réseau de distribution (en %)		P 104.3	79,15%	77,57%	83,01%	87,94%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j	our)	P 105.3	1,61	1,85	1,41	0,94
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P 106.3	1,60	1,83	1,39	0,92
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau po	otable sur 5 ans (en %)	P 107.2	0,01%	0,00%	0,00%	0,57%
Taux d'occurrence des interruptions de service non p (Nombre pour 1000 abonnés)	rogram m ées	P 151.1	4,56	3,14	4,94	1,93
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des bra nouveaux abonnés (en %)	nchements pour les	P 152.1	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)		P 155.1	82,74	10,06	6,80	3,85
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année préd	cédente (en %)	P 154.0	0,68%	0,92%	0,94%	0,68%
Taux du montant des abandons de créances ou des v solidarité (en €/m³)	ersements à un fond de	P 109.0	NR	NR	0,000	0,000

NR: Non Renseigné

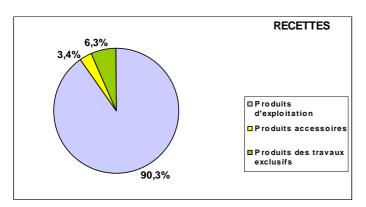
NS : Non significatif / valeurs en italique résultant d'un calcul sur moins de 5 années

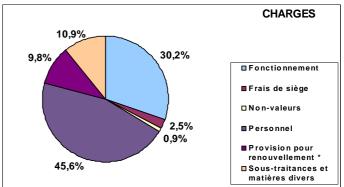
6 - Indicateurs financiers

Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

S	ervice du secteur de Saint Paër		Montant en € HT
	Produits d'exploitation		142 299 €
Recettes	Produits accessoires		5 345 €
Receiles	Produits des travaux exclusifs		9 965 €
		Total	157 609 €
	Fonctionnement		58 354 €
	Frais de siège		4 845 €
	Non-valeurs		1 772 €
Charges	Personnel		88 215 €
	Provision pour renouvellement *		18 923 €
	Sous-traitances et matières divers		21 148 €
		Total	193 257 €
	Résultat Brut en 2013		-35 648 €

^{*} Garantie de continuité de service et fonds contractuels





Suivi des obligations contractuelles

Le programme contractuel étant pluriannuel, l'écart entre ce dernier et les travaux réalisés se juge au solde du contrat.

Etat du compte de renouvellement - Article 7.2.2.3

Suivi canalisation	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2018	Total
Montant contractuel	3 750 €	7 500 €	7 500 €	7 500 4	₹ 7500	€ 7500	€ 7500	€ 5700€	7 500 €	3 750 €	90 000 1
Coefficient K	1	1,00367	1,02469	1,04449	1,07122	1,07061	1,0962	1,1181			
Montant contractuel actualisé	3 750 €	7 528 €	7 685 €	7 834	€ 8 034	€ 8030	€ 8 222	€ 3886€			
Solde report N-1 actualisé	0 €	3 764 €	11 528 €	19 584	€ 28120	€ 36133	€ 45 218	€ 45507 €			
Montant à engager	3 750 €	11 291 €	19 213 €	27 418	€ 36154	€ 44163	€ 53440€	62 893 €			
Total Réalisé	0 €	0 €	0 €	0 :	€ 0	€ 0	€ 0	€ (€		
Ecart avec Programme Contractuel	-3 750 €	-11 291 €	-19 213 €	-27 418	€ -36 154	€ -44 16\$5	-53 440 €	-62 893 €	0 :	€ 0	₩
Cumul réalisé	0 €	0 €	0 €	0 :	€ 0	€ 0	€ 0	€ (€ () €	0€

Suivi renouvellement contractuel (électromécanique - usine) - Article 7.2.2.1

Suivi électromécanique	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2018	Total
Montant contractuel	1 644 €	3 288 €	3 288 €	3 288 4	3 288	€ 3288	€ 3288	€ 2388€	3 288 €	1 644 €	39 450 4
Coefficient K	1	1,00367	1,02469	1,04449	1,07122	1,07061	1,0962	1,1181			
Montant contractuel actualisé	1 644 €	3 300 €	3 369 €	3 434	3 522 €	€ 3520	€ 3604	€ 6376€			
Solde report N-1 actualisé	0€	-5 044 €	-4 117 €	-763	€ -511	€ 3009	€ 5891	€ 721€			
Montant à engager	1 644 €	-1 745 €	-749 €	2 671 4	€ 3 011	€ 6529	€ 9495	€ 18093€			
Total Réalisé	6 669 €	2 288 €	0 €	3 169 1	€ 0	€ 775	€ 241 €	67 €			
Ecart avec Programme Contractuel	5 026 €	4 033 €	749 €	498 ₹	€ -3 011	€ -5 754	€ -7 076	€ -18026€	0 €	0 €	
Cumul réalisé	6 669 €	8 958 €	8 958 €	12 126 1	€ 12126	€ 21901€	15 321 €	15 387 €	15 387 :	€ 15 387	€

Opérations réalisées sur le service du secteur de Saint Paër	Année
Forage de Duclair : renouvellement chloromètre et télésurveillance	2006
Forage de Duclair : renouvellement démarreur pompe n°1	2007
Forage de Duclair : renouvellement vessie antibélier	2011
Forage de Duclair : renouvellement démarreur	2012
Forage de Duclair : renouvellement télégestion (en cours de réalisation)	2013

7 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable des communes de Jumièges et Le Mesnil-sous-Jumièges

1 - Présentation du service

Le service dessert les communes de Jumièges et Mesnil sous Jumièges.

Il distribue environ 0,4% des volumes consommés de la CREA, il alimente 2 377 habitants (selon recensement INSEE population totale 2011) soit 0,6% des abonnés domestiques.

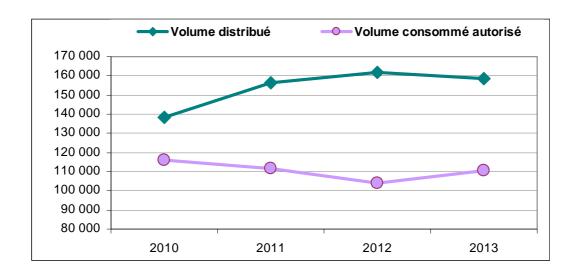
Historique du contrat

Le contrat d'affermage a été conclu entre la Collectivité et la Lyonnaise des Eaux - Eaux de Normandie, à compter du 01/02/2009 jusqu'au 31/01/2021, pour une durée initiale de 12 années.

Il s'agit d'un contrat d'affermage (délégation de service public). Ce dernier définit les modalités de l'exploitation du service et de la gestion des abonnés clients.

Les travaux d'entretien et de réparation, de relevé compteur et facturation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électro-mécaniques. A cette fin, un plan de renouvellement prévisionnel est annexé au marché.

Service d	u secteur de Jumièges	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	Forage de Jumièges	138 299	155 973	161 242	158 064	
volulites preleves	TOTAL: V1	138 299	155 973	161 242	158 064	-2,0%
Volumes de service utilisés dans le processus	Forage de Jumièges	364	370	360	366	
de production	TOTAL: V2	364	370	360	366	1,6%
Volumes produits : V3 = V1 -	· V2	137 935	155 603	160 882	157 698	-2,0%
Valumas imposités au musa	En provenance de Yainville	45	408	705	156	-77,8%
Volumes importés en gros (1)	En provenance de Duclair	397	444	631	470	-25,6%
(1)	TOTAL: V4	442	852	1 337	626	-53,1%
Volumes exportés en gros	Vers Yainville	0	0	391	0	-100,0%
(2)	TOTAL: V5	0	0	391	0	-100,0%
Volumes mis en distribution	n : V6 = V3 + V4 - V5	138 377	156 454	161 828	158 324	-2,2%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	480	480	480	480	0,0%
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365	115 372	111 020	102 990	109 873	6,7%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	95	248	399	406	1,7%
Volumes consommés autor	isés : V10 = V7 + V8 + V9	115 947	111 748	103 869	110 759	6,6%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	83,79%	71,43%	64,27%	69,96%	8,8%
Linéaire de canalisation (hor	s branchements) : L en km	47,084	47,084	47,026	46,886	-0,3%
Indice Linéaire des volumes	non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	1,34	2,64	3,43	2,83	-17,4%
Indice Linéaire de pertes en	réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365	1,31	2,60	3,38	2,78	-17,7%
Indice Linéaire des volumes	consommés: ILC = V10/L/365	6,75	6,50	6,07	6,47	6,5%
Nombre d'abonnés : N		1 167	1 179	1 129	1 192	5,6%
Nombre d'abonnés/km rése	au (hors branchements) : R = N / L	24,79	25,04	24,01	25,42	5,9%



Réseau

				Longueur du	réseau en km			
Secteur	20	10	20	11	20	12	20	13
de Jumièges	hors	y compris	hors	y compris	hors	y compris	hors	y compris
ac danneges	branch em en ts	branchements *	branchements	branchements *	branchements	branchements *	branchements	branchements *
TOTAL	47,084	52,969	47,084	53,009	47,026	52,986	46,886	52,886

Branchements

		201	10	2011		20	2012		Nombre de branchements en 2013				
de	Secteur e Jumièges	TOTAL 2010	dont plomb	TOTAL 2011	dont plomb	TOTAL 2012	dont plomb	Neufs	Suppri- més	TOTAL 2013	Renou- velés	Solde plom b	
	TOTAL	1 177	0	1 185	0	1 192	0	8	0	1 200	5	0	

Compteurs

Secteur de Jumièges			e TOTA npteurs		Non		re de compteurs renouvelés		Taux de remplacement				Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N)			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2010 2011 2012 2013		2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	1 188	1 194	1 201	1 208	216	366	482	9	18,18%	30,65%	40,13%	0,75%	9,14	6,05	2,05	2,91

Fuites

							Nor	nbre de fu	ites répa	rées							
Secteur		sur cana	lisations			sur bran	chem ents		sur dispositifs de comptage					TOTAL			
de Jumièges	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
TOTAL	4	2	3	3	3	7	5	8	8	21	47	17	15	30	55	28	

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Secteur	Nombre	e de fuites	sur cana	lisation	Linéa	ire de can	alisation	en km	Indice Linéaire de Réparation : ILR					
de Jumièges	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013		
TOTAL	4	2	3	3	47,08	47,08	47,03	46,89	0,08	0,04	0,06	0,06		

Indice de Réparation de branchement : IRb IRb = Nombre de fuites sur branchement / nombre

Secte		Nombre	de fuites	sur brand	chement	No	m bre de b	rancheme	ents	Indice de Réparation de branch : IRb		chement	
de Jumi	ieges	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTA	AL	3	7	5	8	1 177	1 185	1 192	1 200	0,25	0,59	0,42	0,67

Abonnés

				Nombre d'abonnés	i	
Secteur de Jumièges	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Nombre d'abonnés	1 167	1 179	1 129	1 137	55	1 192

Répartition des volumes consommés et facturés

Secteur de Jumièges	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Volumes consommés	115 372	111 020	102 990	106 552	3 321	109 873
Volumes facturés	167 179	55 772	97 541	101 778	2 904	104 682

4 - Qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire effectué par l'ARS.

Année 2013	Param	ètres microbiolo	giques	Parame	ètres physico-chi	miques
Secteur	Nombre de	Nombre de	Taux de	Nombre de	Nombre de	Taux de
de Jumièges	prélèvements	non conformités	conform ité	prélèvements	non conformités	conform ité
Jumièges	17	0	100%	17	0	100%
Jumièges (rte Chapelle)	3	0	100%	12	2	83,3%
TOTAL	20	0	100%	29	2	93,1%

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par l'Agence Régionale de Santé, l'eau est de très bonne qualité bactériologique. Concernant la qualité chimique, le contrôle sanitaire a révélé un dépassement pendant deux mois de la norme de 0,1µg/l pour la déséthyl atrazine (pesticide). Néanmoins l'eau peut être consommée sans risque pour la santé, conformément à l'avis de l'ANSES du 22/04/2013. Un suivi mensuel des triazines a été mis en place (Synthèse ARS jointe en annexe).

5 - Indicateurs de performance

Service du secteur de Jumièg	es	Code indicateur	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100%	100%	100%	100%
aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	100%	100%	100%	93,1%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Forage de Jumièges	P 108.3	60%	60%	60%	60%
P 108.3 Indice consolidé / UGE	UGE 135 Sect. Jum ièges	F 100.5	60%	60%	60%	60%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du	réseau d'eau potable	P 103.2	75,9%	75,9%	73,4%	104%
Rendement du réseau de distribution (en %)	P 104.3	83,79%	71,43%	64,27%	69,96%	
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j	P 105.3	1,34	2,64	3,43	2,83	
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P 106.3	1,31	2,60	3,38	2,78
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau po	table sur 5 ans (en %)	P 107.2	0,69%	0,55%	0,17%	0,00%
Taux d'occurrence des interruptions de service non p (Nombre pour 1000 abonnés)	rogram m é e s	P 151.1	3,43	1,70	2,66	1,68
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des bra nouveaux abonnés (en %)	nchements pour les	P 152.1	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)		P 155.1	75,41	14,42	4,43	0,00
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année pré	cédente (en %)	P 154.0	2,67%	0,37%	0,37%	0,22%
Taux du montant des abandons de créances ou des v solidarité (en €/m³)	ersements à un fond de	P 109.0	0,0001	0,0000	0,0000	0,0000

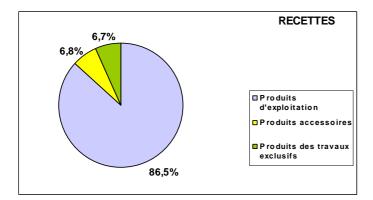
NR: Non Renseigné

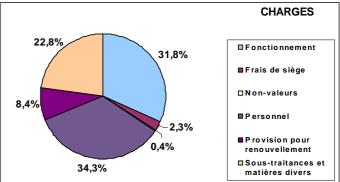
NS : Non Significatif / valeurs en italique résultant d'un calcul sur moins de 5 années

6 - Indicateurs financiers

Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

S	ervice du secteur de Jumièges		Montant en € HT
	Produits d'exploitation		91 248 €
D#	Produits accessoires		7 121 €
Recettes	Produits des travaux exclusifs		7 083 €
		Total	105 452 €
	Fonctionnement		44 395 €
	Frais de siège		3 242 €
	Non-valeurs		624 €
Charges	Personnel		47 847 €
	Provision pour renouvellement		11 688 €
	Sous-traitances et matières divers		31 851 €
		Total	139 647 €
	Résultat Brut en 2013		-34 195 €





Suivi des obligations contractuelles

Le programme contractuel étant pluriannuel, l'écart entre ce dernier et les travaux réalisés se juge au solde du contrat.

Etat du renouvellement contractuel (électromécanique - usine)

Suivi électromécanique	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2020	2021	Total
Montant contractuel	4 552 €	4 552 €	4 552 €	4 552 €	€ 4552	€4 552 €	4 552 €	4 552 €	59 176
Coefficient K	1	0,99179	1,0126	1,10552	1,0661				
Montant contractuel actualisé	4 552 €	4 515 €	4 609 €	5 032 4	€ 4853	€	i I		
Solde report N-1 actualisé	0 €	3 036 €	7 709 €	13 449	€ 14 459	€]		
Montant à engager	4 552 €	7 550 €	12 318 €	18 481 4	€ 19312	€ 0	€ 0	€ (€
Total Réalisé	1 491 €	0 €	0 €	3 488 €	€ 3944	€	ĺ		
Ecart avec Programme Contractuel	-3 061 €	-7 550 €	-12 318 €	-14 993	€ -15 368	€ 0	€ 0	€ €	
Cumul réalisé	1 491 €	1 491 €	1 491 €	4 979	8 923	€ 8293 €	8 923 €	8 923 €	

8 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune du Trait

1 - Présentation du service

Le service dessert la commune du Trait.

Il distribue environ 1,3% des volumes consommés de la CREA, il alimente 5 321 habitants (selon recensement INSEE population totale 2011) soit 1,4% des abonnés domestiques.

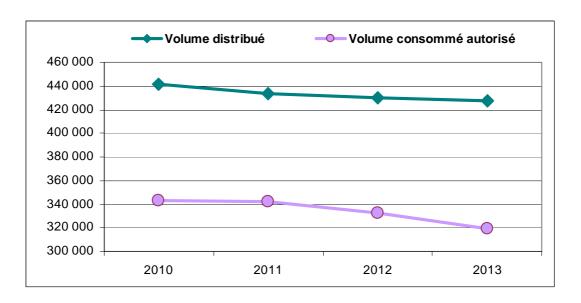
Historique du contrat

Le contrat d'affermage a été conclu entre la ville du Trait et la Lyonnaise des Eaux – Eaux de Normandie, à compter du 01/07/2005 jusqu'au 30/06/2017, pour une durée de 12 années.

Il s'agit d'un contrat d'affermage (délégation de service public). Ce dernier définit les modalités de l'exploitation du service et de la gestion des abonnés clients.

Les travaux d'entretien et de réparation, de relevé compteur et facturation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électro-mécaniques. A cette fin, un plan de renouvellement prévisionnel est annexé au marché.

S	ervice du Trait	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	Forage de La Neuville	441 965	434 421	429 722	427 581	
volumes preferes	TOTAL: V1	441 965	434 421	429 722	427 581	-0,5%
Volumes de service utilisés dans le processus	Forage de La Neuville	360	365	355	361	
de production	TOTAL: V2	360	365	355	361	1,6%
Volumes produits : V3 = V1 -	V2	441 605	434 056	429 367	427 220	-0,5%
Volumes importés en gros	En provenance de Yainville	0	0	612	149	
(1)	TOTAL: V4	0	0	612	149	-75,6%
Volumes exportés en gros	Vers Yainville	0	0	0	25	
(2)	TOTAL: V5	0	0	0	25	
Volumes mis en distribution	1: V6 = V3 + V4 - V5	441 605	434 056	429 978	427 345	-0,6%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	820	831	828	825	-0,4%
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365	341 863	340 904	330 359	317 733	-3,8%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	305	593	1 209	1 258	4,0%
Volumes consommés autor	isés : V10 = V7 + V8 + V9	342 988	342 328	332 396	319 816	-3,8%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	77,67%	78,87%	77,31%	74,84%	-3,2%
Linéaire de canalisation (hor	s branchements) : L en km	40,620	40,768	40,733	40,524	-0,5%
Indice Linéaire des volumes	non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	6,73	6,26	6,70	7,41	10,6%
Indice Linéaire de pertes en	réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365	6,65	6,16	6,56	7,27	10,8%
Indice Linéaire des volumes	consommés: ILC = V10/L/365	23,13	23,01	22,36	21,62	-3,3%
Nombre d'abonnés : N		2 523	2 538	2 462	2 550	3,6%
Nombre d'abonnés/km rése	au (hors branchements) : R = N/L	62,11	62,26	60,44	62,93	4,1%



<u>Réseau</u>

					Longueur du	réseau en km			
ı	Service du Trait	20	10	20	11	20	12	20	13
١	Service du Trait	hors	y compris						
1		branchements	branchements *						
	TOTAL	40,620	49,915	40,768	50,098	40,733	50,073	40,524	49,924

Branchements

	201	10	201	11	201	12	Nombre de branchements en 2013									
Service du Trait	TOTAL 2010	dont plomb	TOTAL 2011	dont plomb	TOTAL 2012	dont plomb	Neufs	Suppri- més	TOTAL 2013	Renou- velés	dt plomb renou- velés	dt plomb suppri- més	Solde plomb	% de brcht plomb		
TOTAL	1 859	242	1 866	158	1 868	75	12	0	1 880	46	45	0	0	0,0%		

Compteurs

Service du Trait		Nombre TOTAL de compteurs			Non	Nombre de compteurs renouvelés			Taux de remplacement				dı	Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N)			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
Le Trait	2 457	2 471	2 459	2 480	2 083	26	18	47	84,78%	1,05%	0,73%	1,90%	0,58	1,56	2,51	3,36	

Fuites

								Non	nbre de fu	ites répar	ées						
	Service du Trait		sur canalisations				sur branchements sur					de comp	tage		то	TAL	
		2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Γ	TOTAL	2	4	1	5	19	20	11	3	92	36	36	14	113	60	48	22

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Service du Trait	Nombre de fuites sur canalisation				Linéaire de canalisation en km				Indice Linéaire de Réparation : ILR				
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
TOTAL	2	4	1	5	40,620	40,768	40,733	40,524	0,049	0,098	0,025	0,123	

Indice de Réparation de branchement : IRb

Rb = Nombre de fuites sur branchement / nombre de branchements x 100

Service du Trait	No		fuites s ement	ur	Nom	bre de b	ranchem	ents	Indice de Réparation de branchement : IRb				
	2010 2011 2012 2013				2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
TOTAL	19	20	11	3	1 859	1 866	1 868	1 880	1,036	1,076	0,589	0,161	

Abonnés

	Nombre d'abonnés									
Service du Trait	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013				
Le Trait	2 523	2 538	2 462	2 466	84	2 550				

Répartition des volumes consommés et facturés

Service du Trait	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Volumes consommés	341 863	340 904	330 359	204 049	113 684	317 733
Volumes facturés	330 521	299 724	307 286	193 473	113 684	307 157

4 - Qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire effectué par l'ARS.

Année 2013	Param	ètres microbiolo	giques	Paramètres physico-chimiques			
Service du Trait	ice du Trait Nombre de prélèvements r		Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité	
Le Trait	25	0	100%	25	0	100%	

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par l'Agence Régionale de Santé, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique (Synthèse ARS jointe en annexe).

5 - Indicateurs de performance

Service du Trait	Code indicateur	2010	2011	2012	2013	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100%	100%	100%	100%
aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	100%	100%	100%	100%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Forage de La Neuville	P 108.3	60%	60%	60%	60%
P 108.3 Indice consolidé / UGE	UGE 134 Le Trait	1 100.3	60%	60%	60%	60%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du	P 103.2	72,2%	74,5%	74,5%	105%	
Rendement du réseau de distribution (en %)	P 104.3	77,67%	78,87%	77,31%	74,84%	
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j	our)	P 105.3	6,73	6,26	6,70	7,41
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P 106.3	6,65	6,16	6,56	7,27
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau po	otable sur 5 ans (en %)	P 107.2	0,38%	0,53%	0,52%	0,54%
Taux d'occurrence des interruptions de service non p (Nombre pour 1000 abonnés)	rogram m ées	P 151.1	0,79	1,58	0,00	1,57
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des bra nouveaux abonnés (en %)	inchements pour les	P 152.1	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)	P 155.1	116,92	14,18	6,50	0,78	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année préd	P 154.0	1,53%	1,41%	1,13%	1,29%	
Taux du montant des abandons de créances ou des v solidarité (en €/m³)	P 109.0	NR	NR	0,0015	0,0023	

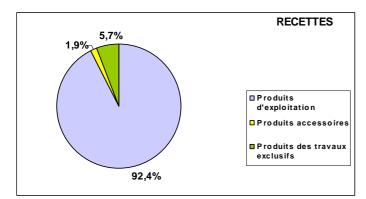
NR : Non Renseigné

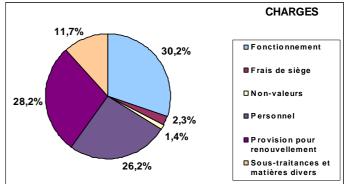
NS : Non significatif / valeurs en italique résultant d'un calcul sur moins de 5 années

6 - Indicateurs financiers

Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

	Service du Trait		Montant en € HT			
	Produits d'exploitation		262 020 €			
Recettes	Produits accessoires		5 295 €			
Receiles	Produits des travaux exclusifs		16 294 €			
		Total	283 609 €			
	Fonctionnement		113 222 €			
	Frais de siège		8 718 €			
	Non-valeurs		5 251 €			
Charges	Personnel		98 190 €			
	Provision pour renouvellement		105 687 €			
	Sous-traitances et matières divers		43 754 €			
		Total	374 822 €			
	Résultat Brut en 2013					





Suivi des obligations contractuelles

Le programme contractuel étant pluriannuel, l'écart entre ce dernier et les travaux réalisés se juge au solde du contrat.

État du renouvellement de branchements plomb

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Le Trait	2	145	93	92	96	102	84	83	45	742
Cum ul réalisé	2	147	240	332	428	530	614	697	742	
Programme contractuel	45	93	93	93	93	93	93	93	93	789
Cum ul Program m e contractuel	45	138	231	324	417	510	603	696	789	
Ecart avec Programme Contractuel	-43	9	9	8	11	20	11	1	-47	

Compteurs de télérelevés et réseau récepteurs - Avenant 5

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Nombre compteurs	2 457	2 471	2 469	2 480					
Nombre de compteurs équipés télérelève	2 423	2 423	2 421	2 459					
Taux d'équipement	98,6%	98,1%	98,1%	99,2%					

Suivi du renouvellement contractuel

Suivi du renouvellement contractuel	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2017	Total
Montant contractuel	41 338 €	82 676 €	83 077 €	83 278	83 278	€ 84147	€ 84147 €	84 147 €	84 147 €	84 147	84 147	€ 104682
Coefficient K (TP 10)	1	1,02734	1,0679337	1,1019006	1,1615497	1,1731481	1,200487	1,237768	1,262622			
Montant contractuel actualisé	41 338 €	84 936 €	88 721 €	91 764	96 732	€ 98717	€ 100117 €	104 154 €	106 246 €			
Solde report N-1 actualisé	0 €	37 875 €	-21 988 €	-44 047	-70 804	€ -77804	€ -214217 €	-226 982 €	-208 011 €			
Montant à engager	41 338 €	122 812 €	66 733 €	47717	2927€	20 913 €	-111 400 €	-122 828 €	-101 765	€		
Total Réalisé	4 471 €	143 963 €	109 423 €	114 885	102962 €	228 493 €	108 746 €	81 089 €	49 099	SID.		
Ecart avec Programme Contractuel	-36 867 €	21 152 €	42 689 €	67 168	77 035	€ 207580	€ 220146€	203 917 €	150 865 €			
Cumul Réalisé	4 471 €	148 434 €	257 857 €	372 742	475704 €	704 197 €	812 943 €	894 032 €	943 131	€ 943 131	€ 493 131€	943 131 €

Opérations réalisées sur le service du Trait	Année	Montant en €HT
Relais Archimède : Pompe de surpression n°2	2010	3 139,21 €
Branchements plomb 102 unités	2010	111 392,51 €
Télérelevé des compteurs - renouvellement	2010	113 961,02 €
Relais Archimède : Porte isolante	2011	915,00€
Forage de la Neuville	2011	5 835,00 €
Branchements plomb 84 unités	2011	101 023,01 €
Renouvellement compteurs	2011	972,85€
Armoire et relais Archimède	2012	3 547,78 €
Relais Archimède : Pompe n°1	2012	8 196,50 €
Branchements plomb 83 unités	2012	67 907,58 €
Renouvellement compteurs	2012	1 436,92 €
Télégestion surpression Hauteville	2013	1 475,75 €
Antenne et émetteur paratronic rsv Caudebec	2013	1 474,02 €
Analyseur de chlore	2013	3 319,63 €
Branchements plomb 45 unités	2013	42 433,35 €
Compteurs	2013	396,44 €
Montant total en € HT des opérations réalisées de 20	467 426,57 €	

9 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune de Oissel

1 - Présentation du service

Le service dessert la commune de Oissel.

Il distribue environ 2,2% des volumes consommés de la CREA, il alimente 11 478 habitants (selon recensement INSEE population totale 2011) soit 2,7% des abonnés domestiques.

Historique du contrat

Le contrat a été conclu par la commune de Oissel avec la Compagnie des Eaux et de l'Ozone (CEO) – Veolia Eau, à compter du 01/01/1982, pour une durée initiale de 12 années.

La durée du contrat a été modifiée par avenant, son échéance devenant le 31/12/2014.

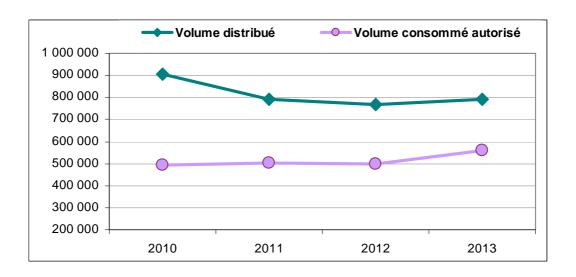
Il s'agit d'un contrat d'affermage (délégation de service public). Ce dernier définit les modalités de l'exploitation du service et de la gestion des abonnés clients.

Les travaux d'entretien et de réparation, de relevé compteur et facturation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électro-mécaniques.

Suite au dernier avenant, le délégataire est chargé du remplacement des branchements en plomb et PE noir d'ici la fin du contrat.

2 - Indicateurs techniques

Se	ervice de Oissel	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
	Forage de La Perreuse	568 804	482 946	477 280	488 124	2,3%
Volumes prélevés	Forage du Catelier	334 881	305 695	286 993	299 187	4,2%
	TOTAL: V1	903 685	788 641	764 273	787 311	3,0%
Volumes de service	Forage de La Perreuse	0	635	632	632	
utilisés dans le processus	Forage du Catelier	0	635	632	632	
de production	TOTAL: V2	0	1 270	1 265	1 265	0,0%
Volumes produits : V3 = V1 -	· V2	903 685	787 371	763 008	786 046	3,0%
Valum ao importée ao mas	En provenance de BSR - Régie SUD Rouen	4 000	4 035	3 450	4 768	38,2%
Volumes importés en gros (1)	En provenance de la CAEBS - PP Elbeuf	0	0	0	0	
(1)	TOTAL: V4	4 000	4 035	3 450	4 768	38,2%
Volumes exportés en gros	Aucun export d'eau	0	0	0	0	
(2)	TOTAL: V5	0	0	0	0	0,0%
Volumes mis en distribution	n : V6 = V3 + V4 - V5	907 685	791 406	766 458	790 814	3,2%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	1 326	1 957	2 049	3 405	66,1%
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365	491 115	501 167	495 798	553 401	11,6%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	250	1 376	1 298	1 357	4,5%
Volumes consommés autor	isés : V10 = V7 + V8 + V9	492 691	504 500	499 145	558 163	11,8%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	54,28%	63,75%	65,12%	70,58%	8,4%
Linéaire de canalisation (hor	s branchements) : L en km	64,090	64,370	64,370	63,900	-0,7%
ndice Linéaire des volumes non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365		17,81	12,35	11,52	10,18	-11,6%
Indice Linéaire de pertes en	réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365	17,74	12,21	11,38	9,97	-12,3%
Indice Linéaire des volumes	consommés: ILC = V10/L/365	21,06	21,47	21,24	23,93	12,6%
Nombre d'abonnés : N	ombre d'abonnés : N			5 093	5 093	0,0%
Nombre d'abonnés/km rése	mbre d'abonnés/km réseau (hors branchements) : R = N / L			79,12	79,70	0,7%



Réseau

		Longueur du réseau en km											
	2010		20	11 20		12	20	3					
	hors	y compris	hors	y compris	hors	y compris	hors	y compris					
	branchements	branchements *	branchements	branchements	branchements	branchements *	branchements	branchements *					
Oiss el	64,090	83,850	64,370	84,470	64,370	64,375	63,900	84,060					

Branchements

	201	10	201	11	Nombre de branchements en 2013									
	TOTAL 2010	dont plomb	TOTAL 2011	dont plomb	TOTAL 2012	dont plomb	Neufs	Suppri- més	TOTAL 2013	Renou- velés	dt plomb renou- velés	dt plomb suppri- més	Solde plomb	% de brcht plomb
Oissel	3 952	337	4 020	287	4 031	233	1		4 032	231	78	NR	155	3,8%

Compteurs

			e TOTAI		Non	Nombre de compteurs Taux renouvelés de remplacement		dı	Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N)							
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Oissel	5 318	5 489	5 512	5 556	210	201	105	144	3,95%	3,66%	1,90%	2,59%	9,68	10,00	11,00	11,62

L'exploitant Veolia Eau n'a pas renseigné l'âge moyen pour l'année 2012, l'âge de ce service a été, par défaut, vieilli d'une année supplémentaire en référence à l'année 2011.

Fuites

		Nombre de fuites réparées														
		sur cana	lisations		s	sur branchements			sur dispositifs de comptage				TOTAL			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Oissel	14	13	12	7	34	34	22	61	100	110	1	4	148	157	35	72

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites sur canalisation / linéaire de canalisation en km

	Nombre de fuites sur canalisation			Linéaire de canalisation en km				Indice Linéaire de Réparation : ILR				
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Oissel	14	13	12	7	64,09	64,37	64,37	63,90	0,218	0,202	0,186	0,110

Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites sur branchement / nombre de branchements x 100

	Nombre de fuites sur branchement			Nombre de branchements				Indice de Réparation de branchement : IRb				
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Oissel	34	34 22 61			3 952 4 020 4 031 4 032			0,860	0,846	0,546	1,513	

3 - Données clientèle - abonnés

Abonnés

		Nombre d'abonnés								
	TOTAL	TOTAL	TOTAL	dont abonnés	dont abonnés	TOTAL				
	2010	2011	2012	Domestiques	Non Domestiques	2013				
Oissel	4 871	5 047	5 093	5 084	9	5 093				

Répartition des volumes consommés et facturés

Service de Oissel	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Volumes consommés	474 969	484 690	498 756	502 988	27 543	530 531
Volumes facturés	466 901	484 690	498 756	502 988	27 543	530 531

4 - Qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire effectué par l'ARS.

Année 2013	Param	ètres microbiolo	giques	Parame	tres physico-chi	niques
Libellé ARS	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité
Oissel	30	1	96,67%	26	0	100%

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par l'Agence Régionale de Santé, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et de bonne qualité chimique. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides (Synthèse ARS jointe en annexe).

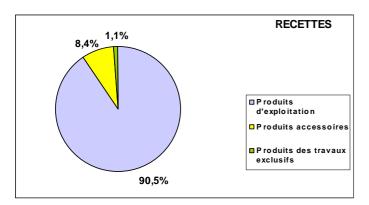
5 - Indicateurs de performance

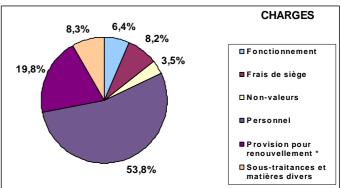
Service de Oissel		Code indicateur	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100%	100%	100%	96,67%
aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	100%	100%	100%	100%
Indica d'avancement de protection de la recogurse	Forage de La Perreuse		60%	60%	60%	60%
Indice d'avancement de protection de la ressource	Forage du Catelier	P 108.3	60%	60%	60%	60%
P 108.3 Indice consolidé / UGE	UGE 084 Oissel		60%	60%	60%	60%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du	P 103.2	51,0%	51,0%	51,0%	30%	
Rendement du réseau de distribution (en %)		P 104.3	54,28%	63,75%	65,12%	70,58%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j	our)	P 105.3	17,81	12,35	11,52	10,18
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P 106.3	17,74	12,21	11,38	9,97
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau po	table sur 5 ans (en %)	P 107.2	0,18%	0,19%	0,61%	0,91%
Taux d'occurrence des interruptions de service non p (Nombre pour 1000 abonnés)	rogram m é e s	P 151.1	2,87	4,36	6,68	5,69
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des bra nouveaux abonnés (en %)	inchements pour les	P 152.1	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)	P 155.1	1,64	1,19	1,77	0,98	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année préc	cédente (en %)	P 154.0	2,39%	2,48%	6,17%	3,79%
Taux du montant des abandons de créances ou des vo solidarité (en €/m³)	P 109.0	0,00106	0,00076	0,00152	0,00032	

6 - Indicateurs financiers

Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

	Service de Oissel		Montant en € HT
	Produits d'exploitation		629 252 €
Recettes	Produits accessoires		58 549 €
Receiles	Produits des travaux exclusifs		7 328 €
		Total	695 129 €
	Fonctionnement		33 416 €
	Frais de siège		43 133 €
	Non-valeurs		18 260 €
Charges	Personnel		282 888 €
_	Provision pour renouvellement *		104 221 €
	Sous-traitances et matières divers		43 440 €
		Total	525 358 €
	Résultat Brut en 2013		169 771 €





Suivi des obligations contractuelles

Le programme contractuel étant pluriannuel, l'écart entre ce dernier et les travaux réalisés se juge au solde du contrat.

Etat du renouvellement de branchements en plomb

Communes - Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
OISSEL	45	6	5	50	54	78		238
Cumul réalisé	45	51	56	106	160	238	238	238
Programme contractuel *	56,3	56,3	56,3	56,3	56,3	56,3	56,3	394
Cumul Programme Contractuel	56,3	112,6	168,9	225,1	281,4	337,7	394,0	
Ecart avec Programme Contractuel	-11	-62	-113	-119	-121	-100	-156	

Etat du renouvellement de branchements en PE noir (avenant n® du 14/02/2008)

Communes - Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
OISSEL	88	35	125	70	24	61		403
Cumul réalisé	88	123	248	318	342	403	403	403
Programme contractuel *	78,7	78,7	78,7	78,7	78,7	78,7	78,7	551
Cumul Programme Contractuel	78,7	157,4	236,1	314,9	393,6	472,3	551,0	
Ecart avec Programme Contractuel	9	-34	12	3	-52	-69	-148	

^{*} Base inventaire Veolia eau juillet-août 2007.

10 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis

1 - Présentation du service

Le service dessert la commune de Saint Léger du Bourg Denis.

Il distribue environ 0,5% des volumes consommés de la CREA, il alimente 3 520 habitants (selon recensement INSEE population totale 2011) soit 0,8% des abonnés domestiques.

Historique du contrat

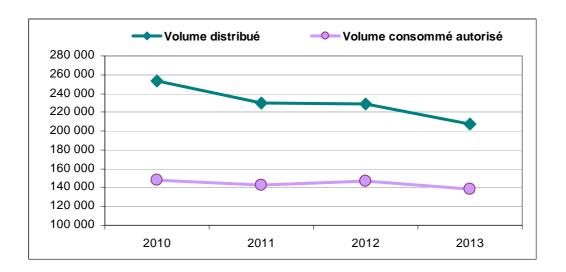
Le contrat a été conclu par la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, avec SADE Exploitations de Normandie – Veolia Eau, pour une période initiale du 01/01/1993 jusqu'au 30/06/2015, soit 21 années. La durée du contrat a été modifiée par avenant, son échéance devenant le 31/12/2014.

Il s'agit d'un contrat d'affermage (délégation de service public). Ce dernier définit les modalités de l'exploitation du service et de la gestion des abonnés clients.

Les travaux d'entretien et de réparation, de relevé compteur et facturation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électro-mécaniques.

2 - Indicateurs techniques

Service de	St Léger du Bourg Denis	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	Forage du Vieux Château	253 361	230 912	228 551	208 093	-9,0%
Volumes preleves	TOTAL: V1	253 361	230 912	228 551	208 093	-9,0%
Volumes de service utilisés dans le processus	Forage du Vieux Château	0	635	632	632	0,0%
de production	TOTAL: V2	0	635	632	632	0,0%
Volumes produits : V3 = V1 -	· V2	253 361	230 277	227 919	207 461	-9,0%
Volumes importés en gros (1)	Convention d'échange Régie CREA / Veolia eau St Léger du Bourg Denis	424	127	818	231	-71,8%
(1)	TOTAL: V4	424	127	818	231	-71,8%
Volumes exportés en gros (2)	Convention d'échange Régie CREA / Veolia eau St Léger du Bourg Denis	0	0	0	0	
(2)	TOTAL: V5	0	0	0	0	0,0%
Volumes mis en distributior	n : V6 = V3 + V4 - V5	253 785	230 404	228 737	207 692	-9,2%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	580	580	580	580	0,0%
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365	147 344	141 542	146 094	137 484	-5,9%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	75	178	167	169	1,3%
Volumes consommés autor	isés : V10 = V7 + V8 + V9	147 999	142 300	146 841	138 233	-5,9%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	58,32%	61,76%	64,20%	66,56%	3,7%
Linéaire de canalisation (hor	s branchements) : L en km	20,645	21,080	21,080	21,232	0,7%
Indice Linéaire des volumes	non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	14,13	11,55	10,74	9,06	-15,7%
Indice Linéaire de pertes en	réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365	14,04	11,45	10,64	8,96	-15,8%
Indice Linéaire des volumes	consommés: ILC = V10/L/365	19,64	18,49	19,08	17,84	-6,5%
Nombre d'abonnés : N		1 433	1 444	1 449	1 443	-0,4%
Nombre d'abonnés/km rése	au (hors branchements) : R = N / L	69,41	68,50	68,74	67,96	-1,1%



Réseau

				Longueur du	réseau en km			
	20	10	20	11	20	12	20	13
	hors	y compris						
	branchements	branchements *						
Saint Léger du B. D.	20,645	27,665	21,080	28,130	21,080	28,140	21,232	28,292

Branchements

		2010)	2011		2012		Nombre de branchements en 2013						
	TOT/ 201	_	dont plomb	TOTAL 2011	dont plomb	TOTAL 2012	dont plomb	Neufs	Suppri- més	TOTAL 2013		Solde plomb		
Saint Léger du B. I	D. 1	04	0	1 410	0	1 412	0	0	0	1 412	0	0		

A noter l'absence de branchement en plomb recensé sur le territoire de la commune.

Compteurs

			e TOTAI		Nombre de compteurs renouvelés		eurs	d	Ta e rempl	ux ace m e n	t	Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N)				
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Saint Léger du B. D.	1 489	1 488	1 499	1 506	31	37	6	20	2,08%	2,49%	0,40%	1,33%	10,23	11,30	12,30	13,36

L'exploitant Veolia Eau n'a pas renseigné l'âge moyen pour l'année 2012, l'âge de ce service a été, par défaut, vieilli d'une année supplémentaire en référence à l'année 2011.

Fuites

		Nombre de fuites réparées														
		sur cana	ilisations	s sur branchements				sur d	ispositifs	de com	ptage		то	ΓAL		
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Saint Léger du B. D.	1	3	1	0	7	8	9	2	10	12	0	1	18	23	10	3

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites sur canalisation / linéaire de canalisation en km

	Nombre de fuites sur canalisation			Line	Linéaire de canalisation en km				Indice Linéaire de Réparation : ILR			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Saint Léger du B. D.	1 3 1 0				20,65	21,08	21,08	21,23	0,048	0,142	0,047	0,000

Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites sur branchement / nombre de branchements x 100

	Nombre de fuites sur branchement			Nom	bre de b	ranchem	ents	Indice de Réparation de branchement : IRb				
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Saint Léger du B. D.	7 8 9 2				1 404	1 410	1 412	1 412	0,499	0,567	0,637	0,142

3 - Données clientèle - abonnés

Abonnés

	Nom bre d'abo nnés									
	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013				
Saint Léger du B. D.	1 433	1 444	1 449	1 442	1	1 443				

Répartition des volumes consommés et facturés

Service de St Léger du Bourg Denis	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Volumes consommés	134 830	144 257	146 794	137 484	0	137 484
Volumes facturés	133 438	144 257	146 794	137 484	0	137 484

4 - Qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire effectué par l'ARS.

Année 2013	Param	ètres microbiolo	giques	Paramètres physico-chimiques				
Libellé ARS	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité		
Saint Léger du B. D.	13	0	100%	13	0	100%		

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par l'Agence Régionale de Santé, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et de bonne qualité chimique. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides (Synthèse ARS jointe en annexe).

5 - Indicateurs de performance

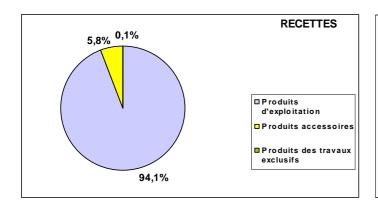
Service de St Léger du Bourg De	enis	Code indicateur	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100%	100%	100%	100%
aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	100%	100%	100%	100%
Indice d'avancement de protection de la ressource	Forage du Vieux Château	P 108.3	60%	60%	60%	60%
P 108.3 Indice consolidé / UGE	F 100.3	60%	60%	60%	60%	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du	P 103.2	73,5%	73,5%	71,0%	30%	
Rendement du réseau de distribution (en %)		P 104.3	58,32%	61,76%	64,20%	66,56%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j	our)	P 105.3	14,13	11,55	10,74	9,06
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P 106.3	14,04	11,45	10,64	8,96
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau po	otable sur 5 ans (en %)	P 107.2	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Taux d'occurrence des interruptions de service non p (Nombre pour 1000 abonnés)	orogram m é e s	P 151.1	0,70	2,08	2,76	1,39
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des bra nouveaux abonnés (en %)	anchements pour les	P 152.1	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)	P 155.1	0,70	0,69	1,38	0,00	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année préd	cédente (en %)	P 154.0	1,97%	0,65%	0,59%	0,41%
Taux du montant des abandons de créances ou des v solidarité (en €/m³)	ersements à un fond de	P 109.0	0,00000	0,00000	0,00011	0,00057

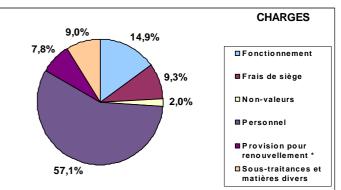
6 - Indicateurs financiers

Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

Servi	ce de St Léger du Bourg Denis		Montant en € HT					
	Produits d'exploitation		155 272 €					
Desettes	Produits accessoires		9 601 €					
Recettes	Produits des travaux exclusifs		-195 €					
		Total	164 678 €					
	Fonctionnement		17 939 €					
	Frais de siège		11 259 €					
	Non-valeurs		2 392 €					
Charges	Personnel		68 817 €					
	Provision pour renouvellement *		9 371 €					
	Sous-traitances et matières divers		10 829 €					
		Total	120 607 €					
	Résultat Brut en 2013							

^{*} Garantie de continuité de service et fonds contractuels





11 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable des communes du secteur d'Houppeville, Le Houlme, Malaunay et du secteur d'Hénouville (le haut), Saint-Pierre-de-Varengeville (bourg)

1 - Présentation du service

Le service dessert les communes de Malaunay, Le Houlme, Houppeville, Hénouville (secteur Haut) et Saint Pierre de Varengeville (Secteur bourg).

Il distribue environ 2,7% des volumes consommés de la CREA, il alimente 14 951 habitants (selon recensement INSEE population totale 2011) soit 3,6% des abonnés domestiques.

Historique du contrat

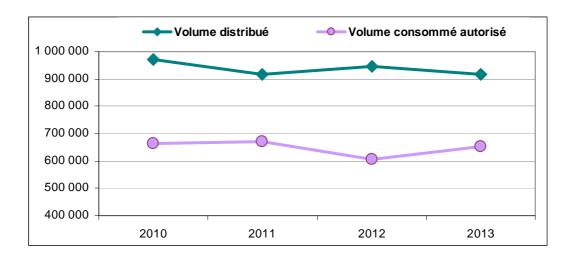
Le contrat a été conclu par le SIAEP de Malaunay-Montville avec SADE Exploitations de Normandie – Veolia Eau, à compter du 01/04/2003 jusqu'au 31/03/2015, pour 12 années.

Il s'agit d'un contrat d'affermage (délégation de service public). Ce dernier définit les modalités de l'exploitation du service et de la gestion des abonnés clients.

Les travaux d'entretien et de réparation, de relevé compteur et facturation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électro-mécaniques.

2 - Indicateurs techniques

Service de	u secteur de Malaunay	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	Absence de production propre au service du secteur de Malaunay					
	TOTAL: V1	0	0	0	0	0,0%
Volumes de service	Absence de production propre au service du					
utilisés dans le processus	secteur de Malaunay					
de production	TOTAL: V2	0	0	0	0	0,0%
Volumes produits : V3 = V1 -	V2	0	0	0	0	0,0%
	En provenance du SIAEP de l'Austreberthe	0	18 000	NR	25 777	
W. I	En provenance du SIA EPA de Montville	979 413	915 156	961 263	891 283	-7,3%
Volumes importés en gros (1)	En provenance de Duclair (> St Pierre de Var.)	989	1 908	1 271	910	-28,4%
(1)	En provenance Ventelette (PS NO)	0	0	0	55 489	
	TOTAL: V4	980 402	935 064	962 534	973 459	1,1%
	vers SIAEPA de Montville	10 212	11 657	12 635	10 354	-18,1%
Volumes exportés en gros	vers PS NO par Le Houlme (> Notre Dame de Bondeville)	0	0	0	40 796	
(2)	vers Saint Paër par St Pierre de Varengeville (> Hameaux du Pont des Vieux et du Paulu)	0	6 300	4 163	5 555	33,4%
	TOTAL: V5	10 212	17 957	16 798	56 705	237,6%
Volumes mis en distribution	1 : V6 = V3 + V4 - V5	970 190	917 107	945 736	916 754	-3,1%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	1 180	1 176	1 160	1 964	69,3%
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365	662 107	666 823	601 837	649 060	7,8%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	200	1 854	1 607	1 759	9,5%
Volumes consommés autor	isés : V10 = V7 + V8 + V9	663 487	669 853	604 604	652 783	8,0%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	68,72%	73,56%	64,56%	72,88%	12,9%
Linéaire de canalisation (hor	s branchements) : L en km	128,240	128,240	127,589	127,910	0,3%
Indice Linéaire des volumes	non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	6,58	5,35	7,38	5,73	-22,4%
Indice Linéaire de pertes en	réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365	6,55	5,28	7,33	5,65	-22,8%
Indice Linéaire des volumes	consommés: ILC = V10/L/365	14,39	14,69	13,34	15,20	13,9%
Nombre d'abonnés : N		6 457	6 666	6 767	6 810	0,6%
Nombre d'abonnés/km rése	au (hors branchements) : R = N/L	50,35	51,98	53,04	53,24	0,4%



Réseau

				Longueur du	réseau en km				
Secteur	20	10	20	11	20	12	2013		
de Malaunay	hors branchements	y compris branchements *							
TOTAL	128,240	156,235	128,240	156,235	127,589	155,594	127,910	156,180	

Branchements

	201	10	2011		201	12	Nombre de branchements en 2013							
Secteur de Malaunay	TOTAL 2010	dont plomb	TOTAL 2011	dont plomb	TOTAL 2012	dont plomb	Neufs	Suppri- més	TOTAL 2013	Renou- velés	dt plomb renou- velés	dt plomb suppri- més	Solde plomb	% de brcht plomb
TOTAL	5 599	19	5 599	5	5 601	0	53	0	5 654	131	0	0	0	0,0%

Compteurs

Secteur de Malaunay	Nombre TOTAL de compteurs		Nombre de compteurs renouvelés				Taux de remplacement				d	Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N)				
	2010	2011	2012	2013	2010 2011 2012 2013 2010 2011 2012 2013		2010	2011	2012	2013						
TOTAL	6 465	6 731	6 972	7 044	284	268	553	94	4,39%	3,98%	7,93%	1,33%	9,12	9,50	10,50	10,31

L'exploitant Veolia Eau n'a pas renseigné l'âge moyen pour l'année 2012, l'âge de ce service a été, par défaut, vieilli d'une année supplémentaire en référence à l'année 2011.

Fuites

		Nombre de fuites réparées														
Secteur	sur canalisations sur branchements sur dispositifs de comptage TOTAL					ations sur branchements sur dispositifs de comptage										
de Malaunay	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	44	13	35	26	26 27 20 14 19 111 20 29 15					182	53	78	60			

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Secteur de Malaunav	No mbre	de fuite	s sur ca	nalisation	Linéaire de canalisation en km				Indice Linéaire de Réparation : ILR			
de Malauriay	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	44	13	35	26	128,24	128,24	127,59	127,91	0,34	0,10	0,27	0,20

Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites sur branchement / nombre de branchements x 100

Secteur de Malaunay	N		e fuites hement	sur	Non	nbre de k	rancher	nents	Indice de Réparation de branchement : IRb			
de Malauliay	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	27	20	14	19	5 599	5 599	5 601	5 654	0,48	0,36	0,25	0,34

3 - Données clientèle - abonnés

Abonnés

		Nom bre d'abonnés										
Secteur de Malaunay	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013						
Nombre d'abonnés	6 457	6 666	6 767	6 788	22	6 810						

Répartition des volumes consommés et facturés

Secteur de Malaunay	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Volumes consommés	646 020	674 131	604 956	608 390	56 674	665 064
Volumes facturés	612 366	674 131	604 956	608 390	56 674	665 064

4 - Qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire effectué par l'ARS.

Année 2013	Param	ètres microbiolo	giques	Parame	tres physico-chi	miques
Libellé ARS	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité
TOTAL	40	0	100%	45	2	95,56%

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par l'Agence Régionale de Santé, l'eau est de très bonne qualité bactériologique.

La qualité chimique est bonne sauf pour l'UDI de Malaunay - Le Houlme, pour laquelle le contrôle sanitaire a révélé des dépassements de la norme de 10 µg/l pour la somme du tri et tétrachloroéthylène pendant trois mois. Néanmoins l'eau peut être consommée sans risque pour la santé conformément à l'avis de l'AFSSA de décembre 2006. Une dérogation a été accordée par le Préfet pour ce paramètre pour une période de 3 ans jusque fin février 2014 (Synthèses ARS jointes en annexe).

5 - Indicateurs de performance

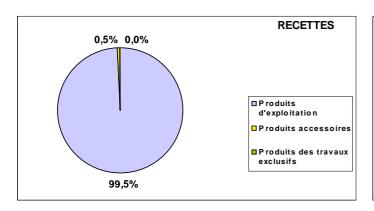
Service du secteur de Malauna	у	Code indicateur	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100%	100%	100%	100%
limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	100%	100%	93,02%	95,56%
Indice d'avancement de protection de la ressource en eau		P 108.3	Acha		roduction : AEPA de Mor	ntville
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	d'eau potable	P 103.2	68,5%	68,5%	68,5%	30%
Rendement du réseau de distribution (en %)		P 104.3	68,72%	73,56%	64,56%	72,88%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/jour)		P 105.3	6,58	5,35	7,38	5,73
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P 106.3	6,55	5,28	7,33	5,65
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable su	r 5 ans (en %)	P 107.2	0,66%	0,53%	0,75%	0,93%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programme (Nombre pour 1000 abonnés)	nées	P 151.1	6,81	1,95	3,10	3,67
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des brancheme abonnés (en %)	ents pour les nouveaux	P 152.1	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)		P 155.1	2,48	2,10	1,03	1,03
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente ((en %)	P 154.0	1,95%	2,63%	1,74%	2,14%
Taux du montant des abandons de créances ou des versemen (en €/m³)	nts à un fond de solidarité	P 109.0	0,00047	0,00000	0,00018	0,00070

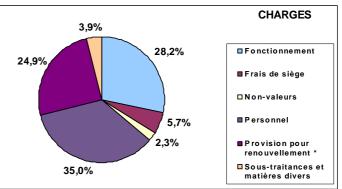
6 - Indicateurs financiers

Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

	Services des secteurs de nay et St Pierre de Varengeville		Montant en € HT
	Produits d'exploitation		688 629 €
Recettes	Produits accessoires		3 588 €
Receiles	Produits des travaux exclusifs		0 €
		Total	692 217 €
	Fonctionnement		176 772 €
	Frais de siège		35 848 €
	Non-valeurs		14 109 €
Charges	Personnel		219 068 €
	Provision pour renouvellement *		156 266 €
	Sous-traitances et matières divers		24 300 €
		Total	626 363 €
	Résultat Brut en 2013		65 854 €

^{*} Garantie de continuité de service et fonds contractuels





Suivi des obligations contractuelles

Le programme contractuel étant pluriannuel, l'écart entre ce dernier et les travaux réalisés se juge au solde du contrat.

Suivi du compte de renouvellement contractuel - Avenant 6

Déterminé à partir du rapport financier du délégataire Veolia Eau

Compte Renouvellement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Montant contractuel	116 351,00 €	116 351,00 €	116 351,00 €	116 351,00 €	116351,00 €	29 087,75 €	494 491,75 €
Coefficient K	1,174133	1,196651	1,241770	1,266325			
Montant contractuel actualisé	136 611,55 €	139 231,54 €	144 481,18 €	147 338,18 €			
Solde report N-1 actualisé	111 521,24 €	193 032,48 €	314 470,37 €	308 871,63 €			
Montant à engager contractuel	248 132,79 €	332 264,02 €	458 951,55 €	456 209,81 €			
Total Réalisé	58 732,70 €	29 219,75 €	156 069,18 €	143 567,30 €			
Ecart avec Programme Contractuel	-189 400,09 €	-303 044,27 €	-302 882,37 €	-312 642,51€			
Cum ul réalisé	58 732,70 €	87 952,45 €	244 021,63 €	387 588,93 €			

12 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable du secteur de Saint-Martin-de-Boscherville : communes d'Hénouville (le bas), Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville et Saint-Pierre-de-Varengeville (extrémité sud)

1 - Présentation du service

Le service dessert les communes de Quevillon, St Martin de Boscherville, la partie basse de la commune d'Hénouville et l'extrémité basse au sud de la commune de St Pierre de Varengeville.

Il distribue environ 0,4% des volumes consommés de la CREA, il alimente 3 340 habitants (selon recensement INSEE population totale 2011) soit 0,5% des abonnés.

Historique du contrat

Le contrat d'affermage a été conclu entre la Communauté de communes de Duclair et SADE Exploitation de Normandie – Veolia Eau, à compter du 01/07/2007 jusqu'au 30/06/2018, pour une durée de 11 années.

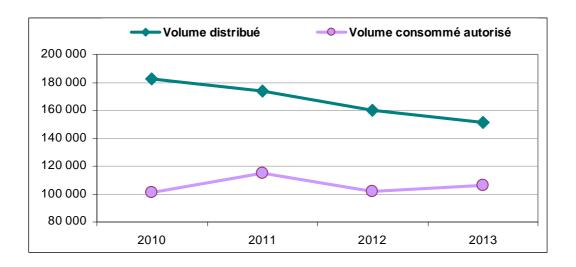
Il s'agit d'un contrat d'affermage (délégation de service public). Ce dernier définit les modalités de l'exploitation du service et de la gestion des abonnés clients.

Les travaux d'entretien et de réparation, de relevé compteur et facturation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électro-mécaniques. A cette fin, un plan de renouvellement prévisionnel est annexé au marché.

Par ailleurs, un compte de renouvellement est abondé à hauteur de 7 500 €ht/an (hors actualisation), et l'exploitant doit renouveler 792 compteurs.

2 - Indicateurs techniques

Service de	St Martin de Boscherville	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	Forage de Quevillon	184 355	175 555	160 090	151 106	-5,6%
volumes preleves	TOTAL: V1	184 355	175 555	160 090	151 106	-5,6%
Volumes de service utilisés dans le processus	Forage de Quevillon	1 865	1 786	0	0	
de production	TOTAL: V2	1 865	1 786	0	0	
Volumes produits : V3 = V1 -	V2	182 490	173 769	160 090	151 106	-5,6%
Volumes importés en gros	Aucun import d'eau	0	0	0	0	
(1)	TOTAL: V4	0	0	0	0	
Volumes exportés en gros	Vers St Pierre de Manneville	0	0	0	0	
(2)	TOTAL: V5	0	0	0	0	
Volumes mis en distribution	1: V6 = V3 + V4 - V5	182 490	173 769	160 090	151 106	-5,6%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	503	5 319	680	680	0,0%
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365	100 771	109 017	100 747	104 737	4,0%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	0	345	582	760	30,7%
Volumes consommés autor	isés : V10 = V7 + V8 + V9	101 274	114 681	102 009	106 177	4,1%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	55,50%	66,00%	63,72%	70,27%	10,3%
Linéaire de canalisation (hor	s branchements) : L en km	45,000	45,702	45,702	38,580	-15,6%
Indice Linéaire des volumes	non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	4,98	3,88	3,56	3,29	-7,4%
Indice Linéaire de pertes en	réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365	4,94	3,54	3,48	3,19	-8,4%
Indice Linéaire des volumes	consommés: ILC = V10/L/365	6,17	6,87	6,12	7,54	23,3%
Nombre d'abonnés : N		988	997	1 001	1 009	0,8%
Nombre d'abonnés/km rése	au (hors branchements) : R = N/L	21,96	21,82	21,90	26,15	19,4%



Réseau

		Longueur du réseau en km												
Secteur	20	10	20	11	20	12	20	13						
de St Martin	hors	y compris	hors	y compris	hors	y compris	hors	y compris						
de Boscherville	branchements	branchements *	branchements	branchements *	branchements	branchements *	branchements	branchements *						
TOTAL	45,000	50,000	45,702	50,612	45,702	50,617	38,580	43,520						

La mise à jour en 2013 des bases de données du SIG (Système d'Information Géographique) du prestataire Veolia eau explique la diminution du linéaire de 7 km de conduite.

Branchements

	201	10	201	2011 2012 Nombre de branchements					ents en 20	13	
Secteur de St Martin de Boscherville	TOTAL 2010	dont plomb	TOT AL 2011	dont plomb	TOTAL 2012	dont plomb	Neufs	Suppri- més	TOTAL 2013	Renou- velés	Solde plomb
TOTAL	982	0	988	0	989	0	5	0	994	0	0

Compteurs

Secteur de St Martin de Boscherville			e TOTAL npteurs		Nor		compt uvelés	eurs	•		ux lacement	t	Age moyen du parc compteu (au 31/12/N)		ırs	
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	1 039	1 044	1 053	1 050	29	45	17	12	2,79%	4,31%	1,61%	1,14%	14,84	15,20	16,20	17,20

L'exploitant Veolia eau n'a pas renseigné l'âge moyen pour l'année 2012 et 2013, l'âge de ce service a été, par défaut, vieilli d'une année supplémentaire en référence à l'année 2011.

Fuites

							Nor	nbre de fu	uites répai	rées						
Secteur de St Martin		sur cana	alisations			sur bran	chements		sur	dispositifs	s de comp	tage		то	TAL	
de Boscherville	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
TOTAL	13	7	2	6	7	5	4	4	14	0	0	2	34	16	6	12

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuite canalisation / linéaire de canalisation en km

	Secteur de St Martin	Nom br	e de fuites	s sur cana	lisation	Linéa	ire de can	alisation	en km	Indice Linéaire de Réparation : ILR				
L	de Boscherville	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
Ī	TOTAL	13	7	2	6	45,00	45,70	45,70	38,58	0,289	0,153	0,044	0,156	

Indice de réparation de Branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites sur branchement / nombre de branchements x 100

Ĭ	Secteur de St Martin			sur branc			mbre de b	rancheme	ents	Indice de Réparation de branc : IRb			nchement
Į	de Boscherville	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Ī	TOTAL	7	5	4	4	982	988	989	994	0,713	0,506	0,404	0,402

3 - Données clientèle - abonnés

Abonnés

		Nombre d'abonnés											
Secteur de St Martin de Boscherville	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013							
Nombre d'abonnés	988	997	1 001	1 008	1	1 009							

Répartition des volumes consommés et facturés

Secteur de St Martin de Boscherville	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Volumes consommés	106 293	100 654	102 127	104 737	NR	104 737
Volumes facturés	98 669	100 654	102 127	104 368	759	105 127

4 - Qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire effectué par l'ARS.

Année 2013	Parame	ètres microbiolog	iques	Param è	tres physico-chi	imiques
Libellé ARS	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité
TOTAL	12	0	100%	12	0	100%

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par l'Agence Régionale de Santé, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et de bonne qualité chimique (Synthèse ARS jointe en annexe).

5 - Indicateurs de performance

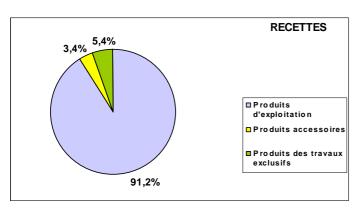
r						
Service du secteur de St Martin de Bo	scherville	Code indicateur	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100%	100%	100%	100%
distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	100%	100%	100%	100%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Forage de Quevillon	P 108.3	40%	40%	50%	50%
P 108.3 Indice consolidé / UGE	UGE 057 St Martin de B.	P 106.3	40%	40%	50%	50%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du	réseau d'eau potable	P 103.2	30%	46%	66%	30%
Rendement du réseau de distribution (en %)		P 104.3	55,50%	66,00%	63,72%	70,27%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j	our)	P 105.3	4,98	3,88	3,56	3,29
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P 106.3	4,94	3,54	3,48	3,19
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau po	otable sur 5 ans (en %)	P 107.2	0,13%	0,10%	0,08%	0,09%
Taux d'occurrence des interruptions de service non p (Nombre pour 1000 abonnés)	orogram m é e s	P 151.1	4,05	7,02	2,00	5,95
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des bra nouveaux abonnés (en %)	anchements pour les	P 152.1	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)		P 155.1	0,00	0,00	1,00	0,00
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année pré	cédente (en %)	P 154.0	0,52%	0,42%	2,76%	0,79%
Taux du montant des abandons de créances ou des v solidarité (en €/m³)	ersements à un fond de	P 109.0	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

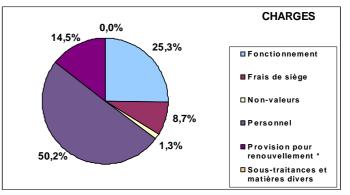
6 - Indicateurs financiers

Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

Service d	u secteur de St Martin de Boscherville		Montant en € HT
	Produits d'exploitation		92 435 €
Recettes	Produits accessoires		3 452 €
Receiles	Produits des travaux exclusifs		5 478 €
		Total	101 365 €
	Fonctionnement		14 299 €
	Frais de siège		4 899 €
	Non-valeurs		758 €
Charges	Personnel		28 339 €
	Provision pour renouvellement *		8 196 €
	Sous-traitances et matières divers		
		Total	56 491 €
	Résultat Brut en 2013		44 874 €

^{*} Garantie de continuité de service et fonds contractuels





Suivi des obligations contractuelles

Le programme contractuel étant pluriannuel, l'écart entre ce dernier et les travaux réalisés se juge au solde du contrat.

Etat du renouvellement de compteurs

Compteurs	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Sous Total Réalisé	13	4	7	29	45	17	12						127
Cum ul réalisé	13	17	24	53	98	115	127						
Programme contractuel	36	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	36	792
Cumul Programme contractuel	36	108	180	252	324	396	468	540	612	684	756	792	
Ecart avec Programme Contractuel	-23	-91	-156	-199	-226	-281	-341						

Suivi du compte de renouvellement : Article 7.2.2.3

Déterminé à partir du rapport financier du délégataire Veolia Eau

Compte renouvellement	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Montant contractuel	5 141 €	10 282 €	10 282 €	10 282 4	10 282	€ 10 282	€ 10822.€	10 282 €	10 282 €	10 282 4	10 282	€ 5 141	€ 1131 0 €
Coefficient K	1	1,0475	1,075	1,0867	1,1255	1,1546	1,1830						
Montant contractuel actualisé		10 770 €	11 053 €	11 173 €	11 572 4	€ 11 872	€ 12 164 •	€					
Solde report N-1 actualisé		5 385 €	16 580 €	27 934 €	30 566 4	€ 43 229	€ 56 126	€					
Montant à engager contractuel	5 141 €	16 156 €	27 633€	39 107 €	42 138 €	55 101 •	€ 68 290	€					
Réalisé année N	0€	0 €	0 €	9 595 4	0 €	320	€ 157€						
Ecart avec Programme Contractuel	-5 141 €	-16 156 €	-27 633 €	-29 512 €	-42 138 €	-54 781 •	€ -68 133	€					
Cum ul réalisé	0 €	0 €	0 €	9 595 4	9 595	€ 9915	€ 10 073	€					

13 - Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune de Duclair

1 - Présentation du service

Le service dessert la commune de Duclair.

Il distribue environ 0,7% des volumes consommés de la CREA, il alimente 4 202 habitants (selon recensement INSEE population totale 2011) soit 1,0% des abonnés domestiques.

Historique du contrat

Le contrat a été conclu par la ville de Duclair avec la SADE Exploitation de Normandie – Veolia Eau, à compter du 01/04/1993 jusqu'au 31/03/2008, soit une durée initiale de 15 années.

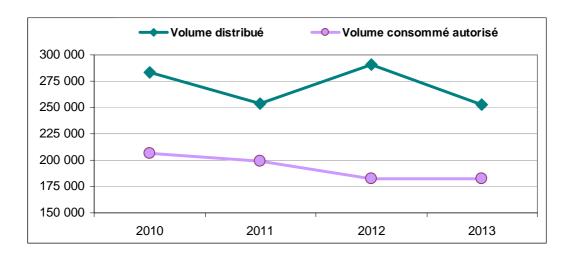
La durée du contrat a été modifiée par avenant, son échéance devenant le 31/03/2015.

Il s'agit d'un contrat d'affermage (délégation de service public). Ce dernier définit les modalités de l'exploitation du service et de la gestion des abonnés clients.

Les travaux d'entretien et de réparation, de relevé compteur et facturation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électro-mécaniques.

2 - Indicateurs techniques

Se	ervice de Duclair	2010	2011	2012	2013	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	Forage de Duclair	285 978	257 024	293 406	254 602	
volulites preleves	TOTAL: V1	285 978	257 024	293 406	254 602	-13,2%
Volumes de service utilisés dans le processus	Forage de Duclair	1 453	635	632	632	
de production	TOTAL: V2	1 453	635	632	632	0,0%
Volumes produits : V3 = V1 -	· V2	284 525	256 389	292 774	253 970	-13,3%
Volumes importés en gros	Aucun import d'eau	0	0	0	0	
(1)	TOTAL: V4	0	0	0	0	
Walana a ann ant a an ann a	Vers Saint Pierre de Varengeville	989	1 908	1 271	910	-28,4%
Volumes exportés en gros (2)	Vers Le Mesnil sous Jumièges	399	441	627	470	-25,0%
(2)	TOTAL: V5	1 388	2 349	1 898	1 380	-27,3%
Volumes mis en distributior	n : V6 = V3 + V4 - V5	283 137	254 040	290 876	252 590	-13,2%
Volumes de service du réseau	TOTAL: V7	700	700	700	714	2,0%
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365	205 820	197 137	181 440	180 975	-0,3%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL: V9	0	779	469	519	10,6%
Volumes consommés autor	isés : V10 = V7 + V8 + V9	206 520	198 616	182 609	182 208	-0,2%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	73,07%	78,38%	63,02%	72,29%	14,7%
Linéaire de canalisation (hor	s branchements) : L en km	35,500	35,500	35,621	37,734	5,9%
Indice Linéaire des volumes	non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	5,97	4,39	8,42	5,20	-38,2%
Indice Linéaire de pertes en	réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365	5,91	4,28	8,33	5,11	-38,6%
Indice Linéaire des volumes	consommés: ILC = V10 / L / 365	16,05	15,51	14,19	13,33	-6,1%
Nombre d'abonnés : N		1 838	1 840	1 849	1 903	2,9%
Nombre d'abonnés/km rése	au (hors branchements) : R = N/L	51,77	51,83	51,91	50,43	-2,8%



Réseau

				Longueur du	réseau en km			
	20	10	20	11	20	112	20	13
	hors	y compris	hors	y compris	hors	y compris	hors	y compris
	branchements	branchements	branchements	branchements *	branchements	branchements *	branchements	branchements *
Duclair	35,500	43,000	35,500	44,050	35,621	44,251	37,734	46,429

Les linéaires de réseau ont été recalculés sur la base du SIG en 2013.

Branchements

	201	10	201	1	201	12			Nom bre	de bran	che m e nts	en 2013		
	TOTAL 2010	dont plomb	TOTAL 2011	dont plomb	TOTAL 2012	dont plomb	Neufs	Suppri- més	TOTAL 2013	Renou- velés	dt plomb renou- velés	dt plomb suppri- més	Solde plomb	% de brcht plomb
Duclair	1 697	19	1 710	19	1 726	1 726 19		0	1 739	0	0	0	19	1,09%

Compteurs

			e TOTAL opteurs		Non		compt uvelés	eurs	d		ux acemer	nt	dı	ı parc c	moyen ompter 1/12/N)	urs
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Duclair	1 879	1 823	1 895	1 950	34	72	11	22	1,81%	3,95%	0,58%	1,13%	12,27	13,90	14,90	15,29

L'exploitant Veolia Eau n'a pas renseigné l'âge moyen pour l'année 2012, l'âge de ce service a été, par défaut, vieilli d'une année supplémentaire en référence à l'année 2011.

Fuites

							Nom b	re de fuit	es répa	rées						
		sur canalisations sur branchements sur dispositifs de compta										ptage		TO	TAL	
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Duclair	7	9	2	7	14	7	4	7	3	1	4	2	24	17	10	16

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites sur canalisation / linéaire de canalisation en km

izit itombio do idito													
	No	mbre de canali		ur	Linéair	e de can	alisation	en km	Indice Linéaire de Réparation : ILR				
	2010 2011 2012 2013			2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
Duclair	7 9 2			7	35,50	35,50	35,62	37,73	0,197	0,254	0,056	0,186	

Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites sur branchement / nombre de branchements x 100

	No			ur	Nom	bre de bi	anchem	ents	Indice de Réparation de branchement : IRb				
	2010 2011 2012 2013			2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
Duclair	14 7 4 7			1 697	1 710	1 726	1 739	0,825	0,409	0,232	0,403		

3 - Les données clientèle - abonnés

Abonnés

		Nombre d'abonnés								
	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013				
Duclair	1 838	1 840	1 849	1 900	3	1 903				

Répartition des volumes consommés et facturés

Secteur de Duclair	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2013
Volumes consommés	217 098	196 597	166 751	177 946	3 502	181 448
Volumes facturés	199 952	186 446	166 751	177 946	3 502	181 448

4 - Qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire effectué par l'ARS.

Année 2013	Param	ètres microbiolog	giques	Parame	Paramètres physico-chimiques			
Libellé ARS	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non conformités	Taux de conformité		
Sect. Duclair	16	0	100%	16	0	100%		

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par l'Agence Régionale de Santé, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et de bonne qualité chimique (Synthèse ARS jointe en annexe).

5 - Indicateurs de performance

Service de Duclair		Code indicateur	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100%	100%	100%	100%
distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	100%	100%	100%	100%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	ource Forage de Duclair		60%	60%	60%	60%
P 108.3 Indice consolidé / UGE	P 108.3	60%	60%	60%	60%	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du	P 103.2	20%	20%	40%	30%	
Rendement du réseau de distribution (en %)	P 104.3	73,07%	78,38%	63,02%	72,29%	
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/j	P 105.3	5,97	4,39	8,42	5,20	
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P 106.3	5,91	4,28	8,33	5,11
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau po	otable sur 5 ans (en %)	P 107.2	0,00%	0,00%	0,00%	0,19%
Taux d'occurrence des interruptions de service non p (Nombre pour 1000 abonnés)	orogram m é e s	P 151.1	3,81	4,89	3,24	2,10
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des bra nouveaux abonnés (en %)	P 152.1	100%	100%	100%	100%	
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)	P 155.1	1,09	0,54	0,54	1,05	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année préd	P 154.0	0,66%	2,57%	1,65%	2,21%	
Taux du montant des abandons de créances ou des v solidarité (en €/m³)	ersements à un fond de	P 109.0	NR	NR	0,00000	0,00050

NR: Non Renseigné

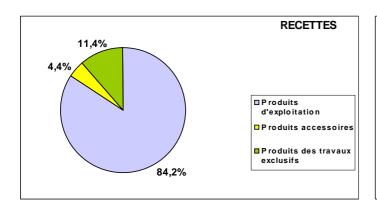
NS : Non significatif / valeurs en italique résultant d'un calcul sur moins de 5 années

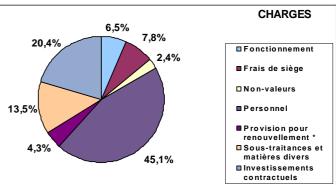
6 - Indicateurs financiers

Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

	Service de Duclair		Montant en € HT
	Produits d'exploitation		213 140 €
Recettes	Produits accessoires		11 236 €
Receiles	Produits des travaux exclusifs		28 895 €
		Total	253 271 €
	Fonctionnement		13 360 €
	Frais de siège		16 005 €
	Non-valeurs		4 938 €
Charges	Personnel		93 202 €
Charges	Provision pour renouvellement *		8 933 €
	Sous-traitances et matières divers		27 861 €
	Investis sements contractuels		42 151 €
		Total	206 450 €
	Résultat Brut en 2013		46 821 €

^{*} Garantie de continuité de service et fonds contractuels





ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITE

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ

DU SERVICE 2013

EAU DE LA CREA

Annexe 1 : Synthèse des données 2013 par commune

Communes	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés	Volumes Consommés en m³	Linéaire de réseau (hors branchements) en km	Nombre de branchements	Solde branchements PLOMB	Nombre de compteurs	Nombre de fuites canalisation	Nombre de fuites branchement
Amfreville la Mivoie	3 205	1 341	126 938	19,415	1 244	25	1 430	2	5
Anneville-Ambourville	1 228	NR	NR	23,780	NR	NR	NR	1	3
Bardouville	680	NR	NR	10,990	NR	NR	NR	4	0
Belbeuf	2 048	888	82 413	21,450	737	15	960	1	7
Berville-sur-Seine	555	NR 0.500	NR	9,830	NR	NR	NR	0	0
Bihorel	21 682	3 522	374 328	39,305	2 151	122	3 523	4	11
Bois Guillaume	6 500	5 342	715 213	91,667	4 094 1 841	245 0	5 352 2 610	11 13	24 11
Bonsecours Boos	6 592 3 334	2 489 1 459	262 185 125 108	35,926 41,927	1 216	0	1 528	4	3
Canteleu	15 251	6 470	728 154	61,386	2 624	62	6 468	4	8
Caudebec lès Elbeuf	9 982	4 089	449 122	44,600	3 484	588	4 108	5	5
Cléon	5 511	2 016	254 258	32,468	1 735	174	2 204	0	2
Darnétal	9 599	4 002	424 756	42,686	3 584	362	4 204	10	6
Déville lès Rouen	10 450	4 416	470 332	41,171	2 711	0	4 436	8	7
Duclair		1 903	181 448	37,734	1 739	19	1 950	7	7
Duclair (Sect. St Paër)	4 202	8	892	2,718	14	0	8	0	0
Elbeuf sur Seine	17 112	6 039	848 046	70,303	4 061	1 080	6 576	6	4
Epinay sur Duclair	510	209	26 148	13,599	219	0	209	0	1
Fontaine sous Préaux	530	210	19 155	8,590	234	0	220	1	0
Franqueville St Pierre	6 246	2 565	261 973	51,410	1 829	0	2 742	4	10
Freneuse	940	426	39 570	11,137	434	39	440	0	0
Gouy	811	310	28 614	11,359	252	0	319	0	1
Grand-Couronne	10 036	4 036	514 220	73,092	2 662	83	4 426	10	12
Grand-Quevilly	24 921	12 314	1 358 121	139,637	3 679	124	13 043	11	28
Hautôt sur Seine	369	170 124	13 599 13 641	7,779 NR	182 NR	0	179 NR	2	2 NR
Hénouville Bas (Sect. St Martin B.)	1 267	NR	13 641 NR	9,360	NR NR	0	NR NR	∠ NR	NR NR
Hénouville Haut (Sect. Malaunay) Houppeville	2 616	NR	NR	25,160	NR NR	0	NR NR	NR	NR
Isneauville	2 574	1 178	137 683	36,383	1 204	0	1 188	7	8
Jumièges	1 765	878	74 349	30,292	902	0	892	1	5
La Bouille	783	333	35 037	8,548	359	64	343	1	3
La Londe	2 306	1 050	100 233	31,117	1 082	199	1 096	1	6
La Neuville Chant d'Oisel	2 202	859	85 512	38,571	670	0	888	3	0
Le Houlme	4 052	NR	NR	21,850	NR	0	NR	NR	NR
Le Houlme (Sect. PS NO)	4 032	0	0	0,157	0	0	0	0	0
Le Mesnil Esnard	7 642	3 298	345 885	45,653	2 285	70	3 418	6	13
Le Trait	5 321	2 550	317 733	-, -	1 880	0	2 480	5	3
Le Trait (Sect. St Paër)		0	0		0	0	0	0	0
Les Authieux sur le Port St Ouen	1 244	503	46 184	14,232	425	0	517	2	2
Malaunay	6 017	NR 4 007	NR	40,520	NR 0.407	0	NR 4 054	NR	NR
Maromme	11 478	4 807	468 820	48,151	2 197	67	4 851	7	26
Mesnil sous Jumièges Mont Saint Aignan	612 19 860	314 6 429	35 524 1 042 564	16,594 89,222	298 4 001	0 376	316 6 455	2 10	3 25
Montmain	1 405	556	51 539		435	0	566	10	0
Moulineaux	943	423	40 238	10,106	173	0	443	0	0
NDame de Bondeville	7 122	3 230	308 372	36,255	2 216	65	3 252	2	10
Oissel	11 478	5 093	530 531	63,900	4 032	155	5 556	7	61
Orival	961	388	36 569	14,305	403	25	407	1	0
Petit Couronne	9 338	3 864	427 928	54,103	2 137	130	4 113	4	6
Petit Quevilly	22 398	7 500	1 143 615	80,827	4 506	96	8 412	8	18
Quevillon	604	235	23 383	NR	NR	0	NR	1	NR
Quévreville la Poterie	947	391	34 277	12,022	304	1	401	0	2
Quincampoix (Sect. PSNO) La Muette	93	35	3 554	6,191	?	?	?	0	0
Roncherolles sur le Vivier	1 098	454	43 636		457	0	459	2	3
Rouen	114 141	31 261	6 644 541	377,407	19 428	591	37 021	93	105
Sahurs	1 291	554	54 101	16,754	549	0	558	1	4
Saint Aubin Celloville	979	396	37 249	13,519	359 312	0	414 432	1	0
Saint Aubin Epinay Saint Aubin lès Elbeuf	996 8 204	418 3 537	39 212 379 445	15,904 54,917	312	360	3 641	4 1	1 9
Saint Aubin les Elbeuf Saint Etienne du Rouvray	28 627	11 112	1 522 255	154,320	7 092	52	12 412	21	40
Saint Jacques sur Darnétal	2 667	1 152	119 763		1 092	0	1 202	2	10
Saint Léger du Bourg Denis	3 520	1 443	137 484		1 412		1 506	0	2
Saint Leger ou Bourg Denis	ა 520	ı 443	13/ 484	21,232	1 412	U	1 506	U	- 2

Communes	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés	Volumes Consommés en m ³	Linéaire de réseaux (hors branchements) en km	Nombre de branchements	Solde branchements PLOMB	Nombre de compteurs	Nombre de fuites canalisation	Nombre de fuites branchement
Saint Paër	1 246	544	58 371	36,448	614	0	610	2	1
Saint Pierre de Manneville	760	340	33 262	12,700	331	0	340	0	3
Saint Pierre de Var. (Sect. St Mart. B.)		2	296	NR	NR	0	NR	0	NR
Saint Pierre de Var. (Sect. Malaunay)	2 266	NR	NR	29,880	NR	0	NR	NR	NR
Saint Pierre de Var. (Sect. St Paër)		2	58	0,805	2	0	2	0	0
Saint Pierre lès Elbeuf	8 492	3 517	337 854	54,885	2 991	261	3 894	4	5
Sainte Marguerite sur Duclair	1 967	794	74 736	23,023	796	0	796	1	4
Sotteville lès Rouen	29 404	11 150	1 513 112	129,450	7 984	0	11 841	17	13
Sotteville sous le Val	793	284	29 955	8,702	294	8	290	1	0
Tourville la Rivière	2 526	1 065	177 811	29,067	984	65	1 109	3	3
Val de la Haye	727	324	35 126	13,846	342	0	326	5	2
Yainville	1 121	539	70 469	15,291	536	0	563	0	5
Yainville (Sect. Le Trait)	1 121	0	0	0,045	0	0	0	0	0
Ymare	1 169	448	45 095	8,422	381	2	465	0	2
Yville-sur-Seine	484	NR	NR	8,530	NR	NR	NR	1	0
# Fontaine le Bourg		0	0	5,367	0	0	0	0	0
# Pissy Poville		0	0	0,920	0	0	0	0	0
# Pont St Pierre		0	0	5,284	0	0	0	0	0
# Quincampoix		0	0	0,220	0	0	0	0	0
# Radepont		0	0	2,104	0	0	0	0	0
# St Georges s/ Fontaine		0	0	2,720	0	0	0	0	0
# St Jean du Cardonnay		0	0	2,212	0	0	0	0	0

NR : Non renseigné par l'exploitant

TOTAL Services AEP de La CREA	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés	Volumes Consommés en m³	Linéaire de réseaux (hors branchements) en km	Nombre de branchements	Solde branchements PLOMB	Nombre de compteurs	Nombre de fuites canalisation	Nombre de fuites branchement
Données brutes 2013	496 549	186 933	24 878 661	2 883	127 908	5 525	200 404	369	585

annuel synthèse eaux Rapport de sur la qualité des destinées consommation humaine - Agence Régionale de Santé (ARS)

Régie Directe de Rouen : Rouen La Jatte



Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

SYNTHESE 2013

CREA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ROUEN LA JATTE

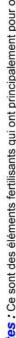
Fontaine-sous-Préaux .La procédure de protection Sette zone de distribution est exploitée par la de ce(s) captage(s) est formalisée par arrêté CREA et est alimentée par les captages de

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas enus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de distribuent.

118 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau 'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec nadaptés)



Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

'urbidité : Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

de l'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

provient de particules d'argiles et de

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 24,9 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme églementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

la teneur étant cependant bien inférieure au seuil sanitaire. L'eau peut donc être consommée sans risque pour la santé. Des analyses sont réalisées mensuellement. Un programme d'amélioration de la qualité des eaux doit être Un dépassement ponctuel de la norme réglementaire de 0,1 µg/l a été constaté pour le chlotoluron et métaldéhyde, mis en œuvre par la collectivité.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté: La dureté moyenne est de 29,8 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ses installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux boire.

16/01/2012 pour le chlortoluron sur une durée de 3 ans durant laquelle la collectivité L'eau peut être consommée par tous. Une dérogation préfectorale a été accordée le présence de pesticides a été observée ponctuellement, sans risque pour la santé. Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de qualité satisfaisante. La doit mettre en oeuvre des mesures de prévention auprès des utilisateurs de chlortoluron. Ces actions doivent être étendues auprès des utilisateurs de nétaldéhyde (antilimace)





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Agence Régionale de Sante - Pole Sante Environnement

Régie Directe de Rouen: Rouen Grand Mare Châtelet et Saint Martin du Vivier





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE SAINT MARTIN DU VIVIER

La procédure de protection de ce(s) captage(s) est CREA et est alimentée par les captages de Darnétal Cette zone de distribution est exploitée par la formalisée par arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

40 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 24,3 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté: La dureté moyenne est de 27,9 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

consommée par tous. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation des Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être captages pour lutter contre les ruissellements et les pollutions diffuses par les pesticides.





eau Galachea

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Régie Directe de Rouen : Rouen Bas de ville





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ROUEN BAS DE VILLE

Moulineaux, Darnétal et Fontaine-sous-Préaux .La Cette zone de distribution est exploitée par la procédure de protection de ces captages est CREA et est alimentée par les captages de formalisée par arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

128 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération leau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec inadaptés)



Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 23,6 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à ø Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA). Un dépassement ponctuel de la norme réglementaire de 0,1 µg/l a été constaté pour le chlotoluron et le métaldéhyde, la teneur étant cependant bien inférieure au seuil sanitaire. L'eau peut donc être consommée sans risque pour la santé. Des analyses sont réalisées mensuellement. Un programme d'amélioration de la qualité des eaux doit être mis en œuvre par la collectivité.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté: La dureté moyenne est de 28,6 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

L'eau peut être consommée par tous. Une dérogation préfectorale a été accordée le <u> 16/01/2012 pour le chlortoluron sur une durée de 3 ans durant laquelle la collectivité</u> présence de pesticides a été observée ponctuellement, sans risque pour la santé. Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de qualité satisfaisante. La doit mettre en oeuvre des mesures de prévention auprès des utilisateurs de chlortoluron. Ces actions doivent être étendues auprès des utilisateurs de métaldéhyde (antilimace).





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Régie Directe de Rouen : Darnétal





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DARNETAL

La procédure de protection de ce(s) captage(s) est CREA et est alimentée par le captage de Darnétal Cette zone de distribution est exploitée par la à mener jusqu'à son terme.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

25 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec



L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 24.6 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. **Dureté :** La dureté moyenne est de 27,9 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34



Régie Directe de Rouen : Grand-Quevilly





SYNTHESE 2013

CREA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE GRAND QUEVILLY

Moulineaux .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral. Cette zone de distribution est exploitée par la CREA et est alimentée par les forages de

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de distribuent

70 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets (nadaptés

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 22.0 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. **Dureté :** La dureté moyenne est de 27,4 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Régie Directe de Rouen : Fontaine-sous-Préaux





SYNTHESE 2013

REA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE FONTAINE-SOUS-PREAUX

Cette zone de distribution est exploitée par la CREA et est alimentée par les captages de Fontaine-sous-Préaux .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral.

Les contrôles sont effectués au niveau des captages, des installations de traitement et des réseaux de distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuent.

28 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets inadaptés).





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Qualité bactériologique : L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 24,4 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA). Un dépassement ponctuel de la norme réglementaire de 0,1 µg/l a été constaté pour le chlotoluron et le métaldéhyde, la teneur étant cependant bien inférieure au seuil sanitaire. L'eau peut donc être consommée sans risque pour la santé. Des analyses sont réalisées mensuellement. Un programme d'amélioration de la qualité des eaux doit être mis en œuvre par la collectivité.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 ma/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté: La dureté moyenne est de 29,8 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs boire.

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de qualité satisfaisante. La présence de pesticides a été observée ponctuellement, sans risque pour la santé. L'eau peut être consommée par tous. Une dérogation préfectorale a été accordée le 16/01/2012 pour le chlortoluron sur une durée de 3 ans durant laquelle la collectivité doit mettre en oeuvre des mesures de prévention auprès des utilisateurs de chlortoluron. Ces actions doivent être étendues auprès des utilisateurs de métaldéhyde (antilimace).

Resultate du controlle sanitaire : http://ess.thaute.normancile.sanite/tr

Régie Directe de Rouen : Plateau Est Franqueville





SYNTHESE 2013

CREA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE PLATEAU EST FRANQUEVILLE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

Douville, de Radepont et des Longues Raies .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est Cette zone de distribution est exploitée par la CREA et est alimentée par les captages de formalisée par arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

76 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération leau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec inadaptés



Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 22,9 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté : La dureté moyenne est de 29,6 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Régie Directe de Rouen : Plateau Est Neuville





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE PLATEAU EST NEUVILLE

La procédure de protection de ce(s) captage(s) est CREA et est alimentée par le captage de Radepont Cette zone de distribution est exploitée par la formalisée par arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

51 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 19,3 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire.

nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces Dureté : La dureté moyenne est de 30,4 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34



Régie Directe de Rouen : St Aubin-Epinay BS





SYNTHESE 2013

CREA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ST AUBIN EPINAY BS

protection de ce(s) captage(s) est formalisée par CREA et est alimentée par le captage de Saint-Cette zone de distribution est exploitée par la Aubin-Epinay Bas-Service .La procédure de arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

9 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec (nadaptés

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 30,8 mg/l. Les teneurs en nitrates sont inférieures à la norme de 50 mg/l. Des actions doivent être menées dans l'aire de l'alimentation du ou des captages afin de lutter contre les pollutions diffuses.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté: La dureté moyenne est de 29,6 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs boire.

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement



e La CREA

Régie Directe de Rouen : St Jacques-sur-Darnétal Epinay HS





SYNTHESE 2013

ST JACQUES/DARNETAL EPINAY HS QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

protection de ce(s) captage(s) est formalisée par CREA et est alimentée par le captage de Saint-Cette zone de distribution est exploitée par la Aubin-Epinay Haut-Service .La procédure de arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de

14 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec



L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 22,0 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté: La dureté moyenne est de 27,4 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34 Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Régie Directe de Rouen : Roncherolles sur le Vivier





SYNTHESE 2013

CREA

RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

Aubin Epinay .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral. Cette zone de distribution est exploitée par la CREA et est alimentée par le captage de Saint

département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de distribuent

12 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets nadaptés)

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 22,3 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. **Dureté :** La dureté moyenne est de 27,4 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.







Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Régie Directe de Rouen : Banlieue Sud de Rouen





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE **BANLIEUE SUD ROUEN**

Chapelle à Saint-Étienne-du-Rouvray .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est formalisée par Cette zone de distribution est exploitée par la CREA et est alimentée par les forages de la arrêté préfectoral.

département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de

248 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec



Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 32,9 mg/l. Les teneurs en nitrates sont restées conformes à la norme de 50 mg/l. Des actions doivent être menées dans l'aire de l'alimentation du ou des captages afin de lutter contre les pollutions diffuses.

règlementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté: La dureté moyenne est de 30,4 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Régie Directe de Rouen : Moulineaux - Grand Couronne





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE GD COURONNE - MOULINEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

La procédure de protection de ce(s) captage(s) est Cette zone de distribution est exploitée par la CREA et est alimentée par les captages de Moulineaux formalisée par arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

36 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau 'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 21,1 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

<u>o</u> Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté : La dureté moyenne est de 27,4 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.







31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Régie Directe de Rouen : La Maison Brulée





SYNTHESE 2013

REA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE MAISON BRULEE

Cette zone de distribution est exploitée par la CREA et est alimentée par le forage des Varras .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral.

Les contrôles sont effectués au niveau des captages, des installations de traitement et des réseaux de distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuent.

27 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec l'eau ur rèseau doit être écarté (vannes ou clapets inadantés)

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 21,0 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. **Dureté :** La dureté moyenne est de 28,0 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

e a u

Résultats du contrôle sanitaire : http://ars.haute-normandie.sante.fr/

Régie Directe de Rouen : La Bouille





SYNTHESE 2013

CREA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE LA BOUILLE BAS

Cette zone de distribution est exploitée par la CREA et est alimentée par le captage du Val-Galopin .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est à mener jusqu'à son terme.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

8 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 22,2 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté : La dureté moyenne est de 25,0 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





31 Rue Malouet - B.P. 2861 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Régie Directe d'Elbeuf : Caudebec-lès-Elbeuf





SYNTHESE 2013

CREA POLE D'ELBEUF

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE CAUDEBEC-LES-ELBEUF

CREA et est alimentée par les captages d'Orival .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est Cette zone de distribution est exploitée par la formalisée par arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

9 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 11,7 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. **Dureté :** La dureté moyenne est de 26,9 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34



Régie Directe d'Elbeuf: Elbeuf Buquet





SYNTHESE 2013

CREA POLE D'ELBEUF

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ELBEUF BUQUET

CREA et est alimentée par les forages des Varras protection de ce(s) captage(s) est formalisée par Cette zone de distribution est exploitée par la et de la Neuville du Bosc .La procédure de arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

18 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération leau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec inadaptés



Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 22,7 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté : La dureté moyenne est de 29,0 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.







31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Régie Directe d'Elbeuf: Elbeuf Est





SYNTHESE 2013

CREA POLE D'ELBEUF

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE **ELBEUF EST**

CREA et est alimentée par les captages d'Orival .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est Cette zone de distribution est exploitée par la formalisée par arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

26 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec



L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 12,1 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté: La dureté moyenne est de 26,9 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Régie Directe d'Elbeuf: Elbeuf Ouest





SYNTHESE 2013

CREA POLE D'ELBEUF

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ELBEUF OUEST

CREA et est alimentée par le forage les Ecameaux captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral. Cette zone de distribution est exploitée par la d'Elbeuf .La procédure de protection de ce(s)

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de distribuent

34 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets



L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 17,9 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté : La dureté moyenne est de 29,5 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.







31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Régie Directe d'Elbeuf : Freneuse





SYNTHESE 2013

CREA POLE D'ELBEUF

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE FRENEUSE

Etienne-du-Rouvray .La procédure de protection de CREA et est alimentée par les forages de Saint-Cette zone de distribution est exploitée par la ce(s) captage(s) est formalisée par arrêté

département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

63 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec



L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 31,8 mg/l. Les teneurs en nitrates sont restées conformes à la norme de 50 mg/l. Des actions doivent être menées dans l'aire de l'alimentation du ou des captages afin de lutter contre les pollutions

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire.

nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces Dureté: La dureté moyenne est de 30,4 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34 Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Régie Directe d'Elbeuf : Orival





SYNTHESE 2013

CREA POLE D'ELBEUF

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE **DE DISTRIBUTION PUBLIQUE** ORIVAL

le captage d'Elbeuf les Ecameaux .La procédure de CREA et est alimentée par les captages d'Orival et protection de ce(s) captage(s) est formalisée par Cette zone de distribution est exploitée par la arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

17 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec inadaptés

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut

être consommée par tous.



Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76046 ROUEII Cedex - Tel : 02,32,18,32,34

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 12,1 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté : La dureté moyenne est de 26,9 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

e La CREA

Régie Directe d'Elbeuf : St Aubin-lès-Elbeuf





SYNTHESE 2013

CREA POLE D'ELBEUF

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ST AUBIN LES ELBEUF

CREA et est alimentée par les captages de Saintprotection de ce(s) captage(s) est formalisée par Cette zone de distribution est exploitée par la Aubin-les-Elbeuf et d'Orival .La procédure de arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de

37 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec



L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 15,9 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire.

adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement Dureté: La dureté moyenne est de 28,9 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Régie Directe d'Elbeuf : St Pierre-lès-Elbeuf





SYNTHESE 2013

CREA POLE D'ELBEUF

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ST PIERRE LES ELBEUF

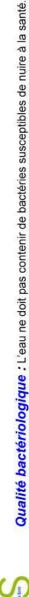
et la Fieffe de Saint-Pierre-les-Elbeuf .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est formalisée par CREA et est alimentée par les forages de L'Oison Cette zone de distribution est exploitée par la arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

25 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec inadaptés



L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 20,8 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire.

nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces Dureté : La dureté moyenne est de 32,7 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.







Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Régie Directe de Yainville





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE YAINVILLE

La procédure de protection de ce(s) captage(s) est CREA et est alimentée par le captage de Yainville Cette zone de distribution est exploitée par la formalisée par arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

21 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec



L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 8,9 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. **Dureté :** La dureté moyenne est de 24,4 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEII Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Service en prestation de service EdN - LDEF : Maromme Mélange





SYNTHESE 2013

CREA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE MAROMME MELANGE

de Maromme et de la Vallée du Cailly .La procédure DE NORMANDIE et est alimentée par les captages Cette zone de distribution est exploitée par EAUX de protection de ces captages est soit formalisée par arrêté préfectoral ou en cours.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

113 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec nadaptés)

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut

être consommée par tous.



Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEII Cedex - Tel : 02,32,18,32,34

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé. L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 22,7 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

<u>o</u> Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté : La dureté moyenne est de 25,9 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

eau La CREA

Service en prestation de service EdN - LDEF : Maromme Usine de traitement





SYNTHESE 2013

MAROMME USINE DE TRAITEMENT QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

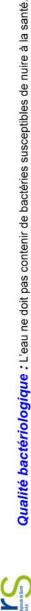
DE NORMANDIE et est alimentée par les captages captages est soit formalisée par arrêté préfectoral Cette zone de distribution est exploitée par EAUX de Maromme .La procédure de protection de ces

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de

112 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec



L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 18,1 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté: La dureté moyenne est de 25,9 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Service en prestation de service EdN - LDEF : Déville lès Rouen





SYNTHESE 2013

CREA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE **DEVILLE-LES-ROUEN**

DE NORMANDIE et est alimentée par les captages captages est soit formalisée par arrêté préfectoral Cette zone de distribution est exploitée par EAUX de Maromme .La procédure de protection de ces

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

60 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec nadaptés)



Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 16,7 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

<u>o</u> Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté : La dureté moyenne est de 25,9 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

e La CREA

Service en prestation de service EdN - LDEF : Isneauville





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ISNEAUVILLE

DE NORMANDIE et est alimentée par les captages Cette zone de distribution est exploitée par EAUX de la Vallée du Cailly .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est formalisée par arrêté

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de

21 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec



Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 23,7 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire.

nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces Dureté: La dureté moyenne est de 31,5 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34 Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Service en prestation de service EdN - LDEF : Sahurs





SYNTHESE 2013

CREA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE SAHURS

Val-de-la-Haye .La procédure de protection de ce(s) DE NORMANDIE et est alimentée par le captage de Cette zone de distribution est exploitée par EAUX captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral.

contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de distribuent

21 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets (nadaptés

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 26,4 mg/l. Les teneurs en nitrates sont inférieures à la norme de 50 mg/l. Des actions doivent être menées dans l'aire de l'alimentation du ou des captages afin de lutter contre les pollutions diffuses.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté: La dureté moyenne est de 30,4 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides.







Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEII Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Service en gérance Veolia Eau : Bardouville





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE BARDOUVILLE

Cette zone de distribution est exploitée par Véolia et est alimentée par le captage de Bardouville .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de

23 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec



L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 19,5 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

3 dépassements de la norme réglementaire de 0,1 µg/l ont été constatés pour la désethyl atrazine, les teneurs Des analyses sont réalisées mensuellement. Un programme d'amélioration de la qualité des eaux doit être mis en étant cependant bien inférieures au seuil sanitaire. L'eau peut donc être consommée sans risque pour la santé. œuvre par la collectivité.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 ma/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté : La dureté moyenne est de 31,2 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs boire.

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de qualité moyenne. La présence En complément, des mesures de lutte contre les pollutions diffuses par les nitrates et destinées à améliorer sa qualité sont en cours. L'eau peut être consommée par tous. de pesticides a été observée régulièrement, sans risque pour la santé. Des actions les pesticides doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34 Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Service en gérance Veolia Eau : Yville-sur-Seine (Bardouville)





SYNTHESE 2013

CREA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE YVILLE/SEINE

Cette zone de distribution est exploitée par Véolia et est alimentée par le captage des Varras .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral.

Les contrôles sont effectués au niveau des captages, des installations de traitement et des réseaux de distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuent.

27 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un pults, d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets inadaptés).

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 21,0 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

<u>o</u> Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté : La dureté moyenne est de 28,0 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

captage pour lutter contre les ruissellements et les pollutions diffuses par les nitrates consommée par tous. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être et les pesticides.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02.32.18.32.34

Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Peaul Resultate ou controle sanitative : http://ges.baule.comandia.sanitativ

Délégation de service public EdN - LDEF : Saint Paër





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ST PAER

DE NORMANDIE et est alimentée par le captage de Cette zone de distribution est exploitée par EAUX captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral. Duclair .La procédure de protection de ce(s)

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de

15 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 27,5 mg/l. Les teneurs en nitrates sont inférieures à la norme de 50 mg/l. Des actions doivent être menées dans l'aire de l'alimentation du ou des captages afin de lutter contre les pollutions diffuses.

une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté : La dureté moyenne est de 31,1 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...). Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides.





Agence Regionale de Sante - Pôle Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEII Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Délégation de service public EdN - LDEF : Jumièges





SYNTHESE 2013

CREA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE JUMIEGES

DE NORMANDIE et est alimentée par le captage de Cette zone de distribution est exploitée par EAUX captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral. Jumièges .La procédure de protection de ce(s)

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de distribuent

27 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec (nadaptés





Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 43,2 mg/l. Les teneurs en nitrates sont élevées mais restent conformes à la norme de 50 mg/l. Des actions doivent être menées dans l'aire de l'alimentation du ou des captages afin de lutter contre les pollutions diffuses.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme glyphosate et l'AMPA).

2 dépassements de la norme réglementaire de 0,1 µg/l ont été constatés pour la désethyl atrazine, les teneurs Des analyses sont réalisées mensuellement. Un programme d'amélioration de la qualité des eaux doit être mis en étant cependant bien inférieures au seuil sanitaire. L'eau peut donc être consommée sans risque pour la santé, œuvre par la collectivité.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté : La dureté moyenne est de 33,2 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...)

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux boire.

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de qualité moyenne. La présence destinées à améliorer sa qualité sont en projet. L'eau peut être consommée par tous. de pesticides a été observée régulièrement, sans risque pour la santé. Des actions De plus, des mesures de lutte contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage.

Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76046 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34



Délégation de service public EdN - LDEF : Le Trait





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE LE TRAIT

DE NORMANDIE et est alimentée par le captage du Cette zone de distribution est exploitée par EAUX captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral. Trait .La procédure de protection de ce(s)

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

25 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 18,5 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. **Dureté :** La dureté moyenne est de 23,9 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de très bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34



Délégation de service public Veolia Eau : Oissel





SYNTHESE 2013

CREA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE OISSEL

Cette zone de distribution est exploitée par Véolia procédure de protection de ce(s) captage(s) est et est alimentée par les forages de Oissel .La formalisée par arrêté préfectoral.

contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en Les contrôles sont effectués au niveau des captages à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de distribuent

30 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets (nadaptés

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 26,3 mg/l. Les teneurs en nitrates sont inférieures à la norme de 50 mg/l. Des actions doivent être menées dans l'aire de l'alimentation du ou des captages afin de lutter contre les pollutions diffuses.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté: La dureté moyenne est de 32,9 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides.







31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Délégation de service public Veolia Eau : St Léger du Bourg Denis





SYNTHESE 2013

2UALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ST LEGER BOURG DENIS

Cette zone de distribution est exploitée par Véolia et est alimentée par le captage de Saint-Léger-du-Bourg-Denis .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral.

contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de

13 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 26,4 mg/l. Les teneurs en nitrates sont inférieures à la norme de 50 mg/l. Des actions doivent être menées dans l'aire de l'alimentation du ou des captages afin de lutter contre les pollutions diffuses.

une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté : La dureté moyenne est de 30,5 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...). Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEII Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Agence Régionale de Sante - Pôle Sante Environnement

Délégation de service public Veolia Eau : Malaunay - Le Houlme





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE MALAUNAY - LE HOULME

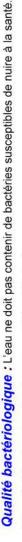
protection de ce(s) captage(s) est à mener jusqu'à Cette zone de distribution est exploitée par Véolia et est alimentée par les captages Les Sondres et Les Anglais de Montville .La procédure de

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

41 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération leau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec inadaptés)



L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 18,2 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

0 Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire.

nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces Dureté : La dureté moyenne est de 31,2 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

L'eau peut être consommée par tous. Une dérogation a été accordée par le Préfet pour ce paramètre jusque fin février 2014. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de qualité moyenne. La présence de tri et tétrachloroéthylène a été observée régulièrement, sans risque pour la santé. en cours. L'interconnexion entre Montville et les réseaux de la CREA est utilisée de manière à ce que l'eau distribuée soit conforme en tout temps.







Agence Régionale de Sante - Pôle Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEII Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Délégation de service public Veolia Eau : Houppeville





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE HOUPPEVILLE

Cette zone de distribution est exploitée par Véolia et est alimentée par le captage les Anglais F1 de Montville .La procédure de protection de ce(s) captage(s) est à mener jusqu'à son terme.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

28 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 20,4 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire.

nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces Dureté : La dureté moyenne est de 31,4 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34



Délégation de service public Veolia Eau : Malaunay - Le Houlme - Hénouville





SYNTHESE 2013

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE MALAUNAY - LE HOULME

protection de ce(s) captage(s) est à mener jusqu'à Cette zone de distribution est exploitée par Véolia et est alimentée par les captages Les Sondres et Les Anglais de Montville .La procédure de

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque des installations de traitement et des réseaux de

41 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération leau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec inadaptés)



L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 18,2 mg/l. Elle est peu élevée et bien inférieure à la norme de 50 mg/l.

0 Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire.

nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces Dureté : La dureté moyenne est de 31,2 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux

L'eau peut être consommée par tous. Une dérogation a été accordée par le Préfet pour ce paramètre jusque fin février 2014. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de qualité moyenne. La présence de tri et tétrachloroéthylène a été observée régulièrement, sans risque pour la santé. en cours. L'interconnexion entre Montville et les réseaux de la CREA est utilisée de manière à ce que l'eau distribuée soit conforme en tout temps.





31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEII Cedex - Tel: 02,32,18,32,34



Délégation de service public Veolia Eau : St Martin de Boscherville





SYNTHESE 2013

2UALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ST MARTIN BOSCHERVILLE

Cette zone de distribution est exploitée par Véolia procédure de protection de ce(s) captage(s) est à et est alimentée par le captage de Quevillon .La mener jusqu'à son terme.

distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de

12 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits, avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets d'eau de pluie, tout risque de communication avec

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 28,1 mg/l. Les teneurs en nitrates sont inférieures à la norme de 50 mg/l. Des actions doivent être menées dans l'aire de l'alimentation du ou des captages afin de lutter contre les pollutions diffuses.

une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté: La dureté moyenne est de 26,2 °F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...). Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides.





Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEN Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Délégation de service public Veolia Eau : Duclair





SYNTHESE 2013

CREA

QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DUCLAIR

Cette zone de distribution est exploitée par Véolia procédure de protection de ce(s) captage(s) est et est alimentée par le captage de Duclair .La formalisée par arrêté préfectoral.

contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas distribution. Les résultats sont affichés en mairie. L'eau département le pôle Santé-Environnement de l'ARS en Les contrôles sont effectués au niveau des captages, à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque distribuée doit répondre à de nombreux critères de des installations de traitement et des réseaux de distribuent

16 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les

QUELQUES CONSEILS

Pour plus de renseignements ou anomalies, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou l'ARS Pôle Santé-Environnement. En cas de présence d'un puits avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau d'un forage privé ou d'un dispositif de récupération d'eau de pluie, tout risque de communication avec l'eau du réseau doit être écarté (vannes ou clapets (nadaptés

Qualité bactériologique: L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité: Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de imons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates: Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 26,9 mg/l. Les teneurs en nitrates sont inférieures à la norme de 50 mg/l. Des actions doivent être menées dans l'aire de l'alimentation du ou des captages afin de lutter contre les pollutions diffuses.

réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé conformément aux avis de l'Agence de sécurité sanitaire à une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour le Pesticides: Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme une valeur supérieure (par exemple 60 µg/l pour les triazines, 30 µg/l pour le chlortoluron, 900 µg/l pour glyphosate et l'AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor: C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Dans ce cas, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée pour la prévention de la carie dentaire. Dureté: La dureté moyenne est de 30,8 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

heures dans les canalisations, il est conseillé de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche avant de la Plomb: L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs

Appréciation générale : L'eau distribuée en 2013 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides.







31 Rue Malouet - B.P. 2061 - 76040 ROUEH Cedex - Tel: 02,32,18,32,34

Agence Regionale de Sante - Pole Sante Environnement

Annexe 3 : Délibérations et Programme de travaux sur le territoire de la CREA en 2014



La CREA

DELIBERATION



Réunion du Conseil

du

14 décembre 2012

Services publics aux usagers

Eau et Assainissement

Eau

Assainissement collectif : redevance, redevance d'investissement et participations pour le financement de l'assainissement collectif

Assainissement non collectif : redevance et coût moyen d'une installation neuve

Eau potable : prix d'exploitation et redevance d'investissement

<u>Tarifs 2013</u>

Adoption

La présente délibération vous propose d'adopter la grille des tarifs du service public de l'eau et de l'assainissement qui pourraient être perçus auprès des usagers à partir du 1^{er} janvier 2013 par la CREA ou pour son compte.

L'ensemble des tarifs, porté en annexe, a été présenté, lorsque cela est pertinent, par pôle et par commune.

La redevance d'assainissement collectif, la redevance investissement eau et le prix de l'eau (hors délégation) sont identiques pour les usagers des 44 communes qui composaient l'ex-CAR.

L'objectif reste, comme indiqué l'année passée, une harmonisation des tarifs sur l'ensemble du périmètre de la CREA à l'horizon 2018, avec une étape intermédiaire pour les tarifs sur le Pôle d'Elbeuf.

Au-delà des changements liés à cette harmonisation progressive, les évolutions tarifaires proposées seraient proches de l'inflation, hormis la poursuite de l'effort spécifique d'investissement sur les ouvrages d'adduction d'eau :

- Redevance d'assainissement collectif : 2 %
- o Prix de l'eau : 2 %
- o Redevance investissement eau: 10 % (portant sur une assiette faible).



La redevance d'assainissement collectif du service du Pôle de proximité d'Elbeuf est maintenue au tarif 2012, soit $1,0830 \in HT \ / \ m^3$, afin de permettre à terme une convergence à l'échelle de la CREA, dans la mesure où elle est supérieure à celle appliquée sur le territoire de l'ex-CAR $(0,9840 \in HT \ / \ m^3)$.

Ces propositions de révision des tarifs visent à maintenir un niveau de recette permettant à la Régie publique de l'Eau et de l'Assainissement de poursuivre l'amélioration continue du service apporté aux usagers, de réaliser les investissements allant dans le sens de meilleures performances (réduction des pertes d'eau, éradication des branchements en plomb, sécurité de la desserte, qualité de l'eau, protection de la ressource...) et de faire face aux charges de fonctionnement des services.

Toutefois, le Comité de bassin Seine-Normandie vient de voter son $10^{\text{ème}}$ programme d'intervention qui se traduit par une augmentation des redevances prélèvement et pollution perçues pour leur compte au travers de la facture d'eau, dès le 01 janvier 2013.

Sauf exceptions, l'augmentation du montant de la facture type de 120 m³ est d'environ 4 %.

Pour les Pôles de proximité de Duclair et du Trait, les services sont exploités en délégation. Malgré une hypothèse d'évolution de 2 % du coefficient de révision prise en compte pour établir le tableau comparatif des factures types annexé à la présente la facture de certaines communes diminue de 2 à 9 %.

En conclusion, il vous est proposé d'adopter les différents tarifs figurant dans le tableau annexé et d'en fixer l'application au 1^{er} janvier 2013.

Le Quorum constaté,

Le Conseil de la CREA,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la CREA, notamment l'artide 5.2,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la Régie publique de l'Eau et de l'Assainissement en date du 29 novembre 2012,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Pierre LEAUTEY, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

Considérant :



Décide : (vote contre : 14 voix Groupe Union Démocratique du Grand Rouen - UDGR)

** de fixer les tarifs applicables au 1er janvier 2013, pour les services de l'eau, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif, tels qu'ils figurent dans les tableaux annexés.

La recette qui en résulte sera inscrite au chapitre 70 du budget Principal et du budget annexe de la Régie publique de l'Eau et de l'Assainissement de la CREA.

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

Pour le Président et par délégation Le Directeur Sénéral des Services Frédérie SEFNABE

la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou not/fication.



La CREA

DELIBERATION



Réunion du Conseil

du

14 décembre 2012

Services publics aux usagers
Eau et Assainissement
Eau
Régie publique de l'Eau et de l'Assainissement
Bordereau des prix d'intervention 2013
Adoption

Les interventions réalisées par les agents de la Régie publique de l'Eau à la demande des usagers font l'objet d'un bordereau dont il convient d'actualiser les articles.

La formule de révision de nos marchés de fourniture a augmenté en moyenne de 6 %.

Pour l'année 2013, les tarifs connaissent une augmentation uniforme de 2 % correspondant à l'inflation.

Il vous est proposé d'adopter les tarifs d'intervention actualisés conformément à l'annexe jointe.

Le Quorum constaté,

Le Conseil de la CREA,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la CREA, notamment l'artide 5.2.3,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la Régie publique de l'Eau et de l'Assainissement en date du 29 novembre 2012,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Pierre LEAUTEY, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

1



Considérant :

🔖 qu'il convient d'adapter les tarifs des interventions ponctuelles, urgentes ou spécifiques à l'évolution des coûts constatés,

Décide :

La recette qui en résulte sera inscrite aux chapitres 75 et 77 du budget annexe de la Régie publique de l'Eau et de l'Assainissement de la CREA.

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

Pour le Président et par délégation Le Diracteur dépéral mes Services Esdent ALTHABE

La présente délibération peut taire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification.

12/4/01

La CREA

DELIBERATION



Réunion du Bureau

du

10 février 2014

Services publics aux usagers
Eau et assainissement
Eau
Adoption du programme de travaux d'eau potable
Année 2014
Lancement des consultations appropriées
Marchés de travaux correspondants : autorisation de signature
Demande de subventions : autorisation

Le coût du programme de travaux et d'acquisitions foncières de l'année 2014, joint en annexe, est estimé à 12.922 637 € HT pour les 71 communes de la CREA.

Il comprend des opérations :

- de renouvellement du réseau et de sécurisation de la distribution pour un montant de 7 206 637 € HT,
 - · de remplacement de branchements en plomb pour un montant de 3 291 000 € HT,
 - · de gros entretien renouvellement pour un montant de 619 000 € HT,
 - de travaux de génie civil sur des stations et réservoirs pour un montant de 312 000 € HT,
- $\circ~$ de travaux sur les unités de production d'eau potable dans le cadre de mesures règlementaires pour un montant de 247 000 \in HT,
 - d'études préalables avant travaux pour un montant de 769 000 € HT.

S'agissant des travaux d'extension et de renouvellement des réseaux d'adduction et de distribution, ils seront réalisés par le groupement SADE – SOGEA – SPIE Batignolles titulaire d'un marché à bons de commandes.

Pour ce qui concerne la Régie de l'Eau ex-CAR, les travaux de remplacement de branchements en plomb seront réalisés par les entreprises NFEE et la société Eaux de Normandie, titulaires d'un marché à bons de commande n° 12/65 et 12/67.

Pour les opérations de gros entretien-renouvellement, les travaux sur les ouvrages de stockage

d'eau et sur les unités d'eau potable ainsi que les études, il est nécessaire de procéder au lancement de consultations selon les dispositions prévues au Code des Marchés Publics et conformément au programme de travaux.

Ce programme, soumis au Conseil Communautaire dans le cadre du vote de la délibération budgétaire, comprend des opérations susceptibles de bénéficier de subventions de la part du Département de la Seine-Maritime et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Le Quorum constaté,

Le Bureau de la CREA,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu les statuts de la CREA, notamment l'article 5.2.3,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la Régie publique de l'Eau et de l'Assainissement en date du 23 janvier 2014,

Vu la délibération du Conseil du 28 mars 2011 donnant délégation au Bureau,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Jean-Marie MASSON, Vice-Président chargé de l'Eau.

Après en avoir délibéré,

Considérant :

🔖 qu'il convient de lancer les consultations appropriées dans le cadre du programme de travaux 2014 selon les dispositions du Code des Marchés Publics,

🤟 que les travaux du programme 2014 sont susceptibles d'être subventionnés,

🔖 que le programme de travaux sera soumis au Conseil communautaire dans le cadre du vote de la délibération budgétaire,

Décide :

- ▶ d'autoriser le lancement de consultations appropriées dans le cadre du programme de travaux 2014 conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics, sous réserve de l'approbation du programme travaux 2014,
- » d'habiliter le Président à signer le ou les marché(s) à intervenir, après attribution par la Commission d'Appels d'Offres dans le cadre des procédures formalisées et à signer tout document s'y rapportant et nécessaire à leur exécution,

et

4

» d'autoriser le Président à solliciter auprès du Département de Seine-Maritime et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie les subventions auxquelles la CREA pourrait prétendre.

La dépense en résultant sera imputée sur les chapitres 21 et 23 et la recette qui en résulte sera inscrite au chapitre 13 du budget Principal de la Régie publique de l'Eau et de l'Assainissement de la CREA, sous réserve de l'adoption du budget 2014.

Il reste que pour respecter les prescriptions de l'article L 5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision au Conseil lors de sa prochaine réunion.

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunat Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Faubort, 76000 ROUEN, dans un déla: de 2 inois à compter de sa publication et/ou notification. Accusé de réception - Ministère de l'intérieur 076-200023414-20140210-D_2014_02_6433-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2014 Publication : 19/02/2014

PROGRAMME DE TRAVAUX 2014 Direction de l'Eau

Pôle Régie ex-CAR				
ie ex-CAR	Commune	Objet	Travaux	Montant € HT
	Régie ex-CAR	Renouvellement du réseau	Renouveler les canalisations et les branchements vétustes	5 430 428 €
Régie ex-CAR	Régie ex-CAR	Renouvellement du réseau	Renouveler les canalisations situées sous la RD 6015 à Bonsecours et Amfreville la Mivoie	400 000 €
Régie ex-CAR	Régie ex-CAR	Fiabilisation de l'alimentation en eau potable	Travaux d'interconnexion entre les communes de St Léger du Bourg Denis et St Aubin Epinay	250 000 €
PP Elbeuf	PP Elbeuf	Renouvellement du réseau	Travaux divers de réseaux	623 209 €
PP Duclair Le Trait Yainville	PP Duclair	Renouvellement du réseau	Renouveler les canalisations	203 000 €
			SOUS-TOTAL	7 206 637 €
			II - REMPLACEMENT DE BRANCHEMENTS EN PLOMB	
Pôle	Commune	Objet	Travaux	Montant € HT
Régie ex-CAR	Régie ex-CAR	Branchements plomb	Communes de la Régie ex-CAR	2 691 000 €
PP Elbeuf	PP Elbeuf	Branchements plomb	Communes situées sur le périmètre du PP Elbeuf	€000 000
			SOUS-TOTAL	3 291 000 €
			III - GROS ENTRETIEN & RENOUVELLEMENT ELECTROMECANIQUE - STATIONS - RESEAUX et DIVERS	
Pôle	Commune	Objet	Travaux	Montant € HT
Régie ex-CAR	Rouen	Fiabilisation de l'alimentation en eau potable	Créer un pompage de refoulement du réservoir Sainte Marie vers La Jatte	150 000 €
Régie ex-CAR	Régie ex-CAR	Renouvellement équipements de production	Vannes pompes média-filtres	150 000 €
Régie ex-CAR	Régie ex-CAR	Fourniture et pose de ballons antibeliers	Sites de la Chapelle, Mont Gargan, Moulineaux et Saint Sever	150 000 €
PP Elbeuf	PP Elbeuf	Remplacement de ballons antibeliers	Renouvellement pompes ballon anti belier (pompes Chapelle, HS Caudebec)	30 000 €
PP Elbeuf	PP Elbeuf	Renouvellement pompes, appareils de traitement et d'analyse, appareils électriques et télégestion	, Fournitures et pose d'équipement et travaux sur station des communes du PP Elbeuf	44 000 €
PP Elbeuf	PP Elbeuf	Travaux renouvellement station pompage	Travaux station pompage Caudebec et Casanova	30 000 €
PP Duclair Le Trait Yainville	PP Duclair	Fiabilisation de l'alimentation en eau potable	Installations techniques	15 000 €
PP Duclair Le Trait Yainville	Yville	Fiabilisation de l'alimentation en eau potable	Réservoir et interconnexion Yville/Ambourville	20 000 €
			SOUS-TOTAL	619 000 €
			IV - OUVRAGES DE STOCKAGE D'EAU - CONSTRUCTION OU GC	
Pôle	Commune	Objet	Travaux	Montant € HT
Régie ex-CAR	Régie ex-CAR	Réhabilitation du génie civil	Travaux de réhabilitation de GC usine de la Chapelle	80 000 €
Régie ex-CAR	Régie ex-CAR	Réhabilitation du génie civil	Réfection sols et plafonds station de pompage de la Jatte	25 000 €
Régie ex-CAR	Régie ex-CAR	Réhabilitation du génie civil	Travaux de protection du périmètre immédiat (Maromme) et travaux divers suite aux prescriptions des DUP et études BAC (Carville, Fontaine sous Préaux, Moulineaux)	107 000 €
PP Elbeuf	Saint Pierre	Réhabilitation du génie civil	Travaux de stockage d'eau (canalisation réservoir Saint Pierre)	100 000 €
			SOLIS-TOTAL	312 000 €

		>	V - UNITES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE - MESURES REGLEMENTAIRES	
Pôle	Commune	Objet	Travaux	Montant € HT
Régie ex-CAR	Régie ex-CAR	Sécurisation de sites	dans la continuité de la démarche OIV	20 000 €
Régie ex-CAR	Maromme, Fontaine-sous-Préaux, Moulineaux	Travaux de protection du périmètre immédiat	site Wash and Go (Maromme), suites DUP et études BAC (Carville, Fontaine-sous-Préaux, Moulineaux), bétoires (préconisations SAGE), aménagements hydraulique douce, accès forage de Radepont	107 000 €
Régie ex-CAR	Radepont	Accès forage	accès forage de Radepont	20 000 €
PP Duclair Le Trait Yainville	Quevillon	Protection du captage	Protection du captage de Quevillon suivant les préconisations de la DUP en cours	35 000 €
PP Duclair Le Trait Yainville	Duclair/Le Trait	Sécurisation des captages	Suites préconisations DUP	32 000 €
			SOUS-TOTAL	247 000 €

			VI - ETUDES - Assistance à Maitrise d'ouvrage	
Pôle	Commune	Objet	Travaux	Montant € HT
Régie ex-CAR	Moulineaux	Etude réglementaire de protection des captages	Révision de la DUP de Moulineaux	€ 000 09
Régie ex-CAR	Fontaine sous Préaux	Etude réglementaire de protection des captages	Révision de la DUP du captage de Fontaine sous Préaux	€ 000 09
Régie ex-CAR	Darnétal	Etude réglementaire de protection des captages	Etude du bassin d'alimentation du captage de Carville, élaboration du BAC	≥ 000 09
Régie ex-CAR	Régie ex-CAR	Etude réglementaire de protection des captages	Diagnostic et accompagnement des agriculteurs (préconisations SAGE)	34 000 €
Régie ex-CAR	Régie ex-CAR	Investigations complémentaires avant travaux	Investigations complémentaires avant travaux	€ 000 09
PP Elbeuf	PP Elbeuf	Etude de diagnostic du réseau de distribution	Etude et travaux de réfection des stockages d'eau potable dans la continuité du schéma directeur d'eau potable	€ 20 000
PP Elbeuf	Saint Pierre, Freneuse	Etude réglementaire de protection des captages	Etude et travaux nouveaux gisements dans la continuité du schéma directeur d'eau potable	165 000 €
PP Elbeuf	PP Elbeuf	Etude réglementaire de protection des captages	Diverses études de BAC	10 000 €
PP Duclair Le Trait Yainville	PP Duclair	Etude de diagnostic du réseau de distribution	Diagnostic du réseau AEP	150 000 €
PP Duclair Le Trait Yainville	Jumièges	Etude réglementaire de protection des captages	Etude BAC	≥ 000 02
PP Duclair Le Trait Yainville	Bardouville	Etude réglementaire de protection des captages	Révision DUP Bardouville	€ 000 09
			SOUS-TOTAL	€ 000 692

			VII - ACQUISITIONS FONCIERES	
Pôle	Commune	Objet	Travaux Mont:	Montant € HT
Régie ex-CAR	Quincampoix	Protection de captage	Acquisition du périmètre immédiat satellite Fontaine sous Préaux (Triboudaine)	20 000 €
Régie ex-CAR et PP Elbeuf	différents sites	Protection de captage	Acquisition de terrains nus Maromme et Bardouville et sur le PP Elbeuf	308 000 €
PP Elbeuf	PP Elbeuf	Protection de captage	Acquisition de deux logements de fonction usine du Mont Duvé	150 000 €
			SOUS-TOTAL	478 000 €
			TOTAL GENERAL 12	12 922 637 €

Annexe 4: Glossaire

Définitions précisées dans la circulaire du 28 avril 2008

1. Parties prenantes

Autorité organisatrice

Personne publique (commune, EPCI, syndicat mixte...) ayant la responsabilité de l'organisation du service public d'eau ou d'assainissement, qui désigne et contrôle son opérateur.

Opérateur (ou exploitant ou gestionnaire ou service gestionnaire)

Service ou organisme dépendant de l'autorité organisatrice (cas de la gestion internalisée) ou autre organisme (cas de la gestion externalisée) désigné par l'autorité organisatrice, pour assurer tout ou partie des tâches de gestion du service public de l'eau ou de l'assainissement¹.

Habitant

Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire (habitant saisonnier) sur le territoire d'une collectivité.

Habitant desservi

Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire sur le territoire d'une collectivité dans une zone où elle est soit raccordée soit raccordable aux installations du service public d'eau ou d'assainissement collectif, soit non raccordée avec dérogation. Dans le cas de l'assainissement non collectif, il s'agit d'une personne domiciliée sur une zone délimitée comme étant une zone couverte par un service d'assainissement non collectif.

Abonné (ou usager ou client)

Personne physique ou morale ayant souscrit un abonnement auprès de l'opérateur du service public de l'eau ou de l'assainissement². L'abonné est par définition desservi par l'opérateur. Il peut être titulaire de plusieurs abonnements, sur le même service, en des lieux géographiques distincts. Les abonnés peuvent être des particuliers, des syndics, des collectivités pour les besoins municipaux, des entreprises (services, industries), des agriculteurs (irrigation) etc.. L'abonné perd sa qualité d'abonné lorsque le service est stoppé, quelque soit sa situation vis-à-vis de la facturation (il n'est plus desservi, mais son compte peut ne pas encore être soldé).

Abonné domestique ou assimilé

Les abonnés domestiques ou assimilés sont les abonnés qui sont redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution domestique. Pour ces abonnés, les redevances sont perçues par l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service puis reversées à l'agence de l'eau.

Abonnement

L'abonnement désigne le contrat qui lie l'abonné à l'opérateur pour la prestation du service de l'eau ou de l'assainissement conformément au règlement du service³. Il y a un abonnement pour chaque point d'accès au service (point de livraison d'eau potable ou de collecte des effluents qui dessert l'abonné, ou installation d'assainissement autonome).

2. Service, missions du service, réclamation

2.1 Service

Service

Au sens du présent document, on entend par « service » le périmètre confié par l'autorité organisatrice à un opérateur unique. Les missions assurées peuvent être pour un service d'eau potable la production, le transfert et la distribution et pour un service d'assainissement la collecte, le transport, la dépollution et le cas échéant l'assainissement non collectif. A ces missions s'ajoute en général la gestion des abonnés.

2.2 Missions du service de l'eau

Mission de production

La mission de production consiste à assurer la mise à disposition d'eau potable en tête de réseau de distribution après avoir effectué les traitements requis. Elle peut comprendre ou non le captage, l'adduction de l'eau brute, le pompage en sortie d'usine. La conduite de transfert jusqu'au réservoir situé en dehors des limites de l'usine et ce même réservoir font partie de la distribution.

¹ Inspiré de la norme NF P 15-900-1 de juillet 2000: Services publics locaux. Lignes directrices pour les activités de service de l'alimentation en eau potable et dans l'assainissement. Partie 1 : Service à l'usager - Définition 18.

² Inspiré de la norme NF PI 5-900-1 (définitions 33 et 34)

³ Norme NF PI 5-900-1 (définition 8)

Mission de transfert

La mission de transfert consiste à assurer le transport de l'eau potable depuis la sortie de l'usine de production jusqu'à des points de livraison de ventes en gros. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.

Mission de distribution

La mission de distribution consiste à acheminer l'eau potable pour la mettre à disposition des abonnés de toute nature. Cette mission peut inclure une mission de transfert.

2.3 Missions du service de l'assainissement collectif

Mission de dépollution

La mission de dépollution consiste à assurer le traitement des eaux usées et unitaires en vue de leur rejet au milieu naturel dans le respect de la réglementation. Elle peut comprendre ou non le pompage en sortie d'usine et le rejet luimême. Les ouvrages situés à l'amont de l'entrée de l'usine de dépollution et de son by-pass font partie de la mission de transport.

Mission de transport

La mission de transport consiste à assurer le transport des eaux usées et unitaires depuis l'aval des canalisations de collecte jusqu'à des usines de dépollution ou à des points de livraison à un autre service. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.

Mission de collecte

La mission de collecte consiste à collecter les eaux usées et unitaires au droit des branchements des abonnés et à les acheminer jusqu'aux réseaux de transport ou aux usines de dépollution. Cette mission peut inclure une mission de transport.

2.4 Réclamation

Réclamation

Toute expression de mécontentement adressée à un organisme, concernant ses produits ou le processus même de traitement des réclamations, duquel une réponse ou une solution est explicitement ou implicitement attendue⁴.

3. Définitions techniques

3.1 Service de l'eau

Réseau de desserte

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (tels que les bornes incendie, d'arrosage, de nettoyage...) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué de réservoirs, d'équipements hydrauliques, de conduites de transfert, de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

Réseau de distribution

Le réseau de distribution est constitué du réseau de desserte défini ci-dessus et des conduites de branchements⁵.

Volume produit⁶

Le volume produit est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution. Les volumes de service de l'unité de production ne sont pas comptés dans le volume produit.

Volume acheté en gros (ou achetés à d'autres services d'eau potable)

Le volume acheté en gros est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume importé⁷.

Volume vendu en gros (ou vendus à d'autres services d'eau potable)

Le volume vendu en gros est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume exporté⁷.

4 Définition 3.2 de la norme ISO 10002 : 2004 de juillet 2004. Management de la qualité. Satisfaction des clients.

Lignes directrices pour le traitement des réclamations dans les organismes.

- 5 Ĭl s'agit donc de la même définition que celle de l'ASTEE dans la revue Techniques Sciences Méthodes n° 4bis-90 d'avril 1990 : Rendement des réseaux d'eau potable Définition des termes utilisés.
- 6 Définition de l'ASTEE. Techniques Sciences Méthodes n° 4bis -90 d'avril 1990 : Rendement des réseaux d'eau potable Définition des termes utilisés.
- 7 Le volume importé et le volume exporté sont également définis par l'ASTEE
- 8 Ces définitions correspondent aux définitions du SANDRE : Echanges DDASS Distributeurs Version 0.4 du 07/02/2006

Volume mis en distribution⁶

Le volume mis en distribution est la somme du volume produit et du volume acheté en gros (importé) diminué du volume vendu en gros (exporté).

Volume comptabilisé⁶

Le volume comptabilisé résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés.

Volume de service du réseau⁶

Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.

Volume consommateurs sans comptage⁶

Le volume consommateurs sans comptage est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation.

Volume consommé autorisé

Le volume consommé autorisé est, sur le périmètre du service, la somme du volume comptabilisé, du volume consommateurs sans comptage et du volume de service du réseau.

Prélèvement

Un prélèvement correspond à l'opération permettant de constituer un ou plusieurs échantillons cohérents (un échantillon par laboratoire) à un instant donné (ou durant une période donnée) et à un endroit donné (1 prélèvement = n échantillons pour n laboratoires).

Echantillon⁸

Un échantillon est la fraction d'un prélèvement qui est envoyé à un laboratoire afin d'en effectuer des analyses. Il peut être constitué de plusieurs flacons (1 échantillon = n flacons pour faire p analyses sur q paramètres).

3.2 Service de l'eau : correspondance des définitions avec la terminologie de l'IWA

L'International Water Association présente dans son document « Performance Indicators for Water Supply Services - Opérations & Maintenance Specialist Group » un tableau permettant de faire un bilan des volumes d'eau sur un service. La correspondance entre la terminologie de l'IWA et celle de l'ASTEE (reprise en grande partie au § 3.1) figure dans le tableau suivant, qui est le bilan des volumes tel que vu par l'IWA :

	Consumption / Volume consommé autorisé (2) + Volume vendu	consumption / Volume consommé autorisé (2) (partie facturée)	Billed metered consumption (included water exported) / Volume comptabilisé (1) (partie facturée) + Volume vendu en gros (4) Billed unmetered consumption / Volume consommateurs sans comptage (1) (partie facturée)	Revenue water / Volume facturé (1)
System input volume / Volume produit (1) + Volume acheté		Unbilled authorised consumption / Volume consommé autorisé (2) (partie non facturée)	Unbilled metered consumption / Volume comptabilisé (1) (partie non facturée) Unbilled unmetered consumption / Volume consommateurs sans comptage (1) (partie non facturée) + Volume de service du réseau (1)	Non revenue water / Volume non facturé
en gros (3) + Volume des pertes en adduction (1)	Waterlosses / Volume de pertes (5)	Apparent losses / Pertes apparentes	Unauthorised consumption / Volume détourné (1) Metering inaccuracies / Volume défaut de comptage (1)	
+ Volume besoin des usines (1)		Real losses / Pertes réelles	Real losses on raw water mains and at the treatment works (if applicable) / Volume des pertes en adduction (1) + Volume besoin des usines (1) Leakage on transmission and/or distribution mains / Volume des fuites (1) (pour la part due aux conduites de transfert et de distribution)	
			Leakage and overflows at transmission and/or distribution tanks / Volume gaspillé (1) (pour la part due aux débordements de réservoirs) + Volume de fuites (1) (pour la part due aux fuites de réservoirs) Leakage on service connections up to the measurement point / Volume des fuites (1) (pour la part due aux branchements jusqu'aux compteurs)	

- (1) défini par l'ASTEE
- (2) défini dans le présent document
- (3) strictement égal au volume importé défini par l'ASTEE
- (4) strictement égal au volume exporté défini par l'ASTEE
- (5) volume des pertes en distribution de l'ASTEE si le périmètre considéré est le système de transport et de distribution, c'est-à-dire hors adduction et production

On a les égalités suivantes :

Volume consommé autorisé IWA = volume consommé autorisé (défini dans le présent document) + volume vendus en gros (exporté)

Volume consommé total = volume consommé autorisé IWA + volume détourné + volume défaut de comptage

3.3 Service de l'assainissement collectif

Réseau de collecte des eaux usées

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées et unitaires issues des abonnés, du domaine public ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution. Il est constitué de la partie publique des branchements, des canalisations de collecte, des canalisations de transport, des ouvrages et équipements hydrauliques⁹.

Station d'épuration (ou usine de dépollution)

Ensemble des installations chargées de traiter les eaux collectées par le réseau de collecte des eaux usées avant rejet au milieu naturel et dans le respect de la réglementation (appelée aussi usine de traitement, STEP).

Inondation

L'eau pluviale ne peut être évacuée par le réseau car les bouches d'engouffrement sont obstruées totalement ou partiellement (le réseau en lui-même n'est pas saturé) ; en période de crue de cours d'eau, l'eau inonde la chaussée suite à un défaut d'étanchéité des déversoirs d'orage.

Débordement

L'eau n'est pas évacuée par le réseau soit par manque de capacité hydraulique (y compris pompage, notamment en période de crue), soit suite à une obstruction partielle ou totale de canalisations de collecte ou de transport (les ouvrages d'engouffrement ne sont pas en cause).

Infiltrations

L'eau s'infiltre dans les locaux des usagers par le sol ou les murs en sous-sol.

Refoulement

Retour d'eau du réseau public vers les locaux de l'usager par l'intermédiaire de son branchement. Cela se produit lorsque le branchement n'est pas équipé d'un dispositif anti-refoulement (clapet, pompage) et que la pression (ou niveau d'eau) est élevée dans le réseau public.

9 Il est courant de parler de « réseau de collecte hors branchements » pour ne désigner que les canalisations de collecte, de transport et les ouvrages et équipements hydrauliques.

Métropole Rouen Normandie

14 bis avenue Pasteur CS 50 589 76006 Rouen Cedex Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

www.metropole-rouen-normandie.fr

